U N I V E R S I T E JEAN M O U L I N

LYON III

FACULTE DES LETTRES ET CIVILISATIONS

INSTITUT D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

Tradition - Mutations - Développement

Nicolas KOUZOUPIS

LES DEBUTS DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES EN EGYPTE (1847-1875)

MEMOIRE DE MAITRISE D'HISTOIRE

préparé sous la direction de

Monsieur le Professeur Jacques GADILLE

- 1977 -

P R E L I M I N A I R E

Ancien élève des Frères des Ecoles Chrétiennes au Collège de la Salle (Daher - Le Caire - Egypte) de septembre 1944 à juin 1948, puis au Collège de Saint-Joseph (Khorenfish - Le Caire - dans les quartiers populaires du Mousky) de septembre 1948 à juin 1952 ; ancien élève de l'Ecole Française de Droit (Mounira - Le Caire), Maison également fondée par les Frères, toute ma formation secondaire et mon accès à l'enseignement supérieur ont été marqués par l'esprit lasallien : "SIGNUM FIDEI".

Une année d'enseignement dans le cycle primaire au Collège Saint-Jean-Baptiste de la Salle à Bab-El-Louk au Caire et huit années dans les cycles secondaires des Collèges Saint-Joseph et de la Salle (septembre 1953 - août 1962) m'ont permis de connaître l'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes de l'intérieur ; de vivre quotidiennement aux côtés des Frères, de découvrir et d'appliquer leurs méthodes pédagogiques, de partager leurs joies et leurs soucis et de travailler en tant que missionnaire laïc à leurs côtés.

C'est au lendemain de la crise de Suez, après les grandes nationalisations et le départ massif des étrangers que j'ai quitté définitivement l'Egypte pour venir m'installer à Lyon. Depuis le 15 septembre 1962, j'enseigne "Aux Lazaristes", au Cours Segno et à l'ECAM (Ecole Catholique d'Arts et Métiers), établissements sco-

...

laires, secondaires et supérieur dirigés par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Le campus des F. E. C., ancienne propriété de Pauline Jaricot, la proximité de sa Maison, les vieux bâtiments et surtout la Basilique de Fourvière qui domine la colline, respirent le rôle missionnaire de Lyon. En effet, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi - par l'aide matérielle apportée - a joué un grand rôle aux débuts des Frères en Egypte. Comment donc longer les vieux murs de la Montée Saint Barthélemy sans avoir à l'esprit toutes ces interférences étonnantes si bénéfiques aux disciples de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle ?

Ce modeste travail me permet aujourd'hui de rendre un témoignage vibrant de reconnaissance à mes anciens Maîtres et d'adresser ma sympathie toute fraternelle à mes Collègues qui oeuvrent en terre égyptienne. L'époque héroïque des pionniers est révolue mais l'oeuvre missionnaire à accomplir reste encore bien grande. En 1977, peut-être encore plus qu'en 1847, les tribulations des Frères des Ecoles Chrétiennes ne manquent pas. Un Supérieur oriental, le Frère Jacques Boulad, ami personnel et ancien collègue, veille aux destinées de l'Institut. Il essaie, dans cette Egypte en mouvement, avec l'aide de ses Frères et des Equipes d'Enseignants civils de rester fidèle au "SIGNUM FIDEI". Dans l'Egypte actuelle, où souffle un vent d'oecuménisme au sein des diverses communautés chrétiennes, de nombreux Musulmans et Chrétiens sont capables de dialoguer.

Que la PAIX soit avec tous ces hommes de bonne volonté !

PRESENTATION DES SOURCES UTILISEES ET CRITIQUES

Il s'agissait surtout d'avoir recours au témoignage des pionniers. Certains documents originaux étaient indispensables à notre travail. Nous les avons consultés à la Maison Généralice à Rome. En effet, la lecture de la correspondance échangée entre le Frère Philippe, Supérieur Général, Mgr GUASCO, le Délégué Apostolique en Egypte, le Frère Albert, Visiteur du Levant (1), le Frère Stanislas Kotska, Visiteur de Turquie (2) et le Frère Adrien de Jésus, Fondateur et Directeur de la première école à Alexandrie d'une part et de l'Institut avec le Saint-Siège et ses oeuvres (Propagation de la Foi, Oeuvres de la Sainte-Enfance...) et le

(1) Levant : nom donné aux pays de la côte orientale de la Méditerranée ; en Syrie et Palestine, 129 Frères (92 Français, 5 Luxembourgeois, 14 Orientaux et divers) forment le District de Jérusalem, avec 22 Communautés et 3.400 élèves : catholiques, orthodoxes, juifs et musulmans.

(2) Turquie : bien qu'amputée au XIXe siècle, dans la Péninsule des Balkans, par l'émancipation de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Serbie, du Monténégro, de la Bosnie et de l'Herzégovine, de la Thessalie, rendue à la Grèce et de l'Arménie Caucasique, l'Empire Ottoman s'étend largement encore, au début du XXe siècle de part et d'autre du Bosphore. Malgré tout, il fait bonne figure avec ses Provinces de Turquie d'Europe, d'Asie Mineure, de Syrie, de Palestine, d'Arménie et de Mésopotamie. Partout, sauf en ce dernier pays, qui ne possède pas de Frères, l'Institut Lasallien avait maintenu ses positions. Ainsi, la Turquie proprement dite, qui comprend aussi Salonique et Rhodes compte 248 Frères (216 Français, 12 Luxembourgeois, 14 Orientaux, 9 Allemands) qui forment le district de Constantinople.

Jusqu'au 28e Congrès Général de Paris en 1873, l'Egypte sera rattachée aux pays du Levant et représentée par le Frère Ildefonsus.

...

gouvernement français d'autre part, a permis de retracer l'historique des débuts (les pourparlers, l'arrivée, les premières installations, les difficultés rencontrées, la construction des Collèges, le droit coutumier, les méthodes pédagogiques, les appuis, les subsides et même les différends au sein des communautés).

Certes, la compilation de ces différents documents regroupés aux Archives de la Maison Généralice des F. E. C. à Rome, en quatre volumineux dossiers, ne permettait pas toujours d'élaborer un travail objectif. En effet, les passions de l'époque et les conflits inter-congrégations mettaient souvent l'accent sur des questions mineures qui ne présentaient aucun intérêt pour notre recherche.

Il a fallu retrouver l'ouvrage de base indispensable à notre travail : "Souvenir du Centenaire de l'arrivée des Frères en Egypte (1847-1947)" dont l'auteur, le Frère André-Léon, historien lui-même, nous a permis une réflexion plus profonde. Nous avons connu le Frère André-Léon et tous ses collaborateurs du "Centenaire" : les Frères Joseph-Félix, Louis-Antonin, Ismaël-Léon et Louis Stanislas. Tous ces Frères auxquels nous ajouterons les noms du Frère Jacques Boulad, Supérieur de l'Institut en Egypte, ont largement complété notre information en nous fournissant, en son temps, des précisions sur tel ou tel point. Le Frère Philippe Berlioz, archiviste, du Secrétariat National de Paris, nous a également donné d'autres indications. Précisons aussi que notre adolescence a été marquée par les fêtes grandioses du Centenaire.

Diverses publications de cette manifestation : articles de presse, discours, homélies, témoignages d'anciens élèves, rapport des Amicales, statistiques diverses... ont élargi les horizons de notre travail (cf. "Le Lotus" et "Le Bulletin" - revues scolaires éditées par le Collège de Saint-Marc d'Alexandrie et le

...

Collège Saint-Joseph de Kherenfish au Caire). Toutefois, qu'il s'agisse du Souvenir du Centenaire ou des diverses publications, nous relevons partout des propos louangeux, un manque total d'esprit critique (est-il toujours possible dans des circonstances aussi euphoriques ?) et un desiquilibre évident entre les époques. En effet, il semble que les archives des établissements scolaires soient plus fournies et méthodiquement répertoriées à partir de 1900.

Le travail gigantesque de l'historien de l'Institut des F. E. C., Georges RIGAULT, - "Histoire Générale de l'Institut des F. E. C." en 8 volumes et plus spécialement le tome VI - l'ère du Frère Philippe : "L'Institut parmi les Nations" reste une source fondamentale pour une approche scientifique de l'oeuvre lasallienne. Cette histoire est en bonne place à la Bibliothèque Universitaire ; pour notre part nous avons travaillé avec la collection de la Bibliothèque des Frères : "Aux Lazaristes" (étrange coïncidence !) et de l'Ecole Catholique d'Arts et Métiers.

Pour une meilleure connaissance du Frère Philippe, nous avons lu l'excellente biographie qui en a été faite par G. RIGAULT en 1921. Faut-il préciser - sans ironie de notre part - que cet ouvrage que nous avons trouvé à la Bibliothèque des Facultés Catholiques de Lyon n'était pas découpé ! Deux autres auteurs, M. POUJOULAT, en 1874 et M. ESCARD en 1913 ont consacré des études à la vie du Frère Philippe.

Faisons une mention spéciale de trois types de sources mis à notre dispositon par le Frère John Hasell, Directeur des Archives de la Maison Généralice :

a) les Grandes Fiches,

b) les sorties,

c) les relations mortuaires et notices nécrologiques.

...

Nous gardons par devers nous un important dossier de photocopies de ces documents.

Nous ferons mention, plus loin, de notre méthodologie pour l'exploitation de ces sources.

Les compte-rendus des Chapitres Généraux (de 1684 à 1901 regroupés en un volume et plus spécialement les C. G. de 1853, 1854, 1858, 1861, 1873, 1874 et 1875, tous tenus à Paris, montrent bien l'évolution de l'Institut au Proche-Orient. En effet, l'Egypte rattachée tout d'abord aux Etats du Levant, deviendra une province autonome au C. G. de 1874 et sera représentée par le Frère Adrien de Jésus

Les circulaires instructives et administratives (cf. Fascicule n° 329 du 3 octobre 1949, consacré à l'Apostolat Missionnaire) nous ont permis de suivre l'évolution historique de l'esprit missionnaire de l'Institut.

Nous avons trouvé un collaborateur précieux en la personne du Bibliothécaire de la M. G., Monsieur Armando Di Ferrari, qui nous a remis des textes relatifs à notre recherche et communiqué l'ouvrage du Frère Alban : "Histoire de l'Institut de Saint-Jean Baptiste de La Salle hors des frontières de la France (1700 - 1966)" - Editions Générales F. S. C. - Rome 1970.

Les travaux du Frère Léon de Marie Arez, docteur en missiologie et plus spécialement sa thèse : "L'expansion missionnaire de l'Institut des F. E. C. depuis ses origines jusqu'à la promulgation de la Constitution Sapienti Consilio (29 juin 1908), le fait historique, ses causes" ; le tableau chronologique et les sources d'archives de cette thèse constituent des outils de travail indispensables et précieux.

Nous avons également consulté dans l'oeuvre de Maurice Barrès, "Une enquête aux Pays du Levant" et lu avec intérêt

...

malgré des développements littéraires souvent grandiloquents, les prises de position véhémentes en faveur des Missions en général et des Frères en particulier. La thèse barrésienne défend les congrégations religieuses car elles contribuent largement à propager la langue et la culture françaises en Orient.

Enfin, nous avons eu recours aux travaux de Georges Goyau et plus spécialement la 4e série de ses Etudes d'Histoire Missionnaire : "L'Eglise en Marche". Son chapitre consacré à l'oeuvre missionnaire des F. E. C. a particulièrement retenu notre attention.

...

LES ETAPES DU TRAVAIL

Nous avons d'abord défini la tranche chronologique de notre travail "1847 - 1872", puis "1847 - 1875". Nous envisagions dans un premier temps de dégager l'influence exercée par les F. E. C. en Egypte au cours des premières vingt cinq années de leur installation dans ce pays.

En effet, "1847" marque l'arrivée de quatre instituteurs français, disciples de M. de La Salle, à Alexandrie (les Frères Adrien-de-Jésus, Valentinien, Théodoire et Sérénat). Il nous fallait donc dans un premier temps découvrir l'originalité de l'Institut des F. E. C. : règle de vie, vœux, caractère laïc, vie de communauté, action pédagogique, esprit missionnaire... Certes, il ne s'agissait pas d'une recherche consacrée à l'Institut lasallien mais d'approfondir nos connaissances à ce sujet pour mieux saisir le rôle et l'influence exercée par les pionniers en Egypte. L'adaptation en pays musulman exigeait de leur part de gros efforts... psychologiques, d'énormes sacrifices. Etaient-ils suffisamment préparés pour une mission aussi délicate ? Dans quel contexte ont œuvré les premiers Frères ? Quelle était la situation politique de l'Egypte ? Quelles étaient les autres missions chrétiennes en territoire égyptien ?

Il était donc indispensable d'organiser notre travail sur trois tableaux : l'Institut, l'Egypte, les Missions et de relever toutes les interactions. Mais la trilogie n'avait en elle-même qu'un sens limité car elle ne pouvait s'animer que par l'action efficace des Frères. Quelles étaient les circonstances de leur arrivée en Egypte ? Quels appuis avaient-ils obtenus des dirigeants égyptiens ? Là, nous avons élargi notre travail et arrêté définitivement notre tranche chronologique : "1847 - 1875". En effet, "1875" marque pour l'Egypte l'année cruciale, celle où le Khédive Ismaïl, au fait de sa gloire (après

...

la création des Tribunaux mixtes) est près de sa chute. "1875" est une année clé, elle marque le point de départ de l'ingérence de l'Angleterre et de la France, temporairement alliées, qui vont imposer leur tutelle à l'Egypte. Toutefois, c'est 1874 qui marque pour l'Institut des F. E. C., la fin du généralat du Frère Philippe (1), de"l'ère du Frère Philippe" et l'expansion de l'Institut dans le monde. "1874", pour la première fois l'Egypte aura son Député au XXIVe C. G. en la personne du Frère Adrien-de-Jésus.

Une autre approche nous a également paru intéressante et indispensable : les origines sociales des pionniers. Il était difficile de donner à cet aspect de la recherche l'ampleur envisagée au départ. En effet, "les Grandes Fiches" ne fournissent que des informations limitées et "les Notices Nécrologiques" sont hélàs ! trop verbeuses.

Nous abordons également les questions d'aides : Aides des Oeuvres Pontificales, aides de la France. Questions délicates, complexes et qui montrent bien la lenteur des rouages administratifs, qu'ils soient d'Eglise ou d'Etat. Les "ouvriers de la première heure" ont connu des moments difficiles ; ils ont souvent été contestés par leurs Frères, les Autorités françaises ou ... romaines, mais leur foi, leur opiniâtreté, leur courage, leur dévouement et leur persévérance n'ont jamais fait défaut.

"1847 - 1875" : Années décisives pour l'implantation

...

(1) Le décès du Frère Philippe survenu le 7 janvier 1874 obligea les Frères Assistants à convoquer un nouveau C. G. le 7 avril 1874. Le Frère Jean-Olympe, cinquième Assistant, fut élu Supérieur Général. Il mourut le 17 avril 1875 et c'est avec son successeur, le Frère Irlide, désigné au XXVe C. G. que commence pour l'Institut une ère nouvelle (clôture des travaux : 14 juillet 1875)

de l'Institut en Egypte et grâce aux pionniers, les mentalités égyptiennes seront moins xénophobes, les structures éducatives modernisées et les institutions plus tolérantes.

Nous avons essayé d'être objectif dans la relation des faits et de respecter notre tranche chronologique. Nous reconnaissons volontiers qu'aux différentes étapes de notre travail cette double préoccupation n'a jamais quitté notre esprit et il a fallu continuellement faire abstraction de notre "vécu" lasallien pour rester fidèle aux limites de notre travail. Nous croyons y avoir modestement réussi.

...

PETIT LEXIQUE LASALLIEN ET ABREVIATIONS USUELLES

MAISONS DE FORMATION

Juvénat : Jeunes sujets de 11 à 15 ans
Petit Noviciat : jusqu'à 16 ans révolus - prise d'habit.
Noviciat : après 16 ans
Scolasticat : Préparation de grades universitaires
Le Frère est surtout INSTITUTEUR ... jusqu'en 1900

FRERES

Novices employés : sans voeux
Voeux temporaires : temps précis
Voeux perpétuels : à vie (Frère Profès)

T.C.F. - C.F. - T.H.F. S.G. - F.E.C. - ou F.S.C. :
Très Cher Frère - Cher Frère - Très Honoré Frère Supérieur Général - Frères des Ecoles Chrétiennes - Fratelli delle Scuole Cristiane.
Le DROIT CANON établit en 1918 l'égalité de tous les religieux et tous les Frères font des voeux temporaires, puis des voeux perpétuels.

COMMUNAUTE, VIE COMMUNAUTAIRE

Les Frères vivent en commun selon un coutumier (cf. document annexé)
Les Novices en Egypte partagent la vie des Profès.
SIGNUM FIDEI : "Sous le signe de la Foi". Maxime de l'Institut surmontant l'étoile à cinq branches - à ne pas confondre avec les armoiries de la famille de La Salle : "INDIVISA MANENT".

J. M. J. Tous les documents émanant d'un Frère portaient ces initiales de Jésus, Marie, Joseph.

" VIVE JESUS DANS NOS COEURS " : Salut fraternel auquel le religieux répondait : " A JAMAIS " !

...

M. G. : Maison Généralice.

C. G. : Chapitre Général, les Assises de l'Institut.

G. F. : Grandes Fiches, documents signalétiques du Frère, son curriculum vitae.

N. N. : Notices Nécrologiques ou relations nécrologiques. Biographie établie au décès du Frère.

F. S. : Fiche Sortie - document identique au précédent mais fournissant des précisions utiles quant aux raisons du départ du Frère de l'Institut.

Le SUPERIEUR GENERAL vit à Rome, à la Maison Généralice. Il a ses Assistants (choisis selon des critères de base linguistique) qui ont le contrôle d'un ensemble de Districts (15 à 20 pays).

Chaque district a, à sa tête, un Frère Visiteur. Les Frères Visiteurs Généraux ont la charge des Maisons de formation.

Chaque Communauté a, à sa tête, un Frère Directeur qui n'est pas nécessairement le Directeur pédagogique.

Le Supérieur Général nomme :

- Le Procureur Général (canoniste) : relations avec les Bureaux du Vatican.
- L'Econome Général ..... : les finances.
- Le Secretaire Général.

N. B. : Les grandes mutations de l'Institut et plus spécialement le XL°, Chapitre Général - Rome 1976, ont fait également évoluer son vocabulaire et de nombreuses structures. Mais tous les termes ci-dessus gardent un caractère historique évident.

...

P L A N

CHAPITRE I L'INSTITUT DES F. E. C.

a) Le fondateur et la règle

b) La pédagogie lasallienne

c) Un institut missionnaire ; le généralat du Frère Philippe (1838 - 1874)

CHAPITRE II LES F. E. C. EN EGYPTE

a) L'Egypte à l'arrivée des F. E. C.

b) Les conditions d'installation

c) Les différents appuis

CHAPITRE III LES PIONNIERS

a) Origines géographiques et sociales

b) Vie communautaire et spiritualité

c) Formation intellectuelle et action pédagogique

CONCLUSION : PERMANENCE de L'INSTITUT DES F. E. C. en EGYPTE

DOCUMENTS

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE I : L'INSTITUT DES F. E. C.

A) Le fondateur et la règle

Les Frères des Ecoles Chrétiennes fêteront en 1980 le troisième centenaire de leur Institut.

\+

\+ \+

C'est fortuitement que leur fondateur, un prêtre rémois, Jean-Baptiste-de-La-Salle, fils de famille noble, est mis en présence de l'enseignement des pauvres.

CREATION DE L'INSTITUT :

En effet, en mars 1679, la rencontre d'un certain M. Adrien Nyel, organisateur en Champagne et dans le Laonnais des écoles gratuites pour garçons et qui lui est recommandé par sa parente Mme de Maillefer, soucieuse de fonder des petites écoles, influencera Jean-Baptiste-de-La-Salle. Il aidera M. Nyel dans toutes ses démarches et lui permettra ainsi de fonder la première école charitable le 15 avril 1679.

Mais Nyel néglige son oeuvre ; il est souvent absent et d'un tempérament entreprenant, il ouvre des écoles sans les organiser, sans se préoccuper de la formation des maîtres. De-La-Salle reçoit ceux-ci chez lui pour les repas (24 juin 1680) ; puis il les loge, avant de se transférer avec eux dans une maison particulière, le 24 juin 1682 (1). Désormais, Jean-Baptiste-de-La-Salle agira en chef et c'est le 9 mai 1684 qu'il réunit tous les maîtres pour une

...

(1) L'enseignement technique chez les F. E. C. au XVIIIe et au XIXe siècles - André Prévot - Ligel 1964.

retraite à l'issue de laquelle il leur proposera la vie de communauté et le voeu d'obéissance. Douze maîtres, les douze premiers Frères, acceptent (1)

Blain, le premier biographe du fondateur, le fait ainsi parler :

"Ça a été la rencontre de M. Nyel et par la proposition de Mme de Croyères que j'ai commencé à prendre soin des écoles de garçons. Je n'y pensais nullement auparavant. Ce n'est pas qu'on ne m'en eût pas proposé le dessein... mais il n'avait pu entrer dans mon esprit et je n'avais jamais eu la pensée de l'exécuter"(2).

LES IDEES PEDAGOGIQUES :

Ainsi, nous pouvons relever qu'à l'instar de son devancier, DEMIA (1637 - 1689 - "Les Remontrances" - manifeste démontrant la nécessité d'instruire les pauvres) Jean-Baptiste-de-La-Salle ne se propose pas d'employer à la création d'écoles son activité sacerdotale. Ce sont les évènements qui lui dictent sa conduite et c'est là une caractéristique essentielle de sa pédagogie : elle est vécue. Cette pédagogie aura également une préoccupation majeure : l'éducation chrétienne des enfants des pauvres et des artisans. Les Frères se consacrent entièrement à leur apprendre "à bien vivre".

Mais il s'agira de leur donner également la formation pratique et utilitaire qui leur permettra d'accéder au métier.

C'est son expérience et celle de ses disciples que

...

(1) Histoire Générale de l'Institut des F. E. C. - Georges Rigault - Plon - Tome I - page 171

(2) J. B. de-La-Salle - Sa vie - Blain, Edition de 1889 - page 73

Jean-Baptiste-de-La-Salle retrace dans la "Conduite des Ecoles" (1). Si l'instruction chrétienne est au premier plan des soucis du fondateur des Frères, il est recommandé de faire en sorte que les élèves soient "en état d'être employés au travail lorsque leurs parents les y voudront appliquer" (194e Méditation).

Antoine Léon (2) écrit : "Les principales créations en matière d'éducation technique de niveau élémentaire relèvent cependant de l'initiative privée. L'oeuvre des Frères des Ecoles Chrétiennes, congrégation fondée en 1680 par l'Abbé de-La-Salle, doit, à cet égard, retenir notre attention. Les membres de cette congrégation sont liés par l'engagement d'éduquer gratuitement les enfants pauvres. J. B. de-La-Salle fonde des écoles dominicales en faveur des apprentis et des ouvriers. Il inaugure, en outre, à Saint-Yon (Rouen), un pensionnat à l'usage des enfants destinés aux carrières pour lesquelles la connaissance des langues anciennes n'est pas nécessaire. Dans le programme de ce pensionnat, figurent la rhétorique, la géographie, l'hydrographie, la mécanique et la physique".

Et de son côté, F. Buisson (3) ajoute : "On enseigne à Saint-Yon, est-il dit dans un ancien Tableau de Rouen (1774), tout ce qui peut concerner le commerce, la finance, le militaire, l'architecture et les mathématiques, en un mot, tout ce qu'un jeune homme peut apprendre, à l'exception du latin. Une autre école est créée à Paris

...

(1) "Conduite des Ecoles Chrétiennes" - J. B. de-La Salle - Edition du manuscrit français 11.759 de la Bibliothèque Nationale de Paris Introduction et notes comparatives avec l'édition princeps de 1720 Frère Anselme - Paris, Procure Générale 1951.

(2) Histoire de l'Education Technique - Antoine Léon - P. U. F. Coll. QSJ - 1968.

(3) Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, article F.E.C Paris, Hachette 1911.

(Saint-Sulpice) où, tout en recevant l'instruction élémentaire, les élèves s'exercent à différents métiers. Quand il meurt en 1719, J. B. de-La-Salle laisse, en plus de l'institut de Saint-Yon, 173 classes et 9 000 élèves".

LA FORMATION DES MAITRES :

Mais toutes ces initiatives exigent des maîtres formés, M. de-La-Salle accorde une grande place à cette question. C'est dans la "Conduite des Ecoles" que nous relevons trois textes relatifs à la formation du Frère :

LES DOUZE VERTUS D'UN BON MAISTRE

"La Gravité, le Silence, l'Humilité, la Prudence, la Sagesse, la Patience, la Retenue, la Douceur, le Zèle, la Vigilance, la Piété et la Générosité".

FORMATION DES NOUVEAUX MAITRES (1)

"La formation des nouveaux maîtres consiste en deux points :

1° A ôter aux nouveaux maîtres ce qu'ils ont et qu'ils ne doivent pas avoir.

2° A leur donner ce qu'ils n'ont point et qu'il est très nécessaire qu'ils aient.

Ce qu'il faut ôter aux nouveaux maîtres, c'est :

1° Le Parler. 2° L'activité. 3° La légèreté. 4° L'empressement. 5° La rigueur et la dureté. 6° L'impatience. 7° Le rebut à l'égard de quelques-uns, l'acceptation des personnes. 8° La lenteur. 9° La pesanteur. 10° La mollesse. 11° L'esprit facile à abattre.

...

(1) Le document reproduit ci-dessous repose aux "Archives départementales du Vaucluse, Avignon, sous le titre : "Frères des Ecoles Chrétiennes d'Avignon" H. 1, 2, 3.

12° La familiarité. 13° La tendresse et les amitiés particulières. 14° L'esprit inconstant et journalier. 15° Un extérieur dissipé, vague ou arrêté et fixé à une place...

Les choses qu'il faut acquérir sont :

1° La hardiesse. 2° L'autorité et la fermeté. 3° De la retenue. Un extérieur grave, sage et modeste. 4° de la Vigilance. 5° De l'attention sur soi-même. 6° De la conduite. 7° De la prudence. 8° Un air engageant et gagnant. 9° Du zèle. 10° De la facilité à parler et à s'exprimer nettement et avec ordre et à la portée des enfants qu'on enseigne.

DES DIFFERENTES SORTES DE MAISONS DE CET INSTITUT (1)

Pour donner toute l'étendue nécessaire à la fin de cet Institut, il y aura trois sortes de maisons dans lesquelles la plus part des Exercices seront différents.

1° Il y aura une maison dans laquelle on formera et on élèvera dans l'esprit de cet Institut, ceux qui se présenteront pour y être reçus.

2° Il y aura des maisons d'Ecoles dans lesquelles les Frères s'appliqueront à tenir les Ecolesgratuitement.

3° Il pourra y avoir des maisons de séminaires dans lesquelles les Frères s'appliqueront à former pendant quelques années des Maîtres d'Ecole pour les paroisses des petites villes, de bourgs et des villages de la Campagne.

Il n'y aura point de maison d'Ecoles tenues par les Frères de cet Institut que dans les villes, et qu'il n'y ait au moins

...

(1) cf. Archives Départementales du Vaucluse - déjà citées.

cinq Frères, quatre pour tenir l'Ecole dont l'un aura la conduite de la maison et un Frère servant pour pourvoir aux besoins temporels de la maison et prendre la place dans le besoin d'un Frère d'Ecole qui pourrait tomber malade, ou avoir besoin de quelques jours de repos.

Il pourra cependant y avoir quelques maisons de deux Frères pourvu qu'elles soient en fort petit nombre et que chacune de ces maisons soit proche de quelque ville où il y ait une maison complète des Frères de cet Institut, et ces maisons de deux pourront être occupées par des Frères qui seront ou infirmes ou âgés et qui auront besoin de repos.

+

\+ +

Mais tous ces textes revêtent un caractère particulier quand on connaît l'apostolat des F. E. C. parmi les Huguenots ou Religionnaires - c'est le nom qui fut donné en France aux novateurs du XVIIIe siècle -. L'opposition entre Catholiques et Huguenots dégénéra en guerre civile. On en compta huit de 1562 à 1598. L'Edit de Nantes rétablira la paix en 1598 et accordera aux Protestants français la liberté politique et la liberté religieuse. Les réformés ayant ensuite fomenté la discorde, le Cardinal de Richelieu dut réprimer leurs tentatives. Après le siège mémorable de La Rochelle, il leur imposa la paix d'Alès (1629) qui restaura la paix politique du pays. Un demi-siècle plus tard, Louis XIV voulut achever l'oeuvre du Cardinal et réaliser l'unité religieuse. Tout fut essayé : persuasion, intimidation, menace, répression... De là les "dragonnades" dont son ministre Louvois fut le promoteur. Les Succès apostoliques de ces "missionnaires bottés" furent merveilleux en apparence. Louis XIV,

...

trompé par les rapports de ses Intendants, crut avoir vaincu l'hérésie et révoqua l'Edit de Nantes en 1685 - solution malencontreuse ! En effet, plus de deux cent mille Protestants, les plus riches du Royaume, prennent le chemin de l'exil. Les autres, les plus pauvres, restés en France, s'organisent en bandes armées. En 1702 commence la guerre des Camisards par l'assassinat de l'Abbé Chayla. Cette guerre se déroule dans les Cévennes, le Dauphiné, le Languedoc. Des conversions forcées naissent de cette méthode répressive mais la masse huguenote reste plus que jamais ancrée dans ses convictions religieuses.

Ce rapide survol historique permet de situer la nécessité d'organiser l'instruction des populations hérétiques et l'entrée en scène des F. E. C. qui participerent à l'oeuvre éducative. En effet, ils ouvrent des écoles à Alès (1707), Les Vans (1711), Die (1735), Crest (1739), Saillans, Mens (1740), dans le Dauphiné : Bourg Saint-Andéol,, Saint-Ambroix (1740), Privas (1743), Uzès (1749), Nimes (1754), dans le Languedoc. Ces écoles sont des écoles de la propagation de la Foi. L'enseignement du catéchisme et de la religion constituait l'objet formel de l'institution. Le reste : lecture, écriture, arithmétique, n'était qu'un appât. Ces écoles sont certes missionnaires. Terme quelque peu impropre pour l'époque considérée mais le caractère spécifique ne ressort-il pas de l'acte de fondation des écoles elles-mêmes ? Elles sont, en effet, établies "pour les enfants des Religionnaires". Il s'agit"d'élever la jeunesse dans la religion catholique", de lui "enseigner les élèments de la doctrine chrétienne" de "vaincre l'ignorance religieuse"... ... Ces objectifs ne relèvent-ils pas d'un esprit missionnaire ? Et comment pouvons-nous en douter lorsque les Ecoles s'appellent : "de la Propagation de la Foi" (Die,

...

Montpellier, Montauban...) et les élèves : "Propagans" ?

Les oppositions à l'établissement des nouvelles écoles ne manquent pas et l'originalité de la thèse du Frère Arex est d'avoir mis l'accent sur un point d'histoire absolument nouveau. En effet, les F. E. C. ont su faire face à toutes les difficultés et malgré les querelles religieuses ont ouvert douze écoles missionnaires parmi les Protestants de la France méridionale. Jean-Baptiste-de-La-Salle avait tenu à établir ses Frères en des régions hérétiques, les Supérieurs Généraux respecteront cette volonté du Fondateur et le Frère Arex précise "l'apostolat missionnaire des F. E. C. remonte aux origines mêmes de leur institution".

Nous donnons en annexe l'acte constitutif de "la fondation de la société" des Frères. Il est daté du 6 juin 1694. Il est facile de le situer dans le climat politique précité et de relever une phrase prophétique : "tenir ensemble et par association des écoles gratuites en quelque lieu que ce soit" !

...

B) La pédagogie lasallienne

Jean-Baptiste de La Salle n'est pas le fondateur des écoles populaires. Son originalité a surtout consisté à doter les écoles de maîtres compétents. Les pages qui précèdent nous ont permis de découvrir quelques aspects de la formation de maîtres spécialisés dans leur mission apostolique spécifique.

Ainsi les différents écrits (1) de M. de La Salle - testament pédagogique - constituent le véritable contenu de la pédagogie lasallienne. Par l'adjectif "lasallien" nous designons ce qui caractèrise les F. E. C. La pensée de leur fondateur a été constamment confrontée avec l'expérience des maîtres qui l'entouraient. De son vivant, Jean-Batiste de La Salle a étroitement contribué à tout ce qui s'est fait. Mais, après 1719, c'est le dynamisme de sa pensée qui a été mis en oeuvre par les F. E. C. et toujours actualisé suivant le contexte politique, économique et social.- C'ést surtout dans les pays de mission que le dynamisme de la pensée lasallienne se fait sentir. En effet, les F. E. C. ont toujours été soucieux et respectueux des valeurs propres aux milieux où ils s'établissaient. Ainsi, en Egypte, les pionniers seront très attentifs à la situation économique, sociale, morale et religieuse des artisans et des pauvres. Nous sommes là en présence du point de départ d'une pédagogie originale.

...

(1) Les activités d'instituteur du peuple de J.B. de La Salle nous ont légué : Les Exercices de piété, Les Cantiques spirituels, Les Règles de la bienséance et de la Civilité chrétienne, Les Devoirs d'un chrétien, la Conduite des Ecoles chrétiennes, Les Méditations pour le temps de la retraite.

Jean-Baptiste-de-La-Salle a donc voulu, pour son époque et pour les enfants dont lui et ses disciples avaient la charge, un enseignement gratuit, foncièrement chrétien, préparant à la vie et selon une expression qui lui était familière, que l'école "marche bien".

La physionomie de l'école lasallienne au temps du fondateur a de grandes similitudes avec l'école des Frères en Egypte en 1847. Tous les enfants sont regroupés dans deux ou trois classes. Au début une seule classe suffit ; la classe unique aux différents ; certaines écoles auront deux classes. Dans "La Conduite des Ecoles Chrétiennes" nous relevons que la lecture occupe une place importante. Lettres, syllabes, mots, phrases... on lit des imprimés et des manuscrits. L'écriture aussi est enseignée avec beaucoup de soin. Seuls l'apprennent ceux qui savent déjà lire. Dans une même classe, on trouve divers ordres ou divisions pour la lecture, l'écriture, le calcul. Chaque ordre comprend des faibles, des moyens et des avancés. Faut-il préciser que dans beaucoup de pays de mission cette méthode existe encore et qu'elle a prévalu en Egypte dans de nombreuses écoles de F. E. C. jusqu'en 1960 ?

Précisons également le souci de liaison avec la Paroisse. Les Frères ont toujours donné une grande place au dimanche dans leur pédagogie. Prière du matin et messe de paroisse ; l'après-midi, une heure et demie de catéchisme sur les principaux mystères, prière du soir et vêpres. On donne congé le jeudi tout entier. Le coutumier des F. E. C. en Egypte - document donné en annexe - accorde une large place aux exercices de piété avec les élèves.

Mais quelles sont les idées maîtresses de la pédagogie lasallienne ? Il s'agit tout d'abord d'une pédagogie intégrale, c'est à dire sachant allier le domaine profane au domaine religieux.

...

L'école lasallienne est une école de caractère qui doit préparer à la vie professionnelle et sociale. Nous donnons, à la page suivante, l'excellent tableau extrait de l'ouvrage de Othmar Würth (1).

La pédagogie lasallienne cherche aussi à connaître les élèves le mieux possible ; elle tient compte de la psychologie individuelle. Lors de l'inscription d'un élève une foule de renseignements son consignés dans le "Catalogue de réception". Toutes les observations concernant l'élève (absences, maladies, mauvaises récitations du catéchisme, progrès, difficultés) sont également portées sur d'autres registres. Ce sont de véritables fichiers pédagogiques. Excellents outils de références, ils suivent les élèves tout au long de leur scolarité. Que penser aujourd'hui des querelles autour du "dossier scolaire" ? Les préoccupations pédagogiques actuelles sont-elles vraiment centrées sur l'enfant ?

L'instruction donnée aux jeunes est essentiellement pratique. Lecture, écriture, calcul, nous l'avons déjà précisé, constituent un enseignement "utilitaire". "La manière de leur faire apprendre l'orthographe sera de leur faire copier des lettres écrites à la main, surtout des choses qui leur puissent être utiles d'apprendre à faire, et dont ils auront besoin dans la suite... (quittances, contrats, obligations, procurations, baux à louage et à ferme, exploits procès-verbaux...) afin qu'ils puissent s'imprimer ces choses dans l'imagination et apprendre à en faire des semblables". Ces lignes tirées de "La Conduite" sont assez significatives. M. de La Salle insiste également auprès de ses disciples en leur demandant "de faire écrire aux élèves ce qu'ils auront retenu du catéchisme..."

...

(1) O. Würth - "La pédagogie de J.B. de La Salle - une contribution historique à l'orthopédagogie. Travail de diplôme présenté à l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg Suisse - 1972.

Schéma de la pensée de J. B. de La Salle sur l'école lasallienne

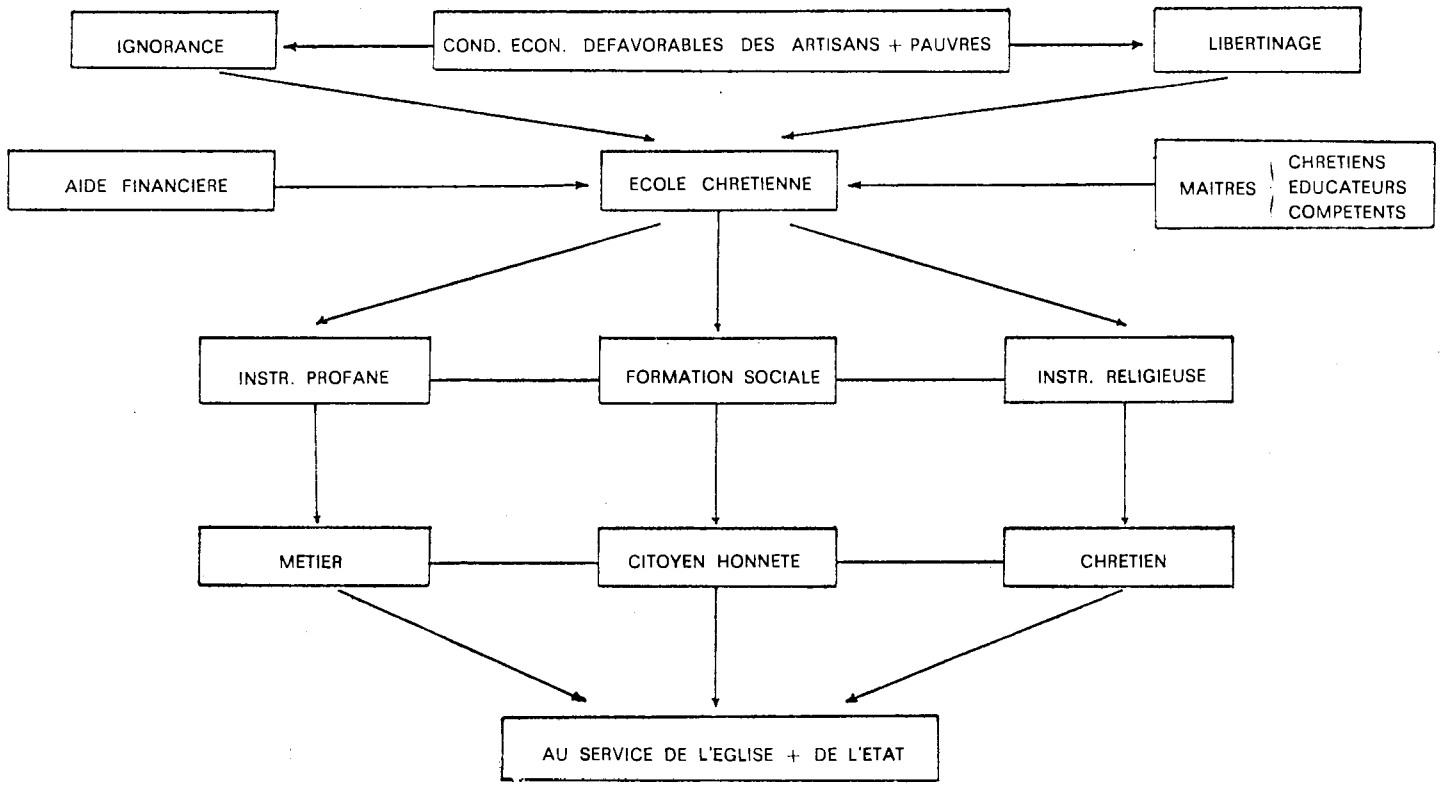

D'autre part, M. de La Salle préconise aussi une grande participation des élèves à la bonne marche de la classe, de l'école, par un système de charges. Excellente initiative pour intéresser les enfants et éduquer leur sens de la responsabilité.- Ces rôles d'officiers de la classe existent encore - sous d'autres formes, certes - dans toutes les Ecoles des Frères. Voici quelques exemples : le portier, le sonneur, le récitateur de prières, les premiers de bancs, les balayeurs, les visiteurs des absents... l'aumônier qui recueille le pain et les fruits en surplus pendant le repas afin que l'instituteur puisse les donner aux plus nécessiteux ; le ministre de la messe qui apprend à d'autres à servir la messe ; les distributeurs et collecteurs de papiers et de livres... Aujourd'hui "les responsables" de différents services ne perpétuent-ils pas les fonctions des officiers et de leurs suppléants de l'Ecole lasallienne du XVIIe ?

Enfin, malgré les difficultés qui résultent du grand nombre d'élèves, les Frères ont beaucoup d'égards envers les cas individuels. Ils savent nuancer la conduite à tenir devant chaque enfant. Si M. de La Salle demande à ses maîtres beaucoup de psychologie, celle-ci apparaît encore plus dans la pédagogie lasallienne différentielle. En effet, au chapitre qu'il consacre aux corrections, le Fondateur demande à ses disciples d'avoir des conduites nuancées envers des élèves mal élevés, insolents, légers, opiniâtres, timides, stupides... les petits enfants, les nouveaux venus, les accusants, les accusés.

Mais il est un point fondamental dans la pédagogie lasallienne qui n'échappe pas à l'observateur : le climat serein de la classe. En effet, dans un passage de "La Conduite", nous relevons qu'une des raisons pour laquelle les enfants font parfois l'école buissonnière provient de ce qu'ils "ont peu d'affection pour le maître qui n'est pas engageant et ne sait pas la manière de les gagner ; ou

....

a un extérieur sombre et sauvage ; ou par ce qu'ils sont rebutés de lui, de ce qu'il crie ou frappe facilement" et les remèdes sont aussitôt préconisés : "les maîtres s'appliqueront à être fort engageants et à avoir un extérieur affable, honnête et ouvert". Pour créer le climat, l'extérieur affable du maître ne suffit pas et M. de La Salle suggère également la pratique du chant. Son recueil de cantique a été rédigé à cet effet. Les Frères ont souvent usé de cet artifice pédagogique auprès des jeunes enfants pour créer le calme dans la classe à l'occasion des leçons d'instruction religieuse. Ainsi, cette éducation affectueuse a toujours permis un travail dans la joie et la confiance réciproque, et par le fait même bien plus efficace.

Aujourd'hui encore les Anciens Elèves des F. E. C. se plaisent à retracer les aspects originaux de cette pédagogie. Mais difficilement observables en France - à l'exception de certaines écoles de type rural - les caractéristiques de la pédagogie lasallienne restent encore valables à l'étranger en général et en Egypte en particulier.

Remarque : Tous les extraits cités de "La Conduite des Ecoles Chrétiennes" sont tirés de l'Edition comparée du manuscrit dit de 1706 et du texte imprimé de 1720 - Nous nous sommes également inspirés de l'excellent article du Frère Anselme d'Haese : La pédagogie lasallienne in "Bulletin des F. E. C. Paris 1951.

C) Un institut missionnaire : le généralat du Frère Philippe (1838 - 1874)

Le fait capital de l'histoire de l'Institut des F. E. C. au XIXe siècle, c'est leur dispersion à travers le monde. Dans ses études d'Histoire Missionnaire, "L'Eglise en Marche", Georges Goyau précise : "La vie de l'Institut des Frères jouait désormais un rôle dans les destinées mêmes de l'Eglise en marche ; l'Institut devenait, au delà des mers, un instrument de conquête spirituelle. Avant même que Benoît XV, avant même que Pie XI eussent insisté sur la nécessité, pour l'oeuvre missionnaire, de la coopération d'instituts d'enseignants les Frères avaient déjà pris position sous les lointaines latitudes comme éducateurs de la jeunesse et comme collaborateurs du sacerdoce apostolique". Désormais, l'Institut prit donc conscience de cette nouvelle vocation et s'intéressa aux enfants de tous les horizons religieux. Chrétiens séparés, juifs, musulmans reconnaissent les valeurs morales et pédagogiques des disciples de Jean-Baptiste de La Salle et leur confient leurs enfants.

Mais à quel moment de l'Histoire de l'Institut des F. E. C. apparaît pour la première fois la notion de mission ? Dès 1737, le Frère Timothée, Supérieur Général, avait envoyé deux de ses disciples, les Frères Denis et Pacifique, au Canada pour examiner l'opportunité d'une fondation à Montréal. Les enquêtes furent négatives. Mais en 1774, sur la demande expresse du gouvernement les Frères fondent le pensionnat Saint-Victor de la Martinique. Cet établissement sera fermé en 1798.

Toutefois, en 1810, le Frère Gerbaud, Supérieur Général, lance un vibrant appel à l'émigration missionnaire. Nous sommes à une époque où l'univers catholique prend conscience des effets désastreux de la suppression des Jésuites et des répercussions de la tourmente

***

révolutionnaire. Il faudra près de cinquante ans pour permettre aux congrégations religieuses de reprendre leurs visées et leurs activités missionnaires. La France manque d'hommes et de capitaux et les F. E. C. ont vécu dans le sillage de la désaffection religieuse. Toutefois, le zèle du Frère Gerbaud suscitera de nombreuses vocations missionnaires. Nous lisons dans une de ses circulaires : "Il s'agit de trouver six religieux fervents, six apôtres, six François Xavier. Qui nous donnera des coeurs d'Augustin, des coeurs enflammés, pour aller incendier du saint amour l'Ile Bourbon ? Tels sont les coeurs qu'il faut porter dans cette Mission, avec la généreuse résolution de mourir, s'il est nécessaire". Ainsi, au début de la Restauration, les Frères, par leur oeuvre scolaire contribueront à l'évangélisation de la Réunion. Nous relevons dans la chronologie missionnaire de l'Institut des F. E. C. la création du premier établissement : 25 mai 1817 à Saint-Denis, diocèse de Saint-Denis. Les pionniers de cette oeuvre, les Frères Scubilion Paraskève, Jean de Matha, ont marqué l'Ile Bourbon par la sainteté de leur vie et par un incomparable dévouement. Jeunes et ardents, ils se mirent résolument à l'oeuvre mais leur zèle entreprenant ne sût être prudent. Les pionniers de l'Ile Bourbon ont voulu trop entreprendre et ruinèrent leur santé. Découragés par les difficultés et une certaine hostilité, ils rentrèrent en France. L'école de Saint-Denis fut définitivement fermée. Les autres établissements de Saint-Paul (fondé en mai 1817), de Saint-Pierre (fondé le 3 novembre 1817) et de Saint-Benoî (fondé en 1823) seront également fermés et rouverts respectivement en 1833 et 1843. A la même époque, s'embarquant de Bordeaux le 3 juillet 1817, les Frères Antonin, Aubin et Fulgence, s'installent en Louisiane. En 1823, les Lasalliens sont à Cayenne. Ils font d'excellentes besognes et les autorités civiles et ecclésiastiques, le Préfet Apostolique surtout, et les parents d'élèves, les apprécient. Mais à

...

Saint-Denis, en Louisiane ou à Cayenne, les trois premiers essais missionnaires lasalliens n'ont pas réussi. Pourquoi ? Les pionniers n'étaient pas assez préparés à leur mission. En effet, leur enthousiasme ne pouvait suffire à assurer la stabilité de leur vocation missionnaire. Il leur fallait surtout une solidarité plus étroite et, plus encore, une conviction profonde dans les esprits. C'est dans une lettre-circulaire du 14 juin 1823, que le Frère Guillaume-de-Jésus consacre un chapitre tout entier à la vocation missionnaire du Frère. Ce document constitue le premier Directoire missionnaire des F. E. C. Un prologue solennel met le missionnaire en face du problème essentiel de sa vocation. "Il est l'ambassadeur du Christ, le messager de sa vérité et de son amour. A l'exemple du Maître, il doit annoncer l'Evangile, prêcher la vérité avec courage et douceur. Tout un programme d'ascèse missionnaire doit accompagner son action apostolique et le prémunir contre les dangers du milieu, de la faiblesse humaine, du démon, contre les difficultés de toutes sortes qu'il faut vaincre avec la grâce de Dieu, jusqu'au martyre s'il le faut, pour être fidèle à la mission évangélisatrice à laquelle le Frère est destiné".

Ainsi, dans tous les pays de missions (1) l'Institut

...

(1) Que faut-il entendre par <u>pays de missions</u> ? (cf. Circulaire N. 329) Des monographies populaires ou des vies de missionnaires isolés donneraient l'impression que les "missions" se trouvent normalement dans des régions incultes ou chez des peuples déshérités. Ce serait une erreur de généraliser ainsi, parce que l'Eglise, de tout temps, a délégué ses missionnaires auprès de peuples de haute culture, comme le sont encore aujourd'hui les grandes nations d'Extrême Orient.

Le seul aspect ethnographique ne permet donc pas de préciser le sens de "pays de missions". Les divisions géographiques ou politiques, sujettes à de constantes modifications, s'avèrent également insuffisantes. On ne peut davantage se baser sur la plus ou moins grande fidélité à l'observance des lois de l'Eglise, car des groupes de néophytes, en pays de missions authentiques, sont souvent plus fervents que nombre de paroisses de nos pays catholiques.

Pour définir le pays de missions, il faut une base stable

...

lasallien a dépêché des religieux formés dans "le but de planter, d'établir l'Eglise de Jésus-Christ d'une manière définitive et stable dans les lieux où elle ne l'est pas encore" (Dossiers n° 37 - R. P. Charles, S. J. organisateur des semaines missionnaires de Louvain). Et l'on peut conclure qu'une région est pays de missions aussi longtemps que l'Eglise visible n'y est pas établie avec tous les organismes qui lui permettent de se suffire à elle-même. Mission au sens premier, <u>envoi</u> (du verbe latin <u>mittere</u>, <u>missum</u> : envoyer). C'est dans ce sens d'envoi qu'il faut entendre les Missions divines dans la théologie de la Trinité et aussi la "mission des Apôtres" ; c'est, à la lettre, un envoi : "comme mon Père m'a envoyé, moi-même je vous envoie ; allez... enseignez, (en grec : faites-vous des disciples)... baptisez... " (Matth., XXVIII, 19).

Mais, selon le contexte, le mot "mission" ne signifie plus précisément "envoi", il désigne le groupe de prédicateurs, ou un ensemble de prédications, prières et autres exercices, propres à renouveler la ferveur chrétienne et à convertir les pécheurs. Le plus souvent même, au singulier, nous l'employons dans le sens abstrait de but à atteindre, comme dans cette phrase : Notre "mission" à nous, Frères des Ecoles Chrétiennes, est l'éducation chrétienne, surtout des enfants pauvres.

En effet, les Frères missionnaires ont suscité des vocations, des relèves permettant ainsi à des indigènes d'assumer leur christianisme. En Egypte, plus qu'ailleurs, les disciples de M. de La Salle ont permis une "conscientisation" chrétienne authentiquement "égyptienne".

...

Suite (1) Page précédente :

qui puisse s'appliquer à tous les peuples, à tous les lieux, à toutes les époques. Après de longues discussions, intéressantes d'ailleurs, les missiologues en sont venus à une entente presque complète pour appuyer leur définition sur la fin même ou l'objet spécifique des missions.

Les tableaux chronologiques et nos brefs rappels historiques permettent de relever que dès ses origines l'Institut lasallien ne s'est pas confiné aux frontières françaises. Mais l'idée missionnaire s'épanouit et progresse sous le généralat du Frère Philippe.

Les demandes de F. E. C. affluent du monde entier. Les archives romaines regorgent de documents très intéressants à ce propos. Relevons, au hasard, cette lettre adressée au Frère Philippe par Mgr Beurel, premier Vicaire Apostolique de Malacca, en date du 3 novembre 1845 :

"Une de vos écoles fera un bien immense en ce pays ... Une lutte à mort s'est engagée entre le protestantisme et le catholicisme dans mon vicariat ; il faut, Très Honoré Frère, que vous aidiez à sauver les enfants, avenir du pays".

Le Supérieur Général attache une grande place aux missions dans ses préoccupations. Dans la Circulaire n° 256 p. 1, datée du 12 août 1859 où il recommande aux prières de l'Institut quatorze Frères qui partent les uns pour l'Hindoustan, les autres pour le Nouveau Mexique, le Frère Philippe dira à tous ses fils spirituels :

"Votre amour pour l'Eglise et l'Institut vous fera voir avec une religieuse satisfaction nos Frères s'associer ainsi à l'oeuvre admirable de la Propagation de la Foi, devenir les auxiliaires humbles et dévoués des hommes apostoliques qui défrichent le champ du Seigneur au prix de tant de sueurs, de fatigues, et quelquefois de leur sang".

A la mort du vaillant Supérieur (le 7 janvier 1874) l'Institut comptera 174 maisons, réparties comme suit :

- Etats-Unis	66	- Turquie	5
- Canada	28	- Ile Maurice ...	8
- La Réunion	17	- Egypte	3
- Indes & pays avoisinants ...	16	- Tunisie	2
- Algérie	14	- Seychelles	1
- Equateur	7	- Birmanie	1
- Indochine	6		

...

QUELS SONT LES NOUVEAUX PAYS DE MISSIONS DES F. E. C. ENTRE 1847 et 1875 ?

NATIONS	Localités d'accueil	ANNEES
EGYPTE	Alexandrie	1847
ALLEMAGNE	Coblenz	1850
MALAISIE	Penang & Singapour	1852
ALGERIE	Alger & Oran	1854
GRANDE BRETAGNE	Londres & Clapham	1855
TUNISIE	Tunis	1855
AUTRICHE	Wien	1857
GRECE	Syra	1858
MAURICE	Port-Louis	1859
INDOUSTAN	Calcutta	1859
BIRMANIE	Rangoon & Moulmein	1860
ROUMANIE	Bucarest	1861
EQUATEUR	Quito	1863
MADAGASCAR	Tananarive	1866
VIET-NAM	Saigon	1866
SEYCHELLES	Mahé	1867
CEYLAN	Colombo	1867
MONACO	Monaco-Ville	1868
CHINE	Hong-Kong	1875

N. B. Ce tableau qui respecte les tranches chronologiques de notre travail permet de relever les politiques expansionnistes de l'Institut des F. E. C. sous le généralat du Frère Philippe.

...

DANS QUELS PAYS TRAVAILLENT LES F. E. C.

à leur arrivée en EGYPTE en 1847 ?

NATIONS	LOCALITES D'ACCUEIL	ANNEES
FRANCE	Reims	1680
ITALIE	Rome	1701
SUISSE	Estavayer	1750
MARTINIQUE	Fort-Royal	1774
BELGIQUE	Saint-Hubert	1791
REUNION	Saint-Denis	1817
GUYANE	Cayenne	1823
CANADA	Montreal	1837
TURQUIE	Constantinople & Smyrne	1841
ETATS-UNIS	Baltimore	1845

Faisons un bref rappel de la vie lasallienne du Frère Philippe, "le géant des fondations" (cf. déclarations de l'évêque de Saint-Denis, de l'Ile de la Réunion, almanach religieux de 1868 p. 100, cité par le Frère Arez), "le second fondateur" de l'Institut, comme diront ses Frères après sa mort.

Né à Gachat le 1er novembre 1792, le "pédagogue populaire" du XIXe siècle avait suivi pendant la terreur, à Chaturange, l'école du maître Galet qui n'était autre que l'ex-Lasallien Frère Laure. En 1805, une lettre annonçait à ce dernier la restauration de l'Institut. Sans tarder, il prend congé de ses écoliers. "J'étais avant la Révolution, leur dit-il, Frère des Ecoles Chrétiennes... J'apprends que, grâce à Dieu, notre Société se rétablit en France... Si quelques-uns parmi vous voulaient y entrer pour se consacrer au bon Dieu et à l'éducation des enfants..." (circulaire n° 369 - Paris 1er mars 1874). Dans son auditoire, Jean-Baptiste Chapet et Mathieu Bransiet ont été saisis par l'invitation. Ils se présentent au Noviciat, le premier en 1807, le second en 1809. Le 7 décembre, Mathieu Bransiet, âgé de 17 ans, revêt l'habit lasallien.

Il s'appelait Frère Boniface au temps où il faisait la petite classe à Lyon ; et Frère Philippe depuis 1816. D'Auray dans le Morbihan, où il enseigne en 1812, il passe à Rethel, Reims, Metz, en qualité de Directeur.

A partir de 1822, année où il arrive à Paris, s'ouvre largement sa carrière de Chef : directeur de Saint-Nicolas-des-Champs, Visiteur du District parisien, auteur d'une bibliothèque classique, Assistant du Supérieur Général depuis le 2 septembre 1830, Supérieur Général le 21 novembre 1838.

Entouré de ses six Assistants, du Frère Calixte surtout, "l'âme de son âme", du Frère Léon, le diligent Secrétaire Géné-

...

ral, il va réaliser une oeuvre immense (1) et devenir un véritable chef d'empire.

En 1838, il n'y avait point encore de Provinces missionnaires. Dès 1849 on en comptait deux. Au Chapitre Général de 1873, on en dénombrait huit, groupant un total de cent trente-quatre maisons : treize en Algérie-Tunisie, vingt-six à la Réunion, Maurice, Madagascar, les Iles Seychelles ; cinq dans le Proche-Orient ; onze aux Indes, en Malaisie, en Birmanie, en Cochinchine, Ceylan ; vingt-cinq au Canada ; cinquante aux Etats-Unis. Dix-neuf députés sur les soixante-dix qui composaient la haute assemblée représentaient les 1272 Frères missionnaires (2). Il nous est infiniment doux, écrira le Frère Philippe dans son compte-rendu des résultats du Chapitre, d'avoir à vous dire combien nous avons été réjoui et encouragé par le touchant spectacle que nous ont offert nos chers Frères Capitulants qui, venus des contrées les plus diverses par les moeurs, situées à des distances immenses, placées sous toutes les latitudes, se sont montrés tous également empressés à concourir aux mesures qui peuvent resserrer de plus en plus les liens de l'unité entre toutes les parties de l'Institut (circulaire non numérotée, du 5 août 1873, p. 1).

...

(1) Cfr. Georges Rigault, Un grand Educateur apostolique. Le Frère Philippe, Paris, Procure Générale, 1931.

(2) Ils se répartissent comme suit : Canada, 255 ; Etats-Unis; 590 ; Algérie, 95 ; Tunisie, 11 ; Egypte, 62 ; La Réunion, 103 ; Ile Maurice, 11 ; Madagascar, 6 ; Iles Seychelles, 5 ; Ile Ceylan , 16 Indes, 7 ; Birmanie, 16 ; Malaisie, 5 ; Singapore, 6; Cochinchine, 15 ; Angleterre, 31 ; Turquie; 44.

Les Vicaires Apostoliques adressent leurs demandes au Frère Philippe ; elles parviennent du Thibet (1844), de Pondichéry (1844) de Saint-Petersbourg (1853), d'Ava et Pégu (1854), des Indes : Bombay (1855), Maïsseur (1858), Coïmbatore (1861), Cochin (1869), Madras (1872) ; de Ceylan (1858) ; de Tahiti (1858), de Gibraltar, d'Aden en Arabie (1863) ; de la Tripolitaine : Bengasi et Tripoli (1863) ; de Stockholm (1872), d'Athènes (1858) ; de Durazzo en Albanie (1874) ; du Natal (1874). S'il ne les exauce pas toujours, du moins il laisse la porte ouverte pour des futures négociations. On peut dire en vérité qu'à part la Chine où les Frères pénètrent en 1875 et la Palestine où ils s'installent en 1878, les frontières du monde missionnaire lasallien ne changent plus pendant le XIXe siècle.

Le 5 février 1875, Pie IX adressa "au Frère Calixte et aux autres Assistants de la Congrégation des Ecoles Chrétiennes" un bref de condoléances et d'éloges. "Intelligence droite dans un corps sain, esprit de foi et de charité, humble vénération et ardent amour pour le Saint-Siège, diligente surveillance de toutes choses, vertu de fécondité, patriotisme", tels étaient les caractères essentiels que le Pape soulignait en cet "excellent Supérieur". (1)

(1) Remarque : L'excellent ouvrage de G. Rigault "Le Frère Philippe" déjà cité, est un précieux outil de travail pour une meilleure connaissance de l'apôtre lasallien. Il est intéressant de relever les divisions de cette biographie :
- Un Chef d'Instituteurs : L'oeuvre pédagogique du Frère Philippe
- Un Chef religieux : La formation spirituelle d'une congrégation enseignante.
- Un Chef d'Empire : L'expansion mondiale de l'Institut lasallien.

...

Les trois premiers successeurs du Frère Philippe ne feront qu'affermir "les conquêtes missionnaires" et travaillerent en profondeur. Mais il faudra attendre le XXe siècle pour ouvrir de nouveaux panoramas missionnaires à l'Institut des F. E. C. Les Frères s'installeront définitivement en Australie, en Afrique du Sud, au Congo, au Niger, au Cameroun, au Maroc, en Ethiopie, en Somalie, aux Antilles, au Japon, en Papouasie, en Nouvelle-Zélande et en Thaïlande.

Le Frère Ares précise : "Un événement très douloureux pour le pays qui fut le berceau de l'Institut lasallien, mais qu'il faut pourtant considérer comme providentiel du point de vue de la foi - nous voulons parler de l'ostracisme dont furent frappées les congrégations religieuses enseignantes, en France, en 1904 - permit aux Frères d'entreprendre ces oeuvres nouvelles. Le vent de la persécution les dispersa dans toutes directions".

Ainsi, pour sauver certaines de leurs Maisons, les Frères acceptent de partir à l'étranger "porter la culture française" et... par la même occasion, l'Evangile. (C'est le cas de la Maison des Frères à Caluire qui resta propriété de l'Institut au lendemain de 1904/1905 lors de l'abrogation du concordat de 1901).

CHAPITRE II : LES F. E. C. EN EGYPTE

A) L'Egypte à l'arrivée des F. E. C.

Le Sultan de Constantinople, "Commandeur des Croyants" tolère que des religieux étrangers s'installent dans les villes de la Turquie d'Europe, de l'Asie-Mineure, de la Syrie-Palestine.

La religion musulmane est draconnienne et ses adeptes ne peuvent changer de religion sans être passibles de la peine de mort. Se croyant ainsi prémuni contre toute forme de prosélytisme religieux, le Sultan accueille les Occidentaux et sait tirer profit de leur présence.

L'Empire Otteman, qui s'étend du Danube au Nil, a de nombreux sujets chrétiens (les raïas : "têtes de troupeaux") et ces derniers en appellent ouvertement à la France qui, depuis le XVIe siècle, veille officiellement sur leur existence et leurs intérêts. Rigault précise : "selon les accords diplomatiques, la protection des ambassadeurs et des consuls français se trouve acquise à toute l'église qui se réclame du Christ, quelle que soit la nationalité de ses prêtres". A fortiori, les missionnaires citoyens de l'Etat protecteur jouissent de précieux avantages.

Aussi, quand la situation politique de la Turquie donnera des latitudes à l'apostolat et que les armées qui faisaient trembler l'Europe auront disparu le Christianisme s'imposera. L'indépendance de la Grèce en 1831 servira de coup d'envoi et l'affirmation d'une orthodoxie suscitera de nouveaux élans catholiques. Dès que Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, se taille une souveraineté aux dépens du Sultan les puissances s'inquiètent. En 1840, on est à deux doigts de la guerre ; la France ayant soutenu Méhémet-Ali contre la Russie,

...

l'Angleterre et l'Autriche , se verra favorablement accueillie en Egypte.

C'est en 1841 que les Frères, sur la demande des Lazaristes, iront s'installer à Smyrne. Mais les accords intervenus entre les deux Congrégations attireront les foudres de l'Archevêque latin, Mgr Antoine Mussabini, le le juin 1841, il adressait un courrier à la Maison Mère du Faubourg Saint-Martin : "Je connais trop l'admirable institution à la tête de laquelle vous êtes placé, Monsieur le Supérieur, pour ne pas voir d'avance le bien qui résulterait des efforts dê vos bons Frères. Mais je ne puis m'empêcher de désapprouver la démarche des Lazaristes qui, pendant mon absence et sans aucune autorisation de ma part, se sont permis d'appeler dans mon diocèse une nouvelle Corporation". Le prélat ajoutait plus tard, dans une autre lettre adressée au Frère Philippe, "les Frères ne viennent pas fonder de maison et resteront simplement les "collaborateurs" de Saint-Lazare".

Les déboires ne manqueront pas également à Constantinople. Aussi d'une part les tracasseries que connaîtront les Supérieurs avant leur installation définitive sur les territoires de l'ancienne Byzance et d'autre part les sollicitudes de Méhémet-Ali et de ses successeurs donneront aux réalisations égyptiennes toute leur ampleur.

Mais rappelons l'état des relations franco-égyptiennes avant l'arrivée des F. E. C. :

L'Egypte entre dans l'histoire moderne avec l'e xpédition de Bonaparte. L'épopée française est courte et le pays s'engourdit. Un Albanais, Méhémet-Ali, officier ottoman sait, par toutes sortes d'intrigues, s'imposer. Il reçoit de la Porte son firman d'investiture en 1806. Il reste au nouveau Pacha deux adversaires à abattre : les Mamelucks et les Anglais. Des concours de circonstances favorise-

...

rent Méhémet-Ali : d'une part l'alliance france-turque contre la coalition de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Les troupes anglaises, commandées par le Général Fraser, débarquent à Alexandrie ; attaquées à Rosette, vaincues, elles capitulent. Les Mamelucks qui avaient offert d'aider l'ennemi n'ont pas agi. Ils représentent pour le Pacha "la 8ème plaie". En 1811, c'est le massacre de la Citadelle du Caire. Et de 1811 à 1841, l'oeuvre intérieure suivra son cours avec l'aide des Français - Officiers chargés d'exercer les troupes, Ingénieurs appelés à diriger et à accroître la production des richesses, (Mougel et Linant de Bellefonds).

Un exemple : à proximité du Caire, le Pacha commence la construction du barrage (le premier) de la pointe du delta.

De cette époque date la culture du coton introduite par l'agronome français JUMEL et qui fera plus tard la richesse du pays (1).

Après l'alerte de 1840, les sympathies de Méhémet-Ali se transforment en attachement indéfectible et il déclare au Comte Walewski, l'envoyé d'Adolphe Thiers : "Toute ma vie, je serai reconnaissant à la France de ce qu'elle a fait pour moi ; en mourant je léguerai cette reconnaissance à mes enfants et leur recommanderai de rester toujours sous sa protection". (2)

Dans sa prodigalité, le Pacha décerne des titres : "PACHA" - "BEY" aux français. La langue française obtient droit de cité. En 1826, les sujets les plus doués sont instruits à Paris (art militaire, techniques industrielles, droit administratif, médecine...)

...

(1) Histoire de l'Egypte moderne - Maxime Chrétien P.U.F. QSJ 1950

(2) Fr. Charles-Roux - Histoire de la Nation Egyptienne de G. Hanotaux, t. VI - p. 234

Les premiers privilégiés traduisent à l'usage des écoles des ouvrages français. L'Etat encourage la formation d'une élite confiée à un personnel en grande partie recruté dans le royaume de Louis-Philippe.

Grâce à Clot-Bey, l'Ecole de médecine ouvre ses portes en 1827. Elle sera dirigée jusqu'en 1877 par des Français. Il en sera de même pour le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique (1836) composé de Français et d'Egyptiens formés en France. Une "Mission scolaire" présidée par Barthélemy Saint-Hilaire patronnait les travaux des jeunes gens venus en France.

Dans un numéro d'Amitiés Catholique Françaises du 15 juin 1928, François Veuillet précise :

"Si pareil rôle se trouvait dévolu, en contrée musulmane, à la nation française, il faut souligner que ce n'était pas en dépit mais bien à cause de son glorieux passé de christianisme. Le souvenir de Saint-Louis s'associait à l'admiration du Pacha pour Napoléon. Encore plus vivement que le prestige des soldats révolutionnaires, vainqueurs des Mamelucks, brillait, aux yeux des orientaux, l'auréole des Croisés. La France avait acquis, d'abord par sa conduite d'adversaire chevaleresque, et puis par ses services, le droit de propager sa civilisation. Sans avoir besoin de dissimuler ses croyances, au contraire en se présentant sous le signe de la Croix elle s'affirmait digne de devenir - mieux que la protectrice - l'éducatrice, d'un peuple qui, obscurément, aspirait à l'indépendance.

Un article du Frère Gerdien dans le journal "La Vie Catholique" numéro du 22 octobre 1927, précise :

"Depuis le XIIIe siècle, les Franciscains - dits "Pères de Terre Sainte" - étaient seuls à entretenir la foi, comme une lampe en veilleuse, au pays de Saint-Athanase et de Saint-Antoine. Ils avaient, à l'origine, exercé leur ministère auprès des commerçants

...

occidentaux établis dans les villes du littoral. Aux lendemain de la bataille de Lépante, ils s'enhardirent, et se fixèrent à Alexandrie, dans la maison des consuls de France. En 1632, ils bâtissaient un petit couvent et une chapelle".

Musulmans et Chrétiens seront traités, sous Méhémet-Ali, sur un pied d'égalité, l'Egypte connaîtra une véritable ère de prospérité.

C'est dans ce climat de tolérance, xénophile, qu'arriveront les quatre premiers disciples de M. de La Salle.

Un véritable esprit de tolérance souffle et, Bowring, observateur anglais, dans une note adressée à Palmerston en 1839, écrivait : "Personne n'éprouve plus la moindre contrariété pour une raison d'opinion religieuse".

Mais qu'en est-il du Christianisme en Egypte ?

L'Egypte a connu à l'époque romaine (30 av. J. C. à 323 de notre ère) une histoire agitée. Colonie romaine, elle a accueilli les balbutiements "du message chrétien". Le christianisme est un des élèments de cette agitation. La propagation a été très obscure mais nous savons que l'évangéliste Marc, entre 40 et 49, avait eu l'honneur d'instaurer le nouveau culte à Alexandrie où il fut enterré avant que des marchands vénitiens ne l'eussent transporté chez eux. L'Egypte est tombée entre les mains des Musulmans en 640, c'est à dire deux siècles et demi après l'édit de Théodose (389). Les Coptes, (altération du grec : aiguptos, égyptien) vrais Egyptiens, ont coexisté avec les Musulmans.

Ainsi la domination arabe laissa sagement la liberté du culte qu'elle avait trouvé installé dans le pays, mais on comprend pourtant que la nouvelle religion des maîtres, servie par des convictions profondes et pratiquée par des foules de plus en plus

...

nombreuses ait éliminé et refoulé en grande partie l'ancienne religion. Aussi, c'est dans ce "climat" difficile qu'oeuvrent les disciples de Jean-Baptiste de La Salle installés à Smyrne (1er avril 1841, Ecole Saint-Jean) et à Constantinople (4 novembre 1841, Ecole Saint-Benoît).

La Providence a ses voies et veille sur l'Institut. Un personnage religieux important, influent, grand admirateur des Lasalliens offrira de nouveaux champs d'action. Il s'agit de Mgr. Guasco.

L'intervention de Mgr Perpetuo GUASCO :

Les Frères ont connu dé nombreuses difficultés en Turquie et les Supérieurs marquent quelques réticences avant de répondre à l'appel de Mgr Perpetuo Guasco qui remplit en Egypte, auprès des catholiques, les fonctions épiscopales, avec les titres de Vicaire Apostolique et de Délégué du Saint-Siège.

Le représentant du Vatican connaît les F. E. C. de longue date. C'est à Rome qu'il les a vus à l'oeuvre. Il sait que ce sont de bons catéchistes.

Une correspondance échangée entre Mgr Guasco et le Frère Philippe met bien l'accent sur les activités circonscrites que le prélat souhaite confier aux Frères : <u>l'instruction morale et religieuse des petits pauvres de son troupeau</u>.

En effet, le port d'Alexandrie attire et retient une population de manoeuvres, de débardeurs, de bateliers, de forains... Toutes les races de la Méditerranée se côtoient - les catholiques sont italiens, levantins, français... et il s'agit de s'occuper de toute une population enfantine.

Au mois de mai 1847, le Frère Stanislas Kotska, mandaté par le Supérieur Général, rencontrera Mgr Guasco et conviendra

...

avec lui des clauses d'installation et de fonctionnement. Il est convenu qu'un enseignement de nature profane s'ajoutera aux directions catéchistiques. Les Frères enseigneront leur langue et le français deviendra le commun langage des écoliers.

Les Lazaristes offrent d'accueillir les Frères chez eux ; ils s'engagent à tout mettre en oeuvre pour permettre aux lasalliens une complète sécurité et une légitime liberté.- Ils fournissent à chaque maître un salaire et s'engagent à céder - mais plus tard ! - une partie du terrain qu'ils tiennent de la libéralité de Méhémet-Ali.

Tous les termes de la convention ont été pesés par M. Leroy, Préfet des Lazaristes, reconnus satisfaisants par Mgr Guasco, et acceptés par le Frère Stanislas Keteka.

Un mois plus tard, les quatre Frères débarquaient. Le 1er juillet : 3 classes sont ouvertes ; elles accueillent 120 élèves le 18 du même mois. Mgr Guasco bénit les travaux commencés.

+

+ +

B) Les conditions d'installation

Les Frères et les Lazaristes collaborent pendant plus d'un an dans une harmonie totale. Le dévouement des Frères, le nombre des élèves et la réputation de leur Ecole incitent des notables de la ville à leur confier leurs enfants.

Le 20 juillet 1848 en accord avec les Lazaristes et avec le consentement de Mgr Guasco, les Lasalliens ouvrent une "Ecole payante" ou demi-pensionnat. L'oeuvre prospère et permet de faire face aux dépenses d'entretien de l'école gratuite qui compte déjà 200 élèves. Trois nouveaux Frères arrivent de France et sont accueillis dans la joie.

a) Les premières mésententes - la crise :

Les Lazaristes avaient usé de beaucoup de bienveillance vis à vis de leurs collègues ; ils les considéraient tels des "instituteurs des pauvres" et les maintenaient à un rôle secondaire. Mais l'influence grandissante des Lasalliens - et surtout parmi les notables - gêne les prêtres de la Mission. Ils souhaitent oeuvrer seuls et témoignent aux "rabats blancs" une froideur ostentatoire. Les relations se tendent (cf. documents). Les tiraillements entre les deux Congrégations à Smyrne et à Constantinople, à l'heure où sont menées les enquêtes pour déterminer les causes des conflits, n'arrangent rien à la situation.

Et, en 1851, le Supérieur des Lazaristes, M. Etienne, prie le Frère Philippe de retirer ses confrères. C'est en 1852, alors que leurs hôtes centralisent tout, puisqu'ils s'attribuent la direction du nouveau demi-pensionnat, que les Frères décident de se retirer L'Ecole gratuite ne peut être maintenue sans l'appert du collège payant ! Les instituteurs n'ont plus de logement... Mais la Providence veille à l'oeuvre et la solution viendra de Mgr Guasco.

---

b) L'appui des Franciscains :

Le délégué du Saint-Siège estime trop les Frères pour perdre leur précieuse collaboration. Après avoir définitivement admis la séparation des deux Congrégations, le prélat découvre l'arrangement idéal.

Mgr Guasco exerce sur les Franciscains les pleins pouvoirs. Il les invite à céder aux Frères l'école attenante à l'Eglise Sainte-Catherine. Les Pères ont, jusqu'alors, tenu les classes. Ils sont chez eux ; le terrain et les bâtiments dépendent de la Custodie de Terre-Sainte. Mgr Guasco, fin diplomate, soucieux de conserver d'excellentes relations avec l'Institut et de ménager l'avenir en vue de réaliser d'autres projets apostoliques, fera rédiger un contrat, "un protocole d'accord" donnant aux Frères l'usage de l'école. Ils pourront rassembler les petits Alexandrins des milieux populaires et "dans le périmètre conventuel, là où s'étend une surface libre, ils sont autorisés à construire" (1).

C'est le 25 avril 1858, en la fête de l'Apôtre Saint-Marc, patron d'Alexandrie, que les fondations sont jetées et que le CONTRAT est signé.

Nous donnons en annexe le texte intégral de ce contrat qui sera à l'origine de nombreux différends. Nous relevons trois catégories de remarques à formuler :

1°) Les F. E. C. restent uniquement usagers du terrain et le nouveau Collège s'élève aux frais de la Délégation Apostolique. Situation génante et complexe sur le plan juridique.

2°) La collaboration des F. E. C. avec les Franciscains risque de provoquer des frottements identiques à ceux nés de la colla-

...

(1) "Le Lotus" - Bulletin du Collège Sainte-Catherine, Alexandrie 1921

boration avec les Lazaristes. Mais, ici, il s'agit des orientations pédagogiques.

Dans quelle mesure y-aura-t-il identités de vues ? Et de surcroit comment éviter les heurts entre les mentalités françaises et... italiennes ?

3°) Les mêmes aléas économiques précédemment soulevés semblent être reconduits. En effet, l'entretien des instituteurs et des professeurs, le maintien des classes gratuites dépendent du succès de l'établissement payant.

Aussi, dès la signature du contrat se dessinèrent à l'horizon des difficultés juridiques, pédagogiques et économiques. Mgr Guasco, fin diplomate, évita crises et conflits. Ses successeurs durent faire face à de pénibles situations.

Nous donnons également en annexe un document que nous jugeons intéressant. Il s'agit de la lettre de Mgr Guasco au Frère Philippe. Cette lettre précise les concessions des Franciscains : ils offrent aux F. E. C. leur couvent pour le demi-pensionnat et leur cédent également leur externat.

*

* *

Toutefois, le Délégué Apostolique souhaitait élargir l'activité des Frères. Il avait évité de justesse le retour des pédagogues en France. Aussi, c'est sans hésitation qu'il offrit au Frère Adrien de Jésus l'immeuble où il résidait lors de ses séjours au Caire.

a) L'installation chez les Franciscains, au Mousky :

Il n'existait au Caire, à cette époque, qu'une seule école catholique. Une cinquantaine de garçons, fils de paroissiens des Franciscains du Mousky, fréquentaient cet établissement. Les Pères de Terre Sainte assuraient la formation religieuse et profane des

...

jeunes enfants tout en consacrant leur ministère aux fidèles de l'église latin. Le Mousky est - et a toujours été - un quartier très populeux et non moins populaire du Caire. En effet, c'est encore aujourd'hui un véritable coupe-gorge : ruelles étroites, échopes de toutes sortes, marigots, vieilles maisons insalubres... Comment imaginer l'état des lieux à l'arrivée des Frères ? Ce quartier pittoresque, mais non moins nauséabond, devait devenir un champ d'apostolat. La vie grouille partout et la proximité des bazars arabes ne manque pas de charme pour les jeunes missionnaires. L'Islam se trouve à chaque coin de rue et les Frères se familiarisent bien vite avec le quartier, ses habitants, Arabes ou Européens ; les habitudes se prennent et "les rabats blancs" sont bien accueillis partout. La ville "aux cent minarets" n'a plus de secrets pour les Lasalliens et ils travaillent sans relâche et avec patience au salut des âmes et à l'enseignement du français.

En effet, avant leur arrivée, la colonie franque s'exprime en italien. Les nouvelles générations imprimeront des habitudes nouvelles et le savoir-faire des disciples de M. de La Salle est prébant. Le Frère Directeur Taparel et ses confrères, les Frères Meli, Prémon, Pierre-Marie et Clémème travaillent avec zèle avec des moyens financiers limités. Là, encore, malgré la charité et la bonhomie de l'accueil des Franciscains, les Frères devaient faire preuve de ... courage pour éviter de se sentir dépaysés dans ce milieu "<u>italien</u>". La collaboration a toujours gardé un caractère sympathique et les Frères travaillent dans la joie. Cette collaboration durera cinq ans.

Le Frère Taparel tombe malade. Déjà, dans toute la capitale on ne parle que de la "Madrassat El Kebira" - "la grande école" -. Les milieux officiels s'intéressent à l'action pédagogique des Frères et Saïd Pacha demande un rapport à Monsieur le Consul de France.

...

b) <u>Le bienveillance de Saïd Pacha et les débuts du Collège St Joseph</u> :

Le Consul de France remit au fils de Méhémet Ali un rapport élogieux et demanda pour eux un terrain où ils pourraient installer une école.

Le Vice-Roi laissa libre choix parmi ses domaines. Un amas, non loin de l'Ecole du Mousky, retint l'attention des Frères. Non seulement le Prince ratifia le choix mais il tint à participer aux frais de déblaiement. L'acte du 17 février 1859, outre la cession gratuite de l'immeuble, contenait une donation de 30.000 francs.

C'est ainsi que devait naître le Collège Saint-Joseph de Khorenfish (Couroumfich) les locaux avaient abrité autrefois une fabrique d'indienne, un "caracol" - commissariat de police... des écuries royales !..)

Une précision historique d'importance : en accordant ses libéralités aux F. E. C., le Vice-Roi d'Egypte avait voulu marquer ses sympathies envers la France et sa confiance à l'égard des professeurs religieux.

Nous relevons chez Rigault : "C'était l'heure où il fournissait à son ami Ferdinand de Lesseps tous les moyens d'engager l'audacieuse entreprise du canal de Suez. Il se plaisait ainsi à suivre les traces et à continuer l'oeuvre de son père Méhémet. Les consuls Sabatier et Delaporte, le Frère Isfrid bénéficiaient de dispositions si heureuses. A Paris, on était renseigné avec exactitude, et on avait lieu de se réjouir. Saïd tenait à notifier personnellement au ministère du quai d'Orsay les grâces qu'il accordait aux Lasalliens.

Deux hommes faits pour se compléter, menèrent l'entreprise des travaux de Khorenfish. Le premier, dessinateur et mathématicien, dressa les plans : le F. SOLAIRE. L'autre, familiarisé de bonne heure avec la langue et les gens du pays, hardi et entreprenant,

...

mena les opérations sur le chantier : le F. PIERRE-MARIE.

Les constructions commencées en février 1859, et menées bon train, permettront l'occupation du rez-de-chaussée dès le 14 juillet suivant. Les Frères quittaient définitivement les Franciscains.

✦

✦ ✦

Les questions d'argent restent, là encore, le souci majeur. Les donateurs seront trouvés sur place : les consuls généraux de France, d'Autriche, d'Angleterre, de Belgique, du Grand-Duché de Toscane, d'Espagne, de Naples et de Sardaigne.... souscrivent généreusement. Les notabilités de la colonie "franque" apportent également leur large contribution.

Les Frères adopteront la même façon de procéder : création de deux écoles : "Saint-Joseph" deviendra l'établissement payant et la "Sainte-Famille", l'école gratuite. Cette coexistence permettra d'équilibrer les budgets car les apports spontanés et généreux des débuts feront souvent défaut au cours des ans.

✦

✦ ✦

Relevons au passage le rôle actif joué par le Frère Ildefonsus qui pendant près de vingt ans (1860 - 1879) consolidera l'oeuvre lasallienne au Caire et permettra ainsi aux successeurs de l'étendre. (A l'arrivée du Frère Ildefonsus au Caire, 16 Frères enseignent à 114 élèves au Collège Saint Joseph et à 71 à l'Ecole de la Sainte Famille. Au départ du Frère Ildefonsus, nous relevons : 26 Frères - 159 élèves payants et 181 gratuits).

Rigault rapporte qu'à la même époque, Sachot, dans son rapport à Victor Duruy sur l'instruction publique en Egypte,

...

pouvait dire : "L'ecole des F. E. C. tient le premier rang parmi les établissements européens d'instruction au Caire, tant par le nombre de ses élèves que par sa bonne tenue, son intelligente direction, la variété et la solidité de son enseignement".

Mais cette reconnaissance officielle reste encore réservée. C'est seulement le 15 mai 1923 que nous lirons dans un article de Georges Goyau (1) : "Dans les colonies étrangères, dans les groupements religieux où ils joueront plus tard un rôle, ces élèves apporteront, avec la pratique de la langue française enseignée chez les Frères, les échos de notre état d'esprit, les souvenirs de notre littérature, l'admiration pour notre histoire. Devenus pères, ils réclameront pour leurs fils tout ce que les Frères ont su leur faire aimer ; ils revendiqueront, pour la génération qui vient, une diffusion de plus en plus large de nos idées et de nos méthodes. Ainsi se propagent, par les Frères et grâce aux Frères, notre langue, notre esprit et notre influence".

(1) Georges Goyau, Pionniers de la plus grande France. Les Frères des Ecoles chrétiennes. Revue des Deux-Mondes - 15 mai 1923.

LE CONTRAT DU 25 AVRIL 1853

"Le Révérend Père Gardien et Curé, d'une part, agissant en son propre nom de tous ses successeurs dans le couvent de Terre-Sainte ;

"Le vénérable Frère Adrien, directeur des Ecoles chrétiennes d'Alexandrie, d'autre part,

"ont arrêté les articles suivants dont la teneur est l'oeuvre du Révérendissime Custode et a reçu l'assentiment des deux Généraux :

"1° L'établissement est toujours propriété de Terre-Sainte, c'est à dire du Saint-Siège (1).

"2° Il ne pourra servir à d'autre usage que celui pour lequel il est fondé, c'est à dire pour les écoles de garçons et pour l'habitation des Frères ;

"3° Si les Frères veulent ou doivent abandonner l'établissement pour une cause légitime, reconnue par l'Ordinaire (du diocèse) et par le Saint-Siège, ils ne pourront y placer d'autres corporations religieuses ou des prêtres sans le consentement du ministre général de l'Ordre.(franciscains), du Discréteire et du Supérieur de Terre-Sainte ;

"4° Si les Frères veulent avoir non seulement les classes élémentaires, mais aussi les supérieures, c'est à dire celles de rhétorique, de philosophie et de théologie, et qu'ils manquent du personnel apte à enseigner ces spécialités, elles seront professées

...

(1) Le voeu de pauvreté absolu interdit aux Frères mineurs tout exercice du droit de propriété, même à titre collectif. Les immeubles nécessaires à l'Ordre ne lui appartiennent donc pas, juridiquement

par des religieux franciscains, présentés par le ministre général et approuvé par l'Ordinaire ;

"5° La Direction spirituelle des écoles, sauf les droits (que revendiquerait) l'Ordinaire, et la discipline religieuse des jeunes gens seront confiés aux religieux franciscains qui, en outre, s'obligeront à entendre les confessions tant des Frères que des élèves et se chargeront de l'administration des sacrements ;

"6° Si les Frères veulent recevoir des pensionnaires, le prix de la pension sera fixé par l'Ordinaire, sans aucune immixtion de la part des Franciscains ;

"7° Les Frères garderont la libre direction de leur maison, cette administration ne concernant en rien les Révérends Pères ;

"8° Les Religieux franciscains ne prennent aucune espèce d'engagement au sujet de l'entretien (de la communauté lasallienne) ;

"9° Si les élèves désirent apprendre (en sus du français) quelque autre langue que les Frères n'enseignent point, les Pères seront en droit de donner les leçons utiles, toutefois après avoir obtenu permission des Supérieurs.

"10° Les libéralités éventuelles de bienfaiteurs à l'égard de l'établissement ne pourront jamais diminuer l'étendue des droits de la custodie sur l'ensemble des immeubles".

La lecture de ce contrat permet de relever trois types de remarques :

1°) Remarque d'ordre juridique : Les FEC restent uniquement usagers du terrain et le nouveau Collège s'élève aux frais de la Délégation apostolique. Situation complexe et gênante pour l'Institut et source de conflits ultérieurement. Mais de par " la protection que leur assure le repésentant du Saint-Siège " les Frères jouissent d'une grande sécurité.

2°) Remarques d'ordre psycho-pédagogiques : La collaboration des FEC et des Franciscains provoque souvent des frottements identiques à ceux nés de la collaboration avec les Lazaristes. Ici, il s'agira surtout des orientations pédagogiques. Comment éviter des heurts entre les mentalités françaises et ... italiennes ?

3°) Remarques d'ordre économique : Les mêmes aléas économiques précédemment soulevés semblent être reconduits. En effet, l'entretien des instituteurs et des professeurs, le maintien des classes gratuites dépendent du succès de l'établissement payant.

En définitive, malgré toute la bonne volenté dont firent preuve les disciples du Poverello d'Assise et ceux de M. Jean-Baptiste de La Salle, le contrat du 25 avril 1853 devait, dans les années qui suivirent, être à l'origine de nombreux malentendus entre les deux Missions.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES FONDATIONS DES F. E. C.

EN EGYPTE (1847 - 1875)

1847	COLLEGE SAINTE-CATHERINE	ALEXANDRIE
1847	ECOLE GRATUITE	ALEXANDRIE
1854	COLLEGE SAINT-JOSEPH	LE CAIRE
1854	COLLEGE DE LA SAINTE FAMILLE (ECOLE GRATUITE)	LE CAIRE
1873	COLLEGE SAINT-JOSEPH	ALEXANDRIE

L'Institut se développe jusqu'en 1928 avec la fondation du Collège Saint-Marc de Chatby à Alexandrie. Il comptera à cette date 35 établissements scolaires d'inégale importance.

Il faut également signaler l'ouverture du Juvénat Saint-Jean-Baptiste de La Salle de Zizinia, banlieue d'Alexandrie, en date du 20 septembre 1948.

(Sources : M. G.)

N. B. : Nous renvoyons à l'excellente nomenclature de la chronologie missionnaire de l'Institut des F. E. C. établie par le Frère Léon de Marie Arox (cf. Sources et bibliographies)

C) Les différents appuis

Les oeuvres humaines ont besoin d'encouragement pour persévérer. Mais il est des moments difficiles où les bons voeux et les promesses évasives ne suffisent plus. Il ne s'agit pas de réconfort moral mais d'un soutien matériel. Qu'il s'agisse donc des débuts, tout comme au lendemain de l'épidémie du choléra, et même beaucoup plus tard, les Frères et leurs Ecoles ont besoin de moyens financiers pour perpétuer leur oeuvre.

L'aide viendra du côté de la France (aide limitée et sporadique), du côté du Pays d'accueil, l'Egypte (aide somptuaire au départ ; efficace mais elle ira en s'amenuisant) et du côté des Oeuvres Pontificales (aides régulières).

Les précédents chapitres ont fait allusion à quelques aspects particuliers de cette aide. Analysons, à présent, quelques unes de ses caractéristiques essentielles.

+

\+ +

a) La France :

Elle accordera toujours son aide morale mais sera réticente pour l'attribution des subsides. Les Lasalliens attendront la chute du second Empire pour solliciter l'aide du gouvernement de Versailles.

C'est le 24 août 1872 que M. de Remusat, ministre des Affaires Etrangères, invite le gérant du Consulat de France au Caire à tenir le Frère Ildefonsus d'une décision favorable : 2.000 francs sont alloués à son école (Archives du ministère des Affaires Etrangères, fonds "Secours Religieux", carton 8 - 1872 - cité par Rigault).

Il est intéressant de signaler que cette allocation sera considérée "accidentelle". Les Frères s'efforceront d'en obtenir

...

l'équivalent l'année suivante. Le Frère Ildefonsus déclarera le 22 septembre 1873 : "Sur la demande de M. de Vogüé, ambassadeur à Constantinople, son Excellence M. Le Ministre vint en aide à notre maison du Caire. Or, les circonstances n'ont pas changé. "Notre école gratuite compte toujours environ 150 élèves, de plusieurs nations et religions, mais pour la plupart catholiques, et(parmi eux) quelques français". Cette population scolaire serait plus nombreuse si l'on disposait d'un local moins exigu. Avec 10.000 francs, "nous ferions bâtir dans nos cours pour agrandir nos classes". Une solution de cette espèce apparait d'autant plus souhaitable que l'on annonce l'ouverture prochaine d'une école "libre, gratuite et universelle", soutenue par les subsides du Vice-Roi, et qui ne comportera aucun enseignement religieux".

C'est Rigault qui précise que l'allocation de 2.000 frs est également accordée pour 1873.

"Le ministre des Affaires Etrangères ne se refuse pas à étudier le projet dont parle le Frère Ildefonsus. Mais la suggestion vient trop tard pour être soumise à l'examen de l'ambassadeur de France avant la clôture de l'exercice budgétaire : "c'est seulement lors de la prochaine répartition (des secours) aux établissements religieux d'Orient, c'est à dire dans le courant de l'année 1874 - est-il écrit le 3 novembre 1873 à M. Pellissier de Reynaud, consul au Caire - qu'il me sera permis d'apprécier si et dans quelle mesure il est possible de répondre au voeu exprimé par le directeur de l'école des Frères".

(Archives du Ministère des Affaires étrangères - fond "Secours religieux" - 1873)

Nous pouvons conclure, sans nous tromper, que la France s'intéressera "économiquement" au sort des "missions"... religieuses" quand les intérêts du gouvernement français seront en jeu.

...

Qu'il s'agisse de l'Egypte, de la Syrie ou de la Palestine, la diplomatie française aura des attitudes identiques. Les écoles religieuses françaises de l'époque ont obtenu toutes les assurances à la veille des grandes crises de politique... nationale ou internationale. De ce point de vue, il nous faut reconnaître que les pionniers, tels le Frère Adrien-de-Jésus, le Frère Ildefonsus ou plus tard, le Frère Hugonis ou le Frère Evagre, étaient sous des apparences simples et bienveillantes des hommes fermes et obstinés qui savaient tirer les ficelles au bon moment et préciser aux représentants de la France leurs intérêts et leurs devoirs.

b) <u>L'Egypte</u> :

Nous ne reviendrons pas sur les prodigalités du Vice-Roi Saïd Pacha. Il donna à l'oeuvre son véritable coup d'envoi. Mais c'est au Khédive Ismaïl que nous devons accorder la première place. En effet, la reconnaissance officielle de l'oeuvre émérite des Frères est due, au fils d'Ibrahim. Nous donnons à la page suivante un tableau de la dynastie de Mehamed Ali; il permet de situer les différents règnes et de relever que l'arrivée des Frères en Egypte correspond à une époque de renouveau pour la nation égyptienne.

Au mois de Février 1861, Ismaïl Pacha confie aux Frères de Kheronfish la formation d'une vingtaine de "grands garçons descendants des Mamelouckes" (?). Origines contestées par de nombreux historiens mais ces jeunes gens appartenaient à l'aristocratie et étaient destinés aux plus hautes charges de la nation. Dès qu'il succèdera à son oncle Saïd, Ismaïl manifestera encore plus sa sympathie envers les F. E. C. Lors de la visite du Sultan Abdel Aziz à son fastueux vassal, les Frères ne furent pas oubliés dans les largesses accordées en réjouissance d'un tel évènement.

Avec Ismaïl, ancien élève de Saint-Cyr, la France exerce une influence prépondérante. Le pays évolue et le Khédive "jeune

...

au puissant et fastueux monarque. Les Frères reçoivent sa visite le 21 mars 1863, peu après son avènement et les jeunes princes, ses fils, se firent un plaisir d'assister aux solennelles distributions de prix, auxquelles accourait l'élite cairote.

Tant de bienveillance présagent de sérieuses garanties de libre développement et de stabilité.

C'est en 1864 que le Khédive Ismaïl donnera aux Frères d'Alexandrie un terrain sur la route qui mène à la colonne Pompée. C'est là que s'élève l(actuelle Maison dite de la Sainte-Famille.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA DYNASTIE EGYPTIENNE

Méhémet Aly (1)	1805 - 1849
deux fils prédécédés :	
- Toussoun	
- Ibrahim (régent en 1848)	
Abbas, fils de Toussoun	1849 - 1854
Saïd, dernier fils de Méhémet Aly	1854 - 1863
Ismaïl, fils d'Ibrahim	1863 - 1879

Remarque : Précisons la réaction d'Abbas contre l'oeuvre de son grand-père et son hostilité envers la France et son indifférence envers les Frères. C'est le règne de Saïd qui marque le retour à la collaboration européenne, la supression des monopoles économiques et surtout le percement du Canal de Suez. Quant au règne d'Ismaïl le Magnifique, il se divise en deux phases opposées : l'une, de splendeur (1863 -1875) l'autre, de détresse (1875 - 1879).

Notre étude s'intéresse plus particulièrement à la première phase - celle qui concerne les libéralités du Khédive envers les F. E. C.

(1) Nous avons gardé la phonétique turque. Le nom exact : "Mohamed Aly" est donné par Charles-Roux dans "Histoire de la Nation egyptienne". Les deux noms se retrouvent dans les manuels d'histoire.

c) Les Oeuvres Pontificales :

Notre étude se situe à l'époque faste de l'Institut dans le monde. Le Frère Philippe, nous l'avons vu, a travaillé au salut des peuples sous le regard de la Papauté, en collaboration et en accord avec le Vicaire de Jésus-Christ.

Son action se déroulera sur "un plan à la fois parallèle et subordonné aux lignes essentielles du Souverain Pontificat" (1) Jean Mastaï et Matthieu Bransiet sont nés en 1792 et leur règne qui a duré, à l'un et à l'autre, plus de trente ans, se recoupe chronologiquement du début à la fin. Le Supérieur Général des F. E. C. a su entrer dans les vues du Pape Pie IX et obtenir pour son Institut les puissants appuis de l'Eglise. "Le rôle de la France dans la propagation de la foi catholique a toujours été éminent, même aux moments de son histoire où la politique en a fait un adversaire de l'Eglise ; dans les premiers temps du pontificat de Pie IX, elle a été le défenseur principal du Saint-Siège. L'intense développement de la vie et des oeuvres catholiques, la valeur des hommes, l'ampleur et le retentissement des débats ont donné à cette nation, en cette seconde moitié du 19e siècle, une importance toute particulière qui retint toujours l'attention du Père commun des fidèles et qui répondit souvent à la paternelle confiance qu'il avait mise en elle". (2)

Nous donnons à la fin de ce chapitre une note sur l'oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi. Nous n'avons pas consacré

...

(1) Histoire Générale... Rigault - Introduction - Tome VI

(2) Histoire des Papes - Gaston Castella - Tome III - Editions Stauffacher - Zurich - 1966.

un temps de recherche nous permettant de chiffrer les appuis financiers des Oeuvres Pontificales ; les archives lasalliennes ne fournissent aucune précision à ce sujet. Notre fourchette de dates : 1847 - 1875, ne saurait aborder globalement cette terminologie "Oeuvres Pontificales" car il s'agit surtout de l'aide financière de la Propagation de la Foi. Une étude spéciale pourrait être envisagée. Toutefois précisons que le Saint-Siège a toujours tenu - même dans les moments politiques les plus douloureux de l'unité italienne - "la question romaine" à garder le contact avec les Lasalliens en Egypte.

A une lettre dans laquelle les Frères témoignent au Saint-Père leur filiale attachement et l'assurent de leurs prières, Pie IX répond : en date du 13 décembre 1863, ce document précieusement conservé à Rome est présenté par le Frère André Léon dans le Centenaire des F. E. C. en Egypte. Nous donnons, ci-après, quelques extraits de ce document :

"Au moment où tant de calamités publiques et privées, tant de troubles et de bouleversements, viennent fondre comme une tempête sur la société et la faire chanceler jusque sur ses bases, votre ferme espérance et les voeux que vous formez pour l'Eglise, pour Nous et pour votre pays, ont vivement consolé notre coeur affligé"

..... "De nos jours, irrité par les iniquités du siècle, quoiqu'il suscite, par l'entremise des méchants, des guerres et des séditions, quoiqu'il ébranle la société humaine jusque dans ses fondements, et permette qu'on persécute son Eglise, nous devons croire néanmoins que tous ces maux n'arrivent que pour notre salut, et qu'ils sont comme autant de voix qui nous engagent à revenir à Lui de tout notre coeur".....

..... "Ne vous épouvantez donc pas, Chers Fils, à la vue de des maux qui fondent sur nous ; ne vous découragez point. Si vous entreprenez avec courage cette réforme spirituelle, si vous désirez ardemment que les efforts de ceux qui vous montrent la voie de la vérité et qui travaillent à votre perfection produisent des fruits abondants, demandez cette faveur à Dieu, qui donne toujours avec largesse à ceux qui l'invoquent avec confiance, et Il donnera l'accroissement à vos efforts et à vos travaux.....

..... "La Sainte Famille qui, pendant son séjour parmi vous a renversé les idoles de l'Egypte, renversera pareillement tous les obstacles et ramènera à son ancienne splendeur cette terre des Saints"

...

Réconfort moral pour les Fils de Saint J. Baptiste de La Salle aux moments difficiles de leur apostolat.

+
+ +

Aujourd'hui encore l'Institut des F. E. C. est très attaché aux Oeuvres Pontificales et c'est en Orient, plus qu'ailleurs, qu'il travaille à leur rayonnement. Le Vatican accorde des appuis financiers aux différentes Congrégations religieuses et les F. E. C. ont leur part. Il est difficile, voire impossible, d'obtenir des données chiffrées.

Nous avons jugé intéressant de présenter deux des oeuvres les plus influentes : "Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi" et "l'Oeuvre Pontificale de la Sainte Enfance". Elles correspondent bien à la spiritualité lasallienne. En effet, qu'il s'agisse du rayonnement de l'Eglise dans le monde ou de la protection de l'enfance, les F. E. C. ont joué un rôle évident. Tous les Supérieurs demanderont à leurs administrés de faire connaître et d'encourager les Oeuvres Pontificales.

Dans les classes, les Frères se faisaient les propagandistes de l'oeuvre. Pour encourager leurs élèves à donner "autant que leur pauvreté le leur permettait", il fallait leur montrer "que leur obole n'était pas seulement un acte de bienfaisance" ou "le prix du morceau de pain" qui soutiendrait la vie laborieuse d'un ouvrier apostolique, mais, écrivait avec éloquence le Frère Philippe, "la parole qui convertira les âmes, la doctrine qui éclairera l'ignorant ; la voix qui ébranlera le désert, qui déracinera les habitudes les plus invétérées, qui brisera les coeurs les plus endurcis". Par leurs aumônes et "plus encore par leur prières", les donateurs devenaient des "apôtres avec les apôtres et participants aux mérites des martyrs".

...

Riches et pauvres, même ceux-ci, témoignait le Frère Irlide à Pie IX, réservaient leur petite pièce pour la Propagation de la Foi".

Ces extraits ont été tirés de la circulaire du Frère Philippe - n° 256 - Paris, le 12 août 1859 pages 5 à 7.

NOTE SUR L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

1°) Origine et développement :

a) En 1815, Mgr Dubourg, Evèque de Nouvelle-Orléans, de retour à Lyon, de concert avec Madame Petit, fonda une association de prières et d'aumônes pour aider les Missions d'Amérique.

b) En 1816, Pauline Jaricot et Claudine Thevent, de Lyon, fondent une association pour venir en aide aux Missions Etrangères de Paris, par la prière et l'aumône.

c) Ils s'inspirèrent d'une fondation protestante de Baptistes qui demandait cinq sous par semaines à ses associés.

d) Le premier groupe se forma entre les ouvrières d'une filature de Lyon.

e) Le 3 mai 182[illegible], les deux groupes Petit et Jaricot formèrent ensemble l'Oeuvre de la Propagation de la Foi pour aider aux Missions de l'Eglise universelle.

f) Les associés furent divisés en groupes de dix, cent et mille avec zélateurs.

g) Le 28 mai 1822, les Statuts de l'Association furent approuvés par le Cardinal Fesch.

h) Le 15 mars 1823, Pie VII l'enrichit des premières indulgences.

i) Les Papes Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoit XV, Pie XI et Pie XII comblèrent l'association de bénédictions, d'indulgences et de privilèges.

j) Pauline Jaricot (1799 - 1862) est considérée comme la principale fondatrice de l'Oeuvre.

k) Par le motu Proprio "Romanorum Pontificum", 3 mai 1922, Pie XI transporté le siège de l'administration à Rome ; il plaça l'association sous la dépendance directe de la S. C. de la Propagande et la déclara la Première Oeuvre Missionnaire Pontificale.

2°) Nature et fin :

a) La nature et la fin de l'association sont exposés dans le Motu Proprio précité.

b) Les Constitutions s'expriment ainsi : "La Pieuse Oeuvre de

...

la Propagation de la Foi... est une association de tous les fidèles de toutes les nations dans le but non seulement de prier collectivement pour l'évangélisation de toute la terre, mais aussi de soutenir les Missions par des aumônes et de répartir ces aumônes des fidèles entre les diverses Missions".

3°) Organisation :

a) L'Oeuvre est dirigée par un Conseil Supérieur Général résidant à Rome.

b) Le Président du Conseil est le Secrétaire de la S. C. de la Propagande, nommé par le Pape.

c) Dans toutes les nations où l'Oeuvre est établie il existe un Conseil National dépendant du Conseil Supérieur Général. Ce Conseil National est nommé par la S. C. de la Propagande.

d) Dans chaque Diocèse, un Directeur diocésain nommé par l'Ordinaire, s'occupe de l'Oeuvre.

e) Dans chaque paroisse, une Commission dirigée par le Curé ou un délégué se charge d'inscrire les membres, de distribuer les Annales, de recueillir les aumônes et de les transmettre au centre diocésain.

f) Les aumônes du monde entier sont envoyées au Conseil Supérieur Général qui au nom du Souverain Pontife en fait une distribution équitable à toutes les missions selon les nécessités.

Note :

Nos établissements paroissieux traitent avec la paroisse. Nos établissements indépendants, Collèges, etc... traitent avec le Conseil diocésain.

Suivent les conditions d'inscription, les indulgences et privilèges, les obligations de propager l'Oeuvre.

Les Frères en Egypte obtiennent par leur Visiteur des subsides de la Propagation de la Foi. Ils représentent, aux débuts, la prise en charge des trois maîtres de l'Egole gratuite de la Sainte-Famille au Caire.

+

+ +

NOTE SUR L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA SAINTE ENFANCE

1°) Origine et développement :

a) Cette Oeuvre fut fondée par Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy, en 1842.

b) Depuis sa tendre enfance cet évêque avait été ému par la pensée du sort de millions d'enfants abandonnés ou mis à mort dans les pays païens.

c) Il se rencontre un jour avec Pauline Jaricot qui se préoccupait également du même problème.

d) Ensemble ils jetèrent les fondements de cette Oeuvre admirable.

e) Le saint évêque parcourut la Belgique et la France pour affermir et développer cette organisation nouvelle et mourut en 1844 comme il se préparait à aller en Chine.

f) Son oeuvre lui survécut et fut approuvée par les Papes Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoit XV, Pie XI et Pie XII.

g) Pie XI, par le Motu Proprio du 3 mai 1922, la classa comme la seconde des Oeuvres Missionnaires Pontificales.

2°) Nature et organisation :

a) La Sainte-Enfance est une association internationale des enfants catholiques qui au nom et pour l'amour de Jésus-Enfant viennent en aide aux enfants païens.

1- En leur procurant la grâce du baptême et le salut de leur âme
2- En pourvoyant au rachat et à l'entretien des enfants abandonn
3- Par leur adoption et leur éducation dans des familles chrétie nes.
4- Par l'érection d'écoles, de collèges, d'orphelinats, etc... préparant ainsi des vocations au clergé indigène.

b) La Sainte-Enfance a ouvert le ciel à des millions d'enfants recueillis et baptisés.

c) Chaque année, on compte environ 300.000 enfants baptisés in articulo mortis.

d) L'Association se divise en groupes de douze membres pour honorer les Douze ans de Jésus.

...

e) Douze groupes forment une subdivision ; douze subdivision forment une division.

f) L'organisation relève du Conseil des Oeuvres Missionnaires du Diocèse qui communique avec le Conseil Général qui se trouve à Paris.

g) Les annales de la Sainte-Enfance donnent un résumé de l'emploi des fonds recueillis.

✦

✦ ✦

Les F. E. C. font connaître et aimer les OPM et dès les premières années de leur établissement en Egypte ils ont propagé les Oeuvres. Tous leurs anciens élèves sont des Apôtres acharnés des Oeuvres Pontificales. Ils le deviendront encore d'avantage dans la deuxième moitié du XIXe siècle quand Léon XIII, sur les conseils de Mgr Lavigerie, renoncera à combattre les rites orientaux, les déclarera légitimes et respectables et fondera des séminaires orientaux. Cette nouvelle position de l'Eglise intensifiera l'influence et l'action religieuses des F. E. C. en Egypte et permettra ainsi de dégager au sein des communautés chrétiennes - celles des Coptes notamment - des élites aptes à jouer un rôle apostolique.

Mais les fonds d'Eglise restent quand même insuffisants les ressources pontificales ou françaises garderont pendant plus de trente ans un caractère limité. Les Frères doivent s'ingénier à trouver des aides sur place (une école gratuite est dans la plupart des cas doublée d'une école payante ; sollicitudes des gouvernants, deniers publics).

•••

Nous ne saurions mettre un point final à ce chapitre sans relever une intéressante analogie. En effet, l'installation de l'Institut lasallien offre de nombreux points communs avec l'installation des Missionnaires Lazaristes en Egypte. Les Lazaristes avaient, comme tous leurs confrères d'Orient, "des lettres de missionnaires apostoliques" et dépendaient de la juridiction du vicaire apostolique latin d'Alexandrie.- Et c'est là que nous retrouvons, dans toutes ces arcanes administratives, le personnage de Mgr Guasco soucieux de la sauvegarde de la Mission Catholique d'Egypte. Quant au Quai d'Orsay, considérant les oeuvres missionnaires comme des oeuvres françaises, il essaierai d'accorder des appuis plus... moraux que matériels. Mais tous les Consuls seront unanimes dans leurs rapports : les F. E. C. font honneur à la France.

Nous avons lu avec intérêt les pages que J. Haggar consacrent à ces délicates questions de diplomatie vaticane, française... turque ou égyptienne. Il est étonnant que son étude ne fasse pas mention des Frères et de leur influence au Proche-Orient.

+

+ +

J. Haggar : l'Europe et les destinées du Proche-Orient (1815-1848)
Bloud & Gay - 1970

De pénibles évènements en 1865 susciteront de nouvelles sympathies. Rappertons les faits. Au mois de juin le choléra se propage au Caire. La description du Mousky permet d'imaginer dans quelles conditions favorables se développe le terrible fléau.

Le Consul de France, M. Roustan, homme énergique, organise rapidement une ambulance. Puis, dans l'ancienne école des Frères, chez les Franciscains, il organise un hôpital. Les Lasalliens répondent à l'appel du Consul et se dépensent sans compter. Les écoles sont fermées et les Frères aident de leur mieux les soeurs de Saint-Joseph de la Miséricorde et les soeurs du Bon-Pasteur. Relatant les faits, le Frère Néarque rapporte : "la funèbre clientèle se renouvelait, entassement de malades, entassement de cadavres, enlèvement des corps ; et bientôt un afflux tout pareil, jaillit de toutes les maisons du Mousky". Les Frères appertent aux mourants le baume des secours religieux. En moins de trois semaines trois religieuses du Bon-Pasteur succombent tandis que les Frères et les enfants que le Collège avait gardés sortent indemnes de cette terrible épreuve. La maison de Kheromfish était consacrée au Sacré-Coeur de Jésus et nous comprenons mieux, aujourd'hui, certaines dévotions...

Le mal fut enrayé en octobre. Les Frères reprirent leurs classes et nous lisons dans un bulletin des Ecoles Chrétiennes (juillet 1900) "une médaille d'argent, décernée par le gouvernement de Napoléon III, attesta le beau et tranquille courage du Frère Ildefonsus , du Frère Sédulis, du Frère Néarque et de leurs auxiliaire

La médaille d'honneur demeure à la chapelle, en ex-vote au Sacré-Coeur. Tous les vendredis, un salut du Saint-Sacrement commemora longtemps cet évènement.

Mais plus que les honneurs des grands, les Frères avaient gagné, par leur dévouement, la reconnaissance et le respect populaires.

...

Ce dernier appui - celui de tout un peuple - sera significatif car desormais les "rabats blancs" feront partie intégrante de la société égyptienne.

...

CHAPITRE III : LES PIONNIERS

A) Origines géographiques et sociales

Après avoir étudié la pédagogie lasallienne, nous avons essayé de connaître les hommes qui se sont efforcés de l'appliquer. Là, notre travail s'est trouvé confronté à un vaste domaine inexploré. En effet, les études statistiques de l'Institut des F. E. C. fournissent d'intéressantes données numériques et toutes les informations que nous avons pu tirer des différents tableaux mis à notre disposition n'offrent qu'un intérêt mineur. Pourquoi ? Il faudrait reprendre toutes les "Grandes Fiches" pour relever systématiquement les origines géographiques, les origines sociales, les études, les titres, le passage dans les différentes communautés, le nombre d'années de vie religieuse... Ces questions ne préoccupaient pas les Supérieurs du XIXe siècle et même ceux du début du XXe.

Aujourd'hui, les sciences statistiques mises entre les mains d'historiens honnêtes prêtent un précieux concours aux chercheurs lucides. Il y a une foule de renseignements à tirer sur les "Grandes Fiches". A Rome même, le Frère John Hasell, Archiviste, nous a confié qu'aucun travail de recherche systématique n'a été entrepris sur "les origines" - surtout sociales - des Frères. Nous connaissons globalement que les premiers disciples de M. de La Salle sont de milieux modestes et que la préoccupation majeure du Fondateur est de former des maîtres d'écoles pour la campagne. C'est au chapitre II du Tome I de l'Histoire Générale de l'Institut des F. E. C de Rigault que nous relevons aux pages 158 et suite les points les plus intéressants quant aux origines des premiers disciples, de la création de la communauté des Frères et de la formation à donner aux

...

maîtres. Il ne faut pas confondre ces derniers avec les Frères qui vivent en Association (cf. Documents en annexe). Rigault nous fournit d'intéressantes précisions :

"On s'y emploie, dans cette communauté, à tenir les écoles gratuitement dans les villes seulement, et à faire le catéchisme tous les jours, même les dimanches et fêtes.

"On s'y applique aussi à former des maîtres d'école pour la campagne dans une maison séparée de la communauté, qu'on nomme séminaire. Ceux qui y sont formés n'y demeurent que quelques annnées, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement formés tant à la piété qu'à ce qui est de leur emploi. Ils n'ont point d'autre habit que celui qu'on porte ordinairement dans le monde, hors qu'il est noir ou au moins fort brun et ne sont distingués des autres laïques que par un rabat et des cheveux plus courts. Ils y sont instruits à chanter, lire et écrire parfaitement, logés, nourris et blanchis gratuitement, et ensuite on les place dans quelque bourg ou village pour y faire l'office de clerc. Et lorsqu'ils sont placés, ils n'ont aucun rapport à la communauté sinon de bienséance. Ils y sont cependant reçus pour y faire retraite.

"On élève aussi dans cette communauté de jeunes enfants qui ont de l'esprit et de la disposition à la piété, lorsqu'on les juge propres et que d'eux-mêmes ils se portent à entrer ensuite dans la communauté.

"On les y reçoit dès l'âge de quatorze ans et au-dessus. On les forme à l'oraison et aux autres exercices de piété. On les instruit dans toutes les matières du catéchisme et on leur apprend à lire et écrire parfaitement".

Nous ne retrouvons aucune précision quant aux origines sociales des candidats. Nous savons toutefois que leur instruction est et demeure rudimentaire. Il n'est point question de connaître le latin. Ces maîtres sont et doivent demeurer primaires.

Dansune première phrase qu'il a ensuite rayée, M. de La Salle observait que "ceux qui composent cette communauté sont tous laïques, sans études... " et il ajoutait : "La Providence a voulu que quelques-uns qui s'y étaient présentés ou ayant la ten-

...

sure ou ayant étudié n'y soient pas restés. On ne refuserait pas cependant des personnes qui auraient étudié mais on ne les y recevrait qu'à condition de ne plus étudier jamais : 1) parce que l'étude ne leur est pas nécessaire ; 2) parce qu'elle leur serait dans la suite une occasion de quitter leur état ; 3) parce que les exercices de la communauté et l'emploi des écoles demandent un homme tout entier".

Ainsi, pendant plus de deux siècles, les Frères ne feront pas les études qui ne sont pas "nécessaires". Certaines seront même interdites parce qu'elles vont au-delà de "l'emploi des écoles". Le saint Fondateur semble avoir toujours préparé ses Frères, d'une façon entièrement adéquate à l'enseignement du degré primaire ou d'un degré supérieur, dont il voulait les charger.

Ces dernières remarques qui correspondent à tous points de vues aux nôtres, sont présentées par M. Jean Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, Supérieur du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris qui, à la veille de la canonisation de M. de La Salle, publia son "Histoire de Saint J. B. de La Salle, ancien chanoine de l'Eglise métropolitaine de Reims, fondateur de l'Institut des F. E. C.".

A maintes reprises, Rigault cite Guibert, son devancier mais ils sont tous deux d'accord quant à l'impossibilité de préciser l'appartenance "sociale" des Frères.

Nous avons, pour notre part, essayé une modeste approche difficile. Elle porte sur douze Grandes Fiches et malgré tous nos efforts elle reste obligatoirement partielle et peu éclairante ; nous croyons toutefois que des travaux sont à orienter dans ce sens. Oserions-nous espérer que de jeunes Frères, futurs historiens de leur Institut, entreprendront des recherches dans un domaine que nous avons timidement, modestement et péniblement "débroussaillé" à leur intention ?

...

Nous avons également consulté deux autres sources : les fiches "sorties" et les "notices nécrologiques". Les premières sont souvent incomplètes et les secondes, véritables exercices de rhétorique, n'apportent aucun complément d'information. Nous donnons en annexe la notice nécrologique du Frère Adrien de Jésus.

Né dans le Cantal, en 1801, le Frère Adrien-de-Jésus (Yves Armandet) a vingt deux ans d'expérience pédagogique quand il débarque à Alexandrie en 1847.

Les difficultés ne l'ont pas ménagé. Il lui faudra faire preuve de patience, de courage, d'entêtement pour mettre en place les structures lasalliennes en territoire musulman. Efforts d'adaptation, climat rude, mentalités différentes, moyens matériels limités, sinon inexistants auraient pu décourager le quinquagénaire qui oeuvra trente ans en Egypte (dix ans de directorat et vingt ans de directorat et de visitorat cumulés). Les épreuves stimulent le missionnaire qui mène de front toutes ses obligations.

Le Frère Adrien-de-Jésus est un homme de caractère, aux apparences rudes. Issu d'un milieu paysan, il a le sens pratique des gens de la terre, travailleur, économe, prévoyant, réservé, réfléchi...

Le pionnier saura par une vie régulière inculquer à la première communauté de Frères en Egypte un rythme de travail et du dévouement, un sens du devoir qui ne manqueront pas de marquer des générations de Frères et d'Elèves.

En 1858, les Ecoles d'Alexandrie comptent 400 enfants et adolescents pris en charge par 20 Frères (1). A la mort du Frère Adrien-de-Jésus, en 1877, l'Institut est solidement implanté en Egypte et les funérailles solennelles du pionnier traduisent l'estime et la vénération de la population d'Alexandrie, non seulement envers le dis-

...

(1) "Le Lotus", 1928 - pp. 6 et 9

paru mais envers tous les Frères.

"La relation mortuaire" du Frère Adrien-de-Jésus, malgré son caractère désuet, esprit d'une époque ! - confirmera notre point de vue. En effet, nous relevons une certaine forme de verbiage et l'inexistence de renseignements précis quant aux origines sociales du Frère. Mais toutes réflexions faites, cela n'est-il pas normal si nous tenons compte de la Formule de Profession et de l'esprit même des Règles et Constitutions ?

L'Institut ne saurait faire ressortir sur ces documents officiels un quelconque renseignement qui pourrait paraître discriminatoire. Qu'importe l'état de fortune de la famille d'un postulant ! Tous les Frères se font pauvres pour suivre le Christ pauvre, pour mieux entendre sa Parole et la réaliser plus pleinement, et pour mieux servir les hommes, leurs frères, surtout ceux qui sont les plus déshérités.

✦

✦ ✦

Nous avons lu une dizaine de notices nécrologiques, elles sont toutes de la même veine et ne présentent aucun intérêt historique. Ceci est d'autant plus regrettable que les notices sont, aujourd'hui encore, rédigées sur le même ton. Quelques jeunes Frères conscients de ces lacunes essaient d'y remédier.

Les Grandes Fiches restaient donc nos seuls outils d'analyse.

Document joint : Notice Nécrologique du Frère Adrien-de-Jésus tirée des Relations Mortuaires - 1876-1877 - Volume II Paris - Secrétariat National.

Différentes lectures et de nombreux recoupements nous ont permis de relever 26 noms de Frères pour la tranche chronologique de notre travail. Nous avons trouvé et consulté 21 Grandes Fiches, 9 de ces documents ont été inexploitables : ils étaient incomplets ! Il restait 12 Fiches que nous donnons en annexe :

F. Adrien-de-Jésus	F. Toël
F. Théodoire	F. Sigebert-Marie
F. Sirénat	F. Sédulis
F. Prémon	F. Néarque
F. Thessalonice	F. Taparel
F. Serasme	F. Isfrid

Quels sont les renseignements fournis par ces fiches ? Ils sont limités :

<u>Origines géographiques des pionniers</u> : Nous relevons les départements suivants :

La Haute-Savoie (2 fois), le Cantal, le Gard, la Saône et Loire, l'Hérault, la Lozère, les Basses-Alpes, la Côte d'Or, le Vaucluse, le Lot et Garonne et... l'Espagne - sans autre précision - cités une fois chacun.

Nous avions prévu un travail plus systématique relevant l'importance des communes mais cette méthode s'est vite avérée inopérationnelle étant donné le nombre limité de fiches à exploiter.

Les relations nécrologiques nous ont toutefois permis de relever que plus de 70 % des vocations lasalliennes, à l'époque qui nous intéresse, sont essentiellement rurales.

<u>Où ces Frères ont-ils fait leur Noviciat</u> ?

- Clermont (1)
- Avignon (7)
- Lyon (2)
- Marseille (1)
- Toulouse (1)

...

Quel est leur niveau d'études ? 8 Frères sur 12 ont leur BREVET.

Qu'en est-il de leur profession de vie religieuse ? 11 Frères sur 12 ont fait leur profession (8 au Caire : Frères Nearque, Sedulis, Sigebert-Marie) Le Frère Séraeme quitte l'Institut le 23 novembre 1868.

Quel est l'âge moyen des pionniers à leur arrivée en Egypte ?

31 ans 10 mois.

Nombre d'années d'apostolat en Egypte : 18 ans 3 mois, en moyenne.

Moyenne d'âge (l'étude ne peut porter que sur 11 Grandes Fiches) :

78 ans 2 mois 5 jours !

La vie régulière du COUTUMIER et les origines géographiques et sociales n'expliquent-elles pas partiellement cette longévité de vie ?

Nous remarquons, pour conclure, que toutes les étapes de la vie religieuse du Frère et ses différentes fonctions sont bien définies sur les Grandes Fiches. Nous déplorons, toutefois, qu'aucune précision ne soit fournie sur la profession des parents. Un travail de recoupement, long et minutieux, reste à faire.

LISTE NOMINATIVE DES PIONNIERS

1	ACHERY-MARIE		14	SEDULIS	cf. Annexes
2	ADRIEN DE JESUS	cf. Annexes	15	SERASME	cf. Annexes
3	CLEOMENE	Fiches "sorties"	16	SIGEBERT-MARIE	cf. Annexes
4	EVAGRE		17	SIGISBERT-ADRIEN	
5	ILDEFONSE		18	SIGISBERT-CLOTAIRE	Fiches "sorties"
6	ISFRID	cf. Annexes	19	SIRENAT	cf. Annexes
7	NANIEL	Fiches "sorties"	20	TAPAREL	cf. Annexes
8	NEARQUE	cf. Annexes	21	THEODEBERID-HECTOR	
9	NOLI PIERRE	Fiches "sorties" (ou MOLI ?)	22	THEODOIRE	cf. Annexes
10	PERRON	cf. Annexes	23	THEOPHILIEN	
11	PRESIDIEN		24	THESSALONICE	cf. Annexes
12	QUIRIN		25	TOEL	cf. Annexes
13	SECUTOR	Fiches "sorties"	26	VALENTINIEN	

Remarques : Les fiches sont souvent incomplètes. Des sources d'erreurs proviennent également de la confusion des noms : nom du religieux, nom dans le siècle. Les "états du Personnel" ne sont pas mis à jour.

Trois illustrations de sources d'erreurs :

Frère SIGISBERT : 4 fiches (d'où l'importance à accorder au second prénom et les interférences possibles à éviter). Trois fiches concernaient notre recherche.

Certaines confusions naissent d'homonymies partielles.

Exemple : "SIGEBERT" - "SIGISBERT".

Enfin, les "Fiches Sorties" des Frères qui ont regagné l'Institut après quelques années de vie dans le monde n'ont pas été révisées.

B) Vie communautaire et spiritualité

Alexandrie ou Le Caire présentait aux nouveaux arrivants des problèmes d'ordre psychologique, social et moral imprévus. Ils devaient vite les résoudre mais avaient-ils été suffisamment préparés à de pareilles situations ? N'étaient-ils pas des " transplantés " ? Dans quelle mesure l'affrontement des civilisations pouvait-il se réaliser sans heurts ? Or, le missionnaire ne doit-il pas être avant tout un adapté spirituellement à son nouveau milieu avant d'être vraiment capable d'en prendre physiquement possession ? Cette disposition est fondamentale et les Religieux se doivent de travailler dans un coude à coude serré. Aussi, c'est dans une communauté de vues, dans la mise en commun des expériences, voire même - et souvent - des déceptions, que le missionnaire - et surtout pour les premiers arrivants - pourra soutenir son idéal de Frère Missionnaire.

La Communauté est pour le Frère une cellule de vie indispensable; elle prodigue le ressourcement nécessaire, stimule ses membres, soude leur solidarité et leur prodigue de nouvelles forces. En effet l'enthousiasme d'un moment ne suffit donc pas à assurer la stabilité d'une vocation missionnaire. Il faut également une solidarité plus étroite et, plus encore, une conviction profonde dans les esprits. Dans sa Lettre-Circulaire du 14 juin 1823, le Frère Guillaume-de-Jésus, Supérieur Général, met le missionnaire en face du problème essentiel de sa vocation. Il est l'ambassadeur du Christ, le messager de sa vérité et de son amour. Tout un programme d'ascèse missionnaire doit accompagner son action apostolique et le prémunir contre les dangers du milieu, de la faiblesse humaine, du démon, contre les difficultés de toutes sortes qu'il faut vaincre avec la grâce de Dieu, jusqu'au martyre s'il le faut, pour être ainsi fidèle à la mission évangélisatrice à laquelle le Frère est destiné. La Mission restera forte tant que ses Membres conserveront toute sa

valeur à la vie communautaire. - Les F. E. C. en Egypte sont toujours restés fidèles à cette ligne et ont su, dèsles débuts, accorder une place prioritaire à leur vie de communauté. En effet, une approche scientifique du phénomène permettrait d'affirmer - et les exemples, nombreux dans l'Histoire des Missions le confirmeraient - que là où les Missionnaires ont oeuvré en solitaires, les difficultés ont été souvent insurmontables. La désagrégation de la vie de communauté et la dispersion des actions missionnaires sans occasions de "temps forts" (prières, réflexions, échanges...) sont à l'origine du découragement et de "l'usure" de nombreuses vocations missionnaires. Les F. E. C. ont connu ces moments difficiles à l'Ile Bourbon, en Louisiane et à Cayenne entre 1817 et 1823 et forts de ces expériences, les Supérieurs insisteront, surtout à l'âge d'or des missions lasalliennes (1845-1908) sur l'importance de la vie communautaire et les moyens de l'intensifier.

Ainsi, dès leur arrivée en Egypte et malgré la promiscuité des Lazaristes ou des Franciscains, les Lasalliens mèneront une vie communautaire fidèle à la Règle de 1718. Cette dernière ne stipule-t-elle pas que le Fondateur, parti de la "mission apostolique" que les évènements providentiels lui imposaient, conçoit rapidement la nécessité de "l'association" ne fait-elle pas l'objet du premier voeu avec l'obéissance et la stabilité ? C'est un cheminement spirituel et une soumission au réel (voies de la Providence) qui conduisent Saint-Jean Baptiste de La Salle à transformer un groupe disparate de maîtres d'école en une communauté de religieux. Historiquement, il est facile de suivre le passage de la notion d'association à celle de communauté. En effet, en fondant l'Institut des F. E. C. M. de La Salle fait vivre, dès les débuts, les maîtres chez lui et se libère personnellement de sa fortune et de sa condition sociale pour s'intégrer àleur groupe. Les Frères ne travaillaient jamais isolèment et

...

passeront ainsi de la notion de groupement (quatre pionniers pour une tâche commune à Alexandrie "le catéchisme aux jeunes enfants des diverses communautés chrétiennes" - aux côtés des disciples de Saint-Lazare) à la prise de conscience d'une Mission et à l'élaboration d'une Conduite commune, à la fois spirituelle et pédagogique, ordonnée à la "mission".

L'aboutissement de cette évolution est explicite - dans la formule de voeux : "Je promets et fais voeu de m'unir et de demeurer en société avec les F. E. C." - Il est donc notoire que le Frère ne fait pas uniquement des voeux en vue de Dieu mais aussi en vue de ses Frères. Ainsi, il se consacre à la Communauté et sa consécration à Dieu passe aussi par la Communauté. Quand les F. E. C. arrivent en Egypte et tout au long des années qui entrent dans le cadre de notre travail, alors que l'Europe est en proie à un climat de laïcité, l'esprit de communauté est reconnu comme partie intégrante de la "finalité" de l'Institut. Et, c'est surtout dans les pays de Mission que les religieux intensifieront leur vie de communauté. Aussi la forte structuration de la vie communautaire telle qu'elle apparait dans le "Projet de Coutumier pour la Communauté des Frères au Caire" a pour avantage d'entraîner dans le mouvement l'ensemble des Frères d'une même Maison et de favoriser l'épanouissement d'une vie religieuse fervente. Faut-il également préciser que les origines rurales des sujets d'une part et leur jeune âge, d'autre part, inciteront les Directeurs de Communauté à apporter le plus grand soin à la vie spirituelle des Frères. Les Directeurs sont très attentifs à l'emploi du temps du Frère et "nul ne sera employé seul du matin jusqu'au soir avec les enfants," (cf. document en annexe, "déclaration des Frères de la Communauté du Caire, daté du 26 juin 1860"). Dans toutes les Communautés, une grande vigilance sera apportée pour éviter certains"abus apostoliques" ; les Frères se doivent d'assurer leurs

...

services pédagogiques auprès des jeunes et de participer également à de multiples activités scolaires ou para-scolaires mais - et les textes des différents chapitres généraux sont éloquents à ce sujet, ils abordent tous des aspects de vie religieuse communautaire - chaque Frère veillera à ne pas se laisser envahir par le temporel au détriment du spirituel. Et, pour tout Lasallien, la vie spirituelle personnelle trouve son plein équilibre au sein de la Communauté.

Mais dans quelle mesure la vie communautaire est-elle ressourcement spirituel ? A quels exercices de piété participe le Frère ?

En effet, la vie communautaire ne saurait être considérée comme un ghetto. Elle doit permettre à chaque religieux de vivre sa foi aux côtés et avec les autres. Sa vie intérieure personnelle ne pourrait suffire à son "dépassement" ; il est membre d'un groupe, d'un corps constitué et c'est en tant que tel qu'il participe pleinement à la vie du groupe. Les pionniers, ne l'oublions pas, savaient se retrouver souvent dans leur journée pour prier. Considérons une journée-type ordinaire : Lever à 4 heures et coucher à 8 H 45 (20 H.45) Cela représente une journée de 16 H. 45. Etablissons les budgets-temps les résultats sont surprenants : +/- 6 heures sont consacrées aux Oraisons, à la Messe, aux lectures spirituelles, au chapelet, à la coulpe... Le découpage d'une journée d'école pour le Frère est jalonné d'exercices pieux. En effet, les litanies, l'angelus, les réflexions font partie intégrante de la vie quotidienne. Le contact des enfants et leurs responsabilités essentielles de catéchistes expliquent en grande partie le climat religieux permanent dans lequel vivent les premières Communautés de Frères en Egypte. Aussi, aux yeux de leurs élèves, comme à ceux de leurs familles, les Lasalliens garderont une foi naïve et rayonneront la joie de vivre.

...

Au sein des Communautés existait bien un modus vivendi et chaque religieux s'y conformait de son plein gré. Il serait difficile, aujourd'hui, de retracer l'histoire de l'Institut par une étude systématique des Communautés ! Mais cette approche est possible entre 1847 et 1875 car les missionnaires qui vivaient dans des pays non-chrétiens se regroupaient volontiers pour vivre leur foi, pour mieux témoigner et propager l'Evangile. Ce fut le cas des F. E. C. en Egypte. Pourtant, de nos jours, la vie communautaire en France devient chez les Frères "contrainte" ; souvent les Communautés éclatent et nous assistons à des types nouveaux de regroupements de religieux pour une mise en commun d'expériences et une vie de prière. En pays missionnaire la Communauté reste indispensable. Elle organise la vie religieuse et détermine les diverses implications pédagogiques et sociales de chaque membre du groupe. Tel est le cas en Egypte où les Frères restent "historiquement" et dans leur vécu quotidien attachés à la notion de Communauté.

Précisons également que les Frères se voient vivre les uns les autres. Nous relevons dans le Coutumier pour la journée du vendredi : "avertissement des fautes". Cet exercice est un véritable régulateur de vie spirituelle. Chaque religieux se doit, au nom de la charité la plus élémentaire, d'accepter les observations de ses confrères et de signaler à son tour les incartades de l'un ou de l'autre. Cet exercice a été abeli au 39eme Chapitre Général de 1966/1967. Les F. E. C. savent également que leurs collègues non-religieux, leurs élèves, les familles, les observent et qu'ils doivent à tout moment faire preuve de réserve et de piété. Aussi, il est difficile, dans les compte-rendus de l'époque de relever des considérations affectives quand un Frère Directeur adressait des rapports à ses Supérieurs. Dans le contexte social d'une Egypte ottomane, au milieu de communau-

...

tés chrétiennes "diversifiées" (les nombreux rites des Eglises orientales ont toujours posé des problèmes aux Missionnaires) les F. E. C. mènent une vie effacée, se mêlent peu à la vie publique mais jouissent très vite de l'estime générale. En effet, toutes les relations que nous avons lues permettent de relever que les vingt premières années de l'établissement des F. E. C. en Egypte sont consacrées à renforcer les positions de l'Institut, tant sur le plan matériel (recherche d'appuis, subventions...) que sur le plan moral et religieux (vie exemplaire des religieux, excellentes relations avec la Custodie, respect des rites...)

La vie communautaire constituera donc le lien fondamental entre tous les Frères et cette solidarité presque "biologique" au départ, les combats à mener pour sauvegarder l'originalité de leur Congrégation donneront aux pionniers des forces "surnaturelles". Les Frères en Egypte se considèrent investis pour annoncer l'Evangile aux pauvres, du dedans du monde des pauvres. Ils vivent les exigences évangéliques du service des pauvres (préférer, honorer, aimer les pauvres, se faire petit pour toucher leurs coeurs...). Les Frères sont conscients des dons divins et se sentent dépositaires de la foi pour l'annoncer aux enfants. Aussi, ils souhaitent se rendre dignes du ministère qui leur incombe et vivre toute l'existence selon la foi et agir en vue de Dieu seul.

Les deux premières communautés d'Alexandrie et du Caire, qui ont vécu dans les privations, ont su donner à leur vie cette dimension intégrale.

Les F. E. C. ont vécu leur christianisme en terre musulmane avec toute l'authenticité des Chrétiens des catacombes et c'est leur témoignage constant qui a plus que toutes les sciences profanes marqué les hommes de leur temps.

...

C) Formation intellectuelle et action pédagogique

Notre présentation de l'Institut a permis de dégager quelques aspects de l'action pédagogique lasallienne. La physionomie de l'Institut des F. E. C., sur les bords du Nil, reste caractéristique et marquée par l'époque.

En effet, l'Egypte qui subit au XIXe siècle une évolution rapide fait ouvertement appel à toutes les compétences européennes. Les Français, qui jouissent de l'admiration et de l'estime générale, répondent généreusement à cet état d'esprit et collaborent à l'oeuvre de la renaissance nationale.- signalons également que la situation juridique exceptionnelle des Européens dans les fiefs ottomans offrait à l'établissement des religieux d'Occident des conditions avantageuses. Les Frères bénéficièrent ainsi largement du régime privilégié des "Capitulations" (1).

Ce régime permettait d'organiser les écoles en toute liberté et les Frères surent tirer le meilleur parti de la liberté d'enseignement pour la formation des jeunes âmes. Les religieux importaient avec leur capital de science, d'expérience et de zèle, la langue, l'esprit, les méthodes de France. Ils surent transposer tous ces élèments, réaliser la mise au point la plus opportune, se conformer aux exigences psychologiques et aux besoins sociaux du milieu.

C'est au Frère André Léon dans "Souvenir du Centenaire" que nous empruntons ces lignes :

"Le facteur primordial de leur succès réside dans les principes mêmes sur lesquels St. Jean-Baptiste de La Salle avait fondé ses innovations pédagogiques, au XVIIe siècle. Ces principes sont :

...

(1) Octrois d'immunités fiscales, de privilèges juridictionnels et législatifs concluent par la Turquie avec une quinzaine d'Etats dont la France et l'Angleterre.

l'étude psychologique de l'enfant, car il importe de le bien connaître pour pouvoir l'élever ; le développement normal de ses facultés par l'exercice direct et continu de son activité ; l'éducation simultanée du corps et de l'âme, conséquemment éducation physique et spirituelle, civile et religieuse ; la subordination de l'éducation physique à la formation intellectuelle et la prééminence de la formation morale ; l'enseignement graduel, rationnel, progressif, conforme aux capacités de l'élève, fondé sur ce postulatum indiscutable de la collaboration du maître et du disciple à l'oeuvre de l'éducation ; le caractère pratique de l'enseignement débarrassé de tout élément superflu.

Cette pédagogie considère toutes les facultés de l'homme mais comme un système de coordination et de subordination, dans lequel elles se développent autour de l'axe de la loi morale. Ainsi se conforme-t-elle aux plus sûres données de la psychologie, synthétisées dans cet aphorisme de Plutarque : "L'enfant n'est pas un vase à remplir mais une âme à former".

Mais tout en restant attachés à leurs traditions et à leurs principes, les pionniers ont eu le sens des applications judicieuses. Dès le début, ils s'efforcèrent de comprendre les réalités afin de mieux diriger et nuancer leurs activités. Ils surent faire preuve de deux qualités, si chères à Pascal, l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie. Fidèles, les Frères restèrent donc forts sans rigidité, larges sans laxisme pour mieux s'adapter à leur clientèle écolière.

Quelle était cette clientèle ?

La réponse est simple. Il s'agit de jeunes de tous les milieux : des pauvres et des riches, des artisans et des bourgeois des catholiques et des orthodoxes, des juifs, des musulmans. Des jeunes de toutes nationalités : Egyptiens, Italiens, Grecs, Maltais.... Races, religions, classes sociales hétérogènes <u>se côtoient dans un esprit bienveillant</u> et il n'existe chez les Frères aucune discrimination et tous les enfants sont accueillis indistinctement. Aussi les

...

parents de toutes conditions et de toutes opinions confient en toute sécurité leurs fils aux "Frankis" (1)

Les premiers élèves des F. E. C. en Egypte s'accommodent bien de la discipline, des méthodes d'enseignement et de l'organisation des études. Les Frères exempts du contrôle officiel modèlent leurs deux premières écoles sur celles de France en y apportant les modifications utiles.

Dès leur arrivée, certains Frères se familiarisèrent avec la langue littéraire arabe. Quand on connaît la complexité de cette langue on ne peut qu'admirer le zèle des pionniers. Mais il faudra attendre la fondation des succursales d'Alexandrie et du Caire, après 1880, pour voir des générations de jeunes F. E. C. s'intéresser à la langue et à la civilisation égyptiennes. Aussi, tout en travaillant à l'expansion de la langue et de la culture françaises en publiant de nombreux ouvrages adaptés aux mentalités locales (2) les Frères ont suscité également l'admiration des lettrés égyptiens par leurs publications en langue arabe (3).

Dans un souci constant de rester attentif à l'appel des pauvres, les Frères ont tenu à adapter les structures de leurs écoles au milieu égyptien et de surcroît à faire évoluer leurs menta-

...

(1) "Frankis" : les Egyptiens désignent sous ce nom les Européens en général et les Français en particulier, à ne pas confondre avec Khawaga : les Messieurs, les étrangers, les "cols blancs".

(2) Ouvrages : grammaire, lecture, arithmétique, géographie, histoire, imprimés plus tard à l'Ecole Professionnelle de Bab Sidra, à Alexandrie et diffusés en Egypte, en Syrie et en Palestine.

(3) La collection arabe comprend des syllabaires, des livres de lecture, de grammaire et de littérature ; ouvrages simples et attrayants.

lités occidentales en s'imprégnant d'un esprit authentiquement égyptien N'ont-ils pas été avant la lettre dans le véritable esprit missionnaire contemporain ? En tant qu'ouvriers apostoliques ils ont été, à leur insu, à l'origine d'une anthropologie appliquée qui marquera des générations de jeunes Egyptiens et de jeunes Européens. A notre avis, il suffit de jeter un coup d'oeil sur les petites classes de leurs Collèges et surtout de leurs écoles gratuites : toutes les classes sociales se coudoient et dès leur plus jeune âge, les enfants s'habituent à se tolérer,àà se respecter et, ce qui vaut mieux que tout, à s'aimer. Que de jeunes intelligences se sont ouvertes ainsi aux lumières de la science et de la morale ! Les philosophes français qui au XVIIIe ont pourtant prêché l'égalité et la fraternité parmi les hommes n'ont rien compris, eux, au message lasallien. Aussi, nous pouvons rappeler ces lignes de Voltaire qui font honneur aux Frères : " Le peuple même veut étudier, mais le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations, les Frères des Ecoles Chrétiennes sont survenues pour achever de tout perdre. Ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner, à manier la scie et le rabot. " Et quand, ironiquement, le philosophe s'attaque aux " Frères Ignorantins " ne fait-il pas, lui-même, preuve d'une méconnaissance totale de l'Institut qui tant en France, à cette époque, qu'en Egypte au XIXe, exercera une influence plus grande que la sienne!

Mais il existe un autre trait caractéristique de la pédagogie des Frères, c'est l'intelligence du pauvre et de l'indigent.

Nous relevons dans le discours de Monsieur Attilio, Secrétaire de l'Amicale des Anciens Elèves des F.E.C. (2) :

(2) Discours Du Centenaire. Nous gardons un excellent souvenir de l'enseignement de cet éminent pédagogue, notre ancien professeur de lettres en classe de seconde à Khoronfish.

"Ici, le mot "intelligence" est employé dans le sens "d'intuition". Leurs règles particulières, l'esprit de leur Institut, les conseils de leur Fondateur, tout les entraîne vers les indigents. Dans l'ordre de l'instruction, ils sont ce que les Filles de la Charité sont dans l'ordre de l'Assistance. D'ailleurs, Saint Jean-Baptiste de La Salle et Saint Vincent de Paul, qui viennent tous deux du XVIIe siècle, ont des affinités réelles. Je ne vais pas m'attarder à les analyser. Cette étude déborderait le cadre de cette commémoration, mais elle peut tenter quelque esprit méditatif. Il y aurait certainement beaucoup de choses à découvrir dans l'examen des deux ordres religieux les plus populaires du monde. Je me contenterai de relever cet amour de la pauvreté dans les Frères en Egypte. Remarquons tout d'abord que c'est par une école gratuite que leur mission s'amorce et qu'auprès de tout établissement payant existe une école non payante. Elles se justifient l'une l'autre. C'est une des lois fondamentales de leur Institut. En Egypte, une des institutions dont se glorifient les Frères, c'est l'oeuvre des Bourses scolaires. Chaque année, au moyen d'une contribution égale de la part des Anciens Elèves et des Frères eux-mêmes, une cinquantaine de jeunes gens, recrutés dans les écoles gratuites continuent leurs études dans les écoles secondaires payantes. Aucune recommandation, aucune faveur particulière ne joue dans le recrutement des boursiers. Seules leurs places aux examens sont prises en considération. Depuis plus d'un demi-siècle que cette fondation existe, un nombre considérable de jeunes gens pauvres ont pu se dégager de leur modeste milieu et accéder aux fonctions sociales les plus en vue. Je sais bien que l'entr'aide scolaire fonctionne un peu partout dans les Etablissements d'enseignement, mais ce sont les Frères qui l'ont généralisée dans leurs écoles et qui la considèrent comme l'un des fondements de leur pédagogie. L'enseignement des Frères pénètre donc plus profondèment qu'un enseignement simplement populaire. Au fond du peuple il va chercher l'indigent et c'est à lui que vont ses prédilections. Un de leurs historiens les a appelés : "ceux qui vivent en pauvres, afin d'apprendre aux pauvres à vivre comme des hommes".

Les lignes qui précédent mettent bien l'accent sur les points essentiels de la pédagogie lasallienne. Nous ne reviendrons point sur la formation pratique proprement dite. En effet, c'est en

...

Egypte, plus qu'en France, que les F. E. C. ont compris que le peuple a besoin de connaissances pratiques. L'écriture, la belle écriture d'abord ; le calcul ensuite. Et, si notre esprit se reporte au terme de cette recherche à l'Ecole de Saint-Yon et à l'abstraction du latin, en Egypte les Frères ont une identité de vues. Leurs programmes ne s'encombreront jamais de connaissances théoriques abstraites ; ils s'efforceront de répondre aux besoins de la société égyptienne en formant des cadres moyens, honnêtes, laborieux et compétents.

Leurs méthodes et leurs réussites pédagogiques n'ont-elles pas suscité des envieux ? Mais l'instrument le plus efficace de la pédagogie reste toujours le FRERE. Et tout d'abord, un Frère Instituteur qui remplit sa mission entre les quatre murs de sa classe sous l'oeil vigilant de ses élèves. Ce religieux discret, sans famille sans soucis matériels, travaille sur la matière vivante. Il édifie l'âme des jeunes garçons, pierre par pierre, en silence et en accomplissant chaque jour une humble tâche. Le Frère a donc une double mission; dispenser l'instruction et donner l'exemple.

En Egypte, les Frères ont marqué des générations. Les autorités égyptiennes d'hier et d'aujourd'hui reconnaissent leur action pédagogique. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de fournir les listes de leurs élèves illustres. Précisons, toutefois, que dès 1888 - année de la création officielle du baccalauréat égyptien - les F. E. C. présentent leurs élèves aux examens.

Rappelons également, pour la petite histoire, que c'est au Collège Sainte-Catherine que fut instituée, en 1885, par décret de Jules Ferry, la première Commission d'Examens destinée à faire subir aux Etudiants les épreuves d'équivalence du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Ainsi, tout en se consacrant aux plus déshérités, les

...

Frères n'ont pas négligé l'élite. Leurs Anciens Elèves se retrouvent dans toutes les Administrations et occupent souvent de très hautes fonctions. Ils sont reconnaissants envers leurs Maîtres et leurs Ecoles, et l'ont témoigné à maintes occasions. Les distinctions honorifiques, tant égyptiennes que françaises, les hauts faits d'armes des F. E. C., les nombreuses vocations sacerdotales et religieuses sorties de leurs établissements, un palmarès scolaire éloquent, plaident sans réserve pour l'action réelle, efficace et profonde de l'Institut des F. E. C. en Egypte.

Il semblerait que, en définitive, les Frères ont su en Egypte s'adresser à deux catégories bien distinctes d'élèves.

D'une part, ils ont assuré un enseignement primaire destiné aux jeunes catholiques des classes populaires et, d'autre part, un enseignement moyen moins confessionnel et destiné aux classes moyennes de toutes religions. Sur ce dernier point, en bons missionnaires, les F. E. C. sans faire preuve de prosélytisme ont contribué à de nombreuses conversions. Ainsi, les méthodes d'enseignement, très tolérantes à l'égard de toutes les confessions religieuses ne pouvaient que rendre les F. E. C. encore plus populaires dans tous les milieux. Goyau relève cette distinction dans l'enseignement des Frères ; "historiquement" elle nous paraît évidente par la coexistence de l'école gratuite (primaire : enfants catholiques de milieux populaires) et de l'école payante (niveau moyen : enfants des classes moyennes et de toutes confessions).

Cette question nous paraît intéressante et susceptible de nouvelles recherches. Nous aurions toutefois trahi tant l'aspect historique que l'aspect dogmatique de notre travail en élargissant le cadre de notre étude pour aborder ces nouvelles orientations qui se préciseront avec plus d'acuité au lendemain de la première guerre mondiale.

...

Nous fournissons dans la partie "documents" des palmarès et des témoignages de sympathie. Les élèments du dossier que nous avons constitué permettent de préciser que les trente premières années des F. E. C. en Egypte ont lancé les bases de la mission lasallienne future.

C'est au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle que l'Institut connaîtra de "riches heures" sur les bords du Nil.

De nos jours encore, malgré les remous de la vie politique intérieure de l'Egypte et les profondes mutations de la notion missionnaire, au sein même de l'Eglise, les Frères et leurs Ecoles jouissent d'un respect et d'une estime bien méritée.

C O N C L U S I O N

La permanence de l'Institut des F. E. C. en EGYPTE

Nous ouhaitions rendre un hommage vibrant et sincère aux pionniers des Frères des Ecoles Chrétiennes en Egypte et à travers eux à tout un Institut Missionnaire.

Notre travail n'a pas toujours été facile et les archives d'une époque"héroïque" sont souvent inexistantes.- En effet, les Frères, comme d'ailleurs tous les missionnaires d'hier et d'aujourd'hui, ont d'autres soucis en s'établissant que de tenir fidèlement "un journal de bord" qui deviendra... avec le temps "les archives". Nous avons donc puisé à d'autres sources et les relations épistolaires entre les différentes instances ont plus particulièrement retenu notre attention. La Procure Générale et les Archives à Rome (Fratelli Delle Scuole Cristiane - Casa Generalizia - 476, via Aurelia - 00165 ROMA) nous ont permis un travail de recoupement minutieux, long mais intéressant. Nous les en remercions.

Le F.Visiteur Jacques Boulad a largement complété notre information en mettant à notre disposition, en juillet 1977, les archives alexandrines (fiches jaunes : effectifs et fiches blanches : états financiers) . Nous lui en sommes vivement reconnaissants. Nous devons toutefois reconnaître que les renseignements obtenus sont limités et se recoupent avec ceux obtenus à Rome.

D'autre part, les débuts des F.EEC en Egypte, leur collaboration avec les Lazaristes et les Franciscains sont consignés dans différentes lettres de Frères, de Lazaristes et de Franciscains. Nous savons également qu'il existe d'autres sources de documentation; Elles relèvent, d'une part du Ministère des Affaires Etrangères (Secours de la France aux Congrégations religieuses et au rayonnement

...

de la France à l'étranger) et, d'autre part des Offices Pontificaux Missionnaires (nous avons déjà mis l'accent sur le rôle actif de l'oeuvre lyonnaise : la Propagation de la Foi).

Nous considérons, pour notre part, que l'apport original de notre travail est de mettre l'accent sur des documents inédits qui n'ont jamais eu une large audience : " les Grandes Fiches " et " les Notices Nécrologiques ". Tous ces instruments de travail qui restent des outils d'analyse souvent imparfaits nous ont permis de relever les arcanes administratives d'un Institut " centralisateur" à Rome. Et c'est à Rome, et à Rome seul, que peuvent être consultés, avec une autorisation spéciale du Supérieur Général, le Frère Pablo Basterrechea, les " documents originaux. ".

En définitive, notre travail que nous aurions souhaité présenter sous la forme d'un "tétraptyque " (l'Institut - l'Egypte - La France - Le Saint-Siège) nous permettra surtout une excellente exploitation pédagogique pour nos cours. Nous pourrons aborder avec plus d'assurance un aspect particulier de l'établissement d'un Institut Missionnaire en pays musulman : l'attitude du Saint-Siège face au monde moderne et la présence de l'Eglise en pays de mission; l'évolution d'une pédagogie et l'adaptation de " profils culturels français " à l'étranger et enfin les relations franco-égyptiennes d'hier à aujourd'hui.

Ainsi,malgrè les difficultés rencontrées à l'heure actuelle dans les pays de mission, les Frères restent fidèles au SIGNUM FIDEI et le message lasallien porte déjà ses fruits.

Aujourd'hui, l'Eglise d'Occident écartelée s'interroge. Mais elle se doit d'écouter le message des jeunes Eglises d'Afrique et d'Asie, elle se doit d'être attentive et pleine de sollicitude à l'égard des missionnaires. L'Eglise d'Occident peut faire preuve d'humilité ; les "populations christianisées" sont souvent conscientes de leurs responsabilités religieuses et les vocations ne manquent

...

pas. Les F. E. C. d'Egypte savent qu'une élite chrétienne locale doit assurer la relève. Ils s'emploient à la former.

Aussi, aujourd'hui comme hier, les F. E. C. restent attentifs aux Missions. Notre pensée émue va vers ce Frère breton, âgé de 58 ans, qui, en 1978, décide de se faire missionnaire en Egypte. Sa démarche mérite notre respect et notre réflexion.

Aujourd'hui comme hier, aux fêtes du Centenaire, les Anciens Elèves des F. E. C. peuvent reprendre en leur nom le sonnet du poète égyptien, Hector Klat, lui-même ancien élève des Frères :

A SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Toi, tu fus tout amour, comme le Maître, ô Juste,
Ton âme ardente ouverte à tous les rêves grands,
Souffrit pour éclairer des enfants ignorants.
Tout un peuple, aujourd'hui, fête à l'envi, ton buste.

Toi, tu menas le bon combat. Le geste auguste
Qui, jadis, exalta l'ardeur des ceints francs,
Tu le sefis, malgré les rires dénigrants :
Tes fils ont reconquis l'Orient grave et fruste.

Comme toi dédaigneux des terrestres trésors,
Mais des humbles d'esprit humbles conquistadors,
Ils arrachent les coeurs aux puissances mauvaises.

Et je leur offre en toi, leur Père, avec ferveur,
Mon esprit d'Occident, fils des lettres françaises,
Et mon coeur d'Orient, nostalgique et rêveur.

HECTOR KLAT

Ce sonnet est tiré de " SOUVENIR DU CENTENAIRE DE L'ARRIVEE DES FRERES EN EGYPTE - 1847-1947 "

Ainsi, l'Institut est toujours présent en terre d'Islam et travaille au rayonnement de l'Evangile.

Nous espérons, à notre tour, avoir modestement rendu à nos Maîtres, dignes successeurs de Saint Jean-Baptiste de La Salle, le tribut que nous leur devions.

DOCUMENTS ANNEXES

1 - Formule de profession

2 - Acte de société des F. E. C.

3 - Lettre de Mgr Guasco au Frère Philippe

4 - Projet de coutumier pour la Communauté des Frères du Caire

5 - Série de 12 "Grandes Fiches" des pionniers annotées

6 - Notice nécrologique du Frère Adrien-de-Jésus

7 - Deux documents "agapes de communautés"

8 - Signatures des Frères de la Communauté du Caire

9 - Assises de l'Institut des F. E. C. (1847 - 1875)

10 - Etat général de l'Institut de 1680 à 1950

11 - Développement progressif de l'Institut de 1680 à 1950

12 - Palmarès des Frères

13 - Palmarès scolaires

14 - Deux témoignages

✦

✦ ✦

FORMULE DE PROFESSION

Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, je me consacre tout à vous pour procurer votre gloire, autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi.

Et, pour cet effet, je ... promets de m'unir et de demeurer en Société avec les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui se sont associés pour tenir ensemble et par association les écoles au service des pauvres en quelque lieu que ce soit que je sois envoyé et pour y faire ce à quoi je serai employé, soit par le Corps de la Société, soit par ses Supérieurs.

C'est pourquoi je promets et fais voeu de :
chasteté, pauvreté, obéissance (et)
de service éducatif des pauvres
(et de fidélité à l'Institut)
conformément à la Bulle d'approbation et aux
Règles et Constitution de l'Institut.

Je promets de garder ces voeux inviolablement
(pendant un an)
(pendant toute ma vie).
En foi de quoi j'ai signé.
Fait à ...
ce ...
Signé :

Le Représentant
du Frère Supérieur Général
(signature)

Très Sainte Trinité Père, fils, et Saint Esprit Prosterné
dans un très profond respect devant votre infinie et
adorable Majesté Jermet consacrer tout a vous pour
procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que
vous le demanderez de moy et pour cet effet Je Jean
Baptiste De La Salle Prestre promets et fais voeu de
m'unir et demeurer en société avec les freres Nicolas
Vuyart, Gabriel Drolin, Jean Partois, Gabriel Charles
Resigade, Jean henry, Jaiques Compain, Jean Jacquot,
Jean Loüis de Marcheville, Michel Barthelemy Jacquin
Edme Leguillon, Gilles Pierre, et Claude Roussel pour
tenir ensemble et par association les ecoles gratuites
en quelque lieu que ce soit quand mesme je serois obligé
pour le faire de demander l'aumane et de vivre de
pain seulement ou pour faire dans laditte société
ce a quoy je seray employé soit par le corps de la
société soit par les superieurs qui en auront la conduitte
c'est pour quoy je promets et fais voeu d'obeissance tant
au corps de cette société qu'aux superieurs lesquels
voeux tant d'association que de stabilité dans laditte
société et d'obeissance je promets de garder inviolable
ment pendant toute ma vie en foy de quoy j'ay signé
fait a vaugirard ce sixiesme juin [illegible] feste
de la tres Sainte trinité de l'année mil sieuent quatrevin
quatorze De La Salle

Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, je me consacre tout à vous pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi.

Et pour cet effet, je Jean-Baptiste de La Salle, prêtre,

promets et fais vœu de m'unir et demeurer en société avec les Frères Nicolas Vuyart, Gabriel Drolin, Jean Partois, Gabriel Charles Rasigade, Jean Henry, Jacques Compain, Jean Jacquot, Jean Louis de Marcheville, Michel Barthélemy Jacquinot, Edme Leguillon, Gilles Pierre et Claude Roussel,

pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites en quelque lieu que ce soit, quand même je serai obligé pour le faire de demander l'aumône et de vivre de pain seulement,

ou pour faire dans la dite société ce à quoi je serai employé, soit par le corps de la société, soit par les supérieurs qui en auront la conduite;

c'est pourquoi, je promets et fais vœu d'obéissance tant au corps de cette société qu'aux supérieurs,

lesquels vœux tant d'association que de stabilité dans la dite société et d'obéissance, je promets de garder inviolablement pendant toute ma vie,

en foi de quoi j'ai signé : fait à Vaugirard, ce sixième juin, jour de la fête de la Très Sainte Trinité de l'année mil six cent quatre-vingt quatorze.

(s) De La Salle.

Rep. 26 Xbre

10

Alexandrie d'Egypte le 7 7bre 1852.

1° Les Pères de Terre Sainte offrent leur Couvent pour le 1/2 Pensionnat
2° Ils céderont aux frères l'externat tenu par eux

Monsieur le Supérieur Général,

Depuis deux ou trois jours les habitants Européens de cette ville, naguère plongés dans la tristesse par la nouvelle que les Zélés Frères de la doctrine Chrétienne allaient quitter Alexandrie, se sont livrés à la joie la plus pure, la plus Chrétienne, et qui a pleinement éclaté lors qu'ils sont venus nous remercier du gracieux accueil que nous avons fait à leurs supplications tendant à obtenir que vos fervents Religieux et instructeurs éclairés restassent dans cette ville, pour continuer à donner l'instruction à la jeunesse de cette Colonie Européenne, instruction que les pères de famille savent apprécier et qui à raison de sa solidité leur a fait concevoir une haute estime et une véritable affection pour les membres de votre Institut.

Aujourd'hui donc, Mr le Supérieur, bien qu'un local adapté à notre entreprise ne soit pas encore disposé, nous avons toutefois le plaisir de vous annoncer que de concert avec le Père Président de notre Couvent de Terre Sainte à Alexandrie, vos Religieux et les pères de famille de notre Cité, nous avons pris la résolution d'ouvrir aussitôt après les vacances les cours que les Frères jusqu'ici ont donnés à l'établissement des Pères Lazaristes, c'est-à-dire, de recevoir des demi-pensionnaires et des externes, et cela dans le Couvent même des Rév. Pères de Terre Sainte; de plus nous céderons à vos Religieux l'externat que jusqu'ici les Pères de Terre Sainte ont maintenu dans leur Couvent. A cet effet le Père Président d'Alexandrie s'est adressé par des lettres très pressantes aux Supérieurs majeurs de Terre Sainte à Jérusalem, et nous mêmes leur avons écrit pour obtenir l'autorisation nécessaire; aussi ne doutons nous nullement du bon succès de nos instances; de sorte que les Frères de la doctrine Chrétienne resteront à Alexandrie pour satisfaire aux désirs ardents des pères de famille qui depuis longtemps ont pleine confiance dans le zèle expérimenté de ces bons Frères. Quant à la S. Congr. de la Propagande

Mon très Honoré Frère Philippe
Supérieur General des Frères des Ecoles Chretiennes
Paris Rue Audinot n°

48.

Frère Adrien-de-Jésus,

NOMMÉ, dans le monde, Armandet, Yves;

FILS de Guillaume, et de Laumier, Catherine;

NÉ, le 28 Février 1801, au hameau de Pignol Commune de Bredon, Canton de Murat, (1) Dépt du Cantal;

ENTRÉ au Noviciat de Clermont, le 21 Avril 1822;

PRIS L'HABIT, le 3 Mai 1822;

EMPLOYÉ, le 28 Avril 1823, à la Communauté de Paris, à la petite Chasse;

VŒUX Triennaux, le 30 Septembre 1824, à Paris;

RENOUVELÉ en 1825 jusqu'en 1829.

PROFESSION, le 13 Septembre 1829, à Paris;

BREVETÉ, le 1er Mars 1831, à Paris, du Degré Élémentaire

(1) Arrondissement de St Flour.

Signalement et Capacité.	Notes diverses.	Mutations et Emplois.
	Mort le 3 mars 1877.	Versailles (S.L.) g.cl. en Mai 25,
		Auxerre, Dr g.cl. en 34,
		Bapaume, idem. idem. en 7bre 37,
		Idem. école du soir en 44,
		S.E.J. Dépot 11 avril 47,
		Alexandrie (Egypte) Dr 15 avril 47. *

(203) Frère Théodoire

NOMMÉ, dans le monde, Sébastien, Jean-Claude ;
FILS de Jacques ; et de Valette ;
NÉ, le 1er octobre 1812, au hameau de Sachibac, Commune de Soligniac, Canton de Soligniac Arrond. du Dépt de la Haute Vienne ;
ENTRÉ au Noviciat d'Avignon (1er avril 1830) 2e le 25 Novembre 1841 ;
PRIS L'HABIT, le 8 Décembre 1842 ;
EMPLOYÉ, le 18 Janvier 1843, à la Communauté de Draguignan, à la 3e Classe ;
VŒUX Triennaux, le 15 Octobre 1846, à Avignon
RENOUVELÉ en 47. 50. 52.
PROFESSION, le 17 Septembre 1852, à Marseille.
BREVETÉ, le 20 9bre 1862, à Aix du Degré

Signalement et Capacité	Notes diverses.	Mutations en Emplois.
	Sorti le 18 Septembre 1839. Rentré le 25 9bre 1841	Nîmes, 3e cl. de 4 en 7bre 43,
		X Dam. 2e cl. de 4 en 8bre 44,
	Marseille Chart. rues Vieillard 1er 8bre 88	Alexandrie 47 *
	Id. Noviciat Id. 26 Août 92	Avignon —, dépôt, 27 juin 48,
		Aubenas, 7bre 48,
		Marseille, N.D. 2. C. 7bre 50,
		X Marseille Prov. janv. 54,
		X id. N.D. 2. C. 7bre 54.
		Aubagne, 2. C. 15 fév. 55,
		La Ciotat, G. C. 7bre 56.
		Toulon 2. C. 20 mai 57
	Décédé le 31 Mai 1902	Brignoles 2. C. 7bre 58
		Cuers — D. G. C. 7 7bre 62
		Monaco, C, 7bre 70
		Marseille 3e Ch. adult. 27bre 71
		id. St Vt 3e D. matt. 30 7bre 73
		id. id. D. tard 27 mars 74.
		X id. Nov. Dépôt, 19 fév. 77
		Opt. Vieillard, 11 8bre 79

156.

(358) Frère Sirénat,

NOMMÉ dans le monde, Gorlier, Siméon,

FILS de Jacques et d'Elizabeth, Delay,

NÉ, le 6 Janvr 1821, Ham. Com. de Mus — Cant. de Vauvert, Arrond.t de Nîmes, Dép.t du Gard;

ENTRÉ au Noviciat d'Avignon le 25 7bre 1844.

PRIS L'HABIT le 21 9bre 1844,

EMPLOYÉ, le 16 Xbre 1845, à la Com.té d'Aubignan, à aider à la 9e Classe

VŒUX Triennaux, le 8 Septembre 1848, à Avignon.

RENOUVELÉ en 49. 50. 51. 52.

PROFESSION le 17 Septembre 1852, à Marseille

BREVETÉ le 3 Avril 1850, à Aix du Degré

Signalement et Capacité.	Notes diverses.	Mutations et Emplois.
	En 1839, permis au Cher fr. Sirénat de donner à ses parents une centaine de francs	Alexandrie, 20 juin 47, *
		Avignon, dépôt 23 juin 48,
		La Ciotat, G.C. 7bre 48,
		Hyères, 2.C. 23 8bre 48,
		Marseille N.D. G.C. 8bre 49,
		Rognes, Dr G.C. 7bre 53,
		Apt. Dr G.C. 17 mars 60
		Rognes Dr G.C. 7bre 60
		Bonnieux Dr G.C., 3 mai 78
		Marseille, nov. Prof. P.N. 15 7bre 85
		Draguignan aide G.Cl. 4 fév. 86
		Marseille, nov. Prof. scol. 10 mars 86
		La Tour d'Aigues Prof. 17 8bre 87
		Rognes, Dr G.C. ob. 22 août 88
		Id. Repos le 1o 7bre 94
		Marseille Nov.t Malade 15 Xbre 94

Décédé le 26 Avril 1900.

Frère Prémon, 230. nommé dans le monde

Chemarin, François, Fils de Claude, et de Lardy Claudine;

né le 6 Octobre 1804, à Brandon, Cant. de Matour, Arrond.t Saône et Loire. Dép.t de Saône-et-Loire.

Entré au Noviciat de Lyon, le 19 Décembre 1826, pris l'habit le 18 février 1827;

Employé le 2 Mai 1828, à la Communauté de Cherbourg, à la cuisine;

Vaux triennaux le 8 Septembre 1829 à Cherbourg;

Renouvelés en 1830, 31, 32.

Profès le 13 Septembre 1834 à Paris.

Brevet le à

Signalement et Capacité.	Notes diverses.	Mutations et Emplois.
		Caen, 2e cl. de 2. 15 7bre 1832
		St Cloud, idem 15 7bre 1834,
		Roye, idem 12 8bre 1840,
		Melun 22 Avril 46,
	Mort le 9 Xbre 1882.	Alexandrie, Egypte, 16 mai 48 *
		Le Caire id. janv. 54,
		Marseille Nle malade 1 juin 56,
		Croix Rousse, P.C. 7bre 56,
		Fontaine C. 7bre 57
		Belley C. 7bre 62
		St Maurice l'exil C. 7bre 64
		Caluire vieill.d 1er 8bre 75
		St Maurice l'exil id. 31 Xbre 78

31.

(214) Frère Thessalonice, nommé dans le monde Daudé, Augustin, Fils de Jean, et de feue Dupin, Lucrèce, né le 28 juin 1823, à Puechabon, Cant. d'Aniane, Dép. de l'Hérault, Arrond. Montpellier;
Entré au Noviciat d'Avignon, le 5 février 1842, pris l'habit le 19 Mars 1842;
Employé le 3 Mars 1843 à la Communauté d'Avignon, à une petite classe;
Vaux triennaux le 8 Septembre 1844 à Avignon;
Renouvelés en 48 " 49.
Profès le 16 Septembre 1849 à Marseille.
Brevet le à

Signalement et Capacité.	Notes diverses.	Mutations et Emplois.
		Carpentras, p.r ch. en juin 1843,
		Montélimart, idem en 7bre 1843,
		× ——— 2 Cl. de 3. 7bre 44
		Marseille Prov. 7bre 48,
		id. N. D. G. C. 7bre 49,
		Alexandrie (Egypte) G. C. 1er 49 *
		L. Caire D.r 7bre 58
		Alexandrie aide 7bre 59
		× Chez lui p.r se rétablir 20 j. 66
		× St Joseph malade 1er mars 66.
		× Alexandrie partie le 22 Avril 66
		× Béziers, dépôt, 19 Mai 66
	Décédé le 22 octobre 1898	× Alexandrie, 3 C. Pt juin 66
		× Puéchabon, chez lui malade 20 juin 67
		× Béziers Pt dépôt, 6 7bre 67
		× Puéchabon, malade, 15 7bre 67
		Alexandrie, Cl. 7bre 68
		Puéchabon, chez lui malade 20 8bre 72
		Perpignan, aide 31 janv. 73
		Montpellier adultes 7bre 74
		Narbonne S. D.r obéd. 20 8bre 80
		Montpellier, Inspect.r 1er 7bre 81

Frère Sérasme,

NOMMÉ, dans le monde, Rieu, André Auguste,

FILS de Jean-Pierre, et de Marie Talon

NÉ, le 6 février 1832, au hameau de Commune de Pradelles Canton de id. Arrond.t du Puy, Dép.t de la Ht Loire,

ENTRÉ au Noviciat d'Avignon le 24 Novembre 1849

PRIS L'HABIT, le 31 Mars 1850,

EMPLOYÉ, le 24 Novembre 1850, à la Communauté de Bellène à la 3e classe

VŒUX Triennaux, le 8 Septembre 1852, à Avignon

RENOUVELÉ en 53. 54. 55. 56. 57,

PROFESSION, le 18, à

BREVETÉ, le 25 Avril 1862, à Aix Ex. à id. du Degré

Signalement et Capacité.	Notes diverses.	Mutations et Emplois.
	Sorti le 23 Novembre 1863, dégoût	Roquemaure, 2 c. 7bre 54,
		Constantinople, dépôt, 9bre 54,
		Le Caire Profess.r d'Angl. 9bre 55, *
		St Jh dépôt 3 juil.t 60
		Le Havre N.D. Cl. 28 juil.t 60
		St Joseph dépôt 18 7bre 60
		Marseille S.Th. cl. d'hon. 14 9bre 60
		Aix 1r Cl. adul. 8bre 61

245

(473) Frère Coël,

NOMMÉ, dans le monde, Rigal, Jean-Baptiste;

FILS de Jean, et de Jori, Marie;

NÉ, le 27 Juillet 1829, au hameau d Commune de Canilhac, Canton de la Canourgue, Arrond.t Marvejols Dép.t de la Lozère;

ENTRÉ au Noviciat d'Avignon le 11 Septembre 1846;

PRIS L'HABIT, le 8 Décembre 1846;

EMPLOYÉ, le 8 Septembre 1847, à la Communauté d'Aubenas, à la petite Classe;

VŒUX Triennaux, le 28 Septembre 1851, à Avignon.

RENOUVELÉ en 52. 53. 54. 55. 56. 57, -- 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66,

PROFESSION, le 19 Septembre 1866, à Marseille

BREVETÉ, le 6 Mai 1864, à Aix. Ex à id. du Degré

Signalement et Capacité.	Notes diverses.	Mutations et Emplois.
	Mort le 23 Août 1911	Combe la G.se 2. C. 7.bre 51,
		Manosque, 2. C. 8.bre 51,
		Le Caire, 3. C. 21 janv. 56, *
		Marseille P.te cl. 28 7.bre 60
		Manosque, D.r G.C, 8 7.bre 68
		Menton D.teur G. C. 13 7.bre 82
		Toulon P.t de Las, D.r G.C. 8 7.bre 83
		Marseille anc. R. 10 7.bre 1906

Frère Sigebert-Marie,

NOMMÉ, dans le monde, Piolle, Jean-Joseph ;

FILS de Jean André et de Brigitte-Cécile, Hermitte.

NÉ, le 17 Mars 1829, au hameau de Sernozet Commune de Montclar Canton de Seyne, Arrond^t de Digne, Dép^t des B^ses Alpes.

ENTRÉ au Noviciat de Marseille le 3 Août 1853.

PRIS L'HABIT, le 1er Janvier 1854 ;

EMPLOYÉ, le 8 Avril 1854, à la Communauté de Marseille (S.Ch.) à la 3e Classe

VŒUX Triennaux, le 1er Septembre 1856, au Caire

RENOUVELÉ en 57,-59

PROFESSION, le 4 Septembre 1859, au Caire

BREVETÉ, le 3 Avril 1850, à Digne du Degré

Signalement et Capacité.	Notes diverses	Mutations et Emplois.
	Mort 7 juillet 1907.	Le Caire, S.C. avril 55,*

Frère Sédulis.

NOMMÉ, *dans le monde,* Postius, Joseph.

FILS *de* Thomas *et de* Rose Busoms

NÉ, *le* 14 Avril 1833, *au hameau d* Commune

de Borga (en Espagne) Canton de Dépt de (Espagne)

ENTRÉ *au Noviciat d'* Avignon *le* 12 Octobre 1853

PRIS L'HABIT, *le* 8 Décembre 1853,

EMPLOYÉ, *le* Septembre 1854, *à la Communauté de* L'Isle *à la Pte Chose*

VŒUX *Triennaux, le* 1er Septembre 1856, *au* Caire

RENOUVELÉ *en* 57,-59.60.61.62.63.64.65,66,67,68,69,70.71.72,73,74,75,76

PROFESSION, *le* 29 Août 1876, *au* Caire

BREVETÉ, *le* 18, *à* *du Degré*

Signalement et Capacité	Notes diverses	Mutations et Emplois.
	Mort 21 Janvier 1914	Constantinople, 9e 54. Le Caire, Egypte P.C. 9e 55*

Frère Véarque,

NOMMÉ, dans le monde, Giboulot, Etienne,

FILS de Jean et d'Anne Rabeuthe

NÉ, le 27 Mai 1827, au hameau d Commune de Viévy, Canton de Arnay-le-Duc, Arrond.t Beaune, Dép.t de la Côte d'or.

ENTRÉ au Noviciat de Lyon, le 11 Août 1852,

PRIS L'HABIT, le 19 Octobre 1852.

EMPLOYÉ, le 12 juillet 1853, à la Communauté de Lyon (S. Martin) à la 1re classe

VŒUX Triennaux, le 8 Septembre 1854, à Lyon

RENOUVELÉ en 55, 56, 57, 59

PROFESSION, le 4 Septembre 1859, au Caire

BREVETÉ, le 18, à du Degré

Signalement et Capacité	Notes diverses.	Mutations et Emplois
		Constantinople Dépôt, 8bre 54,
		Le Caire P.C. xbre 55 *
		1er Ecquone 7bre 83
	donné par erreur	~~Mansourah Secr. 13 7bre 94~~

Décédé le 30 Janvier 1900.

Trio Cyprien, nommé dans le monde
Louis Georges, Fils de Joseph, et d'Elizabeth Gilles;
né le 25 Mai 1813, à Orange, chef-lieu d'Arrond.t Dép.t de Vaucluse;
Entré au Noviciat à Avignon, le 7 Mai 1828, pris l'habit le 9 Juin 1828;
Employé le 1.er Mai 1829, à la Communauté d'Avignon, à la Basse Ville,
Vingt-troisième le 13 7.bre 1832 à Avignon,
Remarqué en 1833, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42,
Profès le 7 8.bre 1842 à Marseille;
Reçu le 1.er Avril 1831, à Riez. (Du Degré Elémentaire.)

Calcul des Capacité.	Notes diverses.	Mutations et Emplois.
	Mort le 15 février 1890	Riez, F. Cl. 1.er 8.bre 1829.
		Pour Avignon, Idem 1832.
		Marseille, 2.e Cl., 33.
		Nîmes, 3.e Cl. 7.bre 36.
		Tunel, 2.e Cl. Janv.r 37.
		Marseille, 2.e Cl. 8.bre 39.
		Riez Cl. de 3. en 7.bre 43,
		Avignon, dépos., 7.bre fév.r 44,
		Riez D.e Cl., en 44,
		Avignon, dépos., en 44,
		Bastia, Cl. de 3 en 8.bre 44,
		Nîmes, centrale en 7.bre 45,
		Arles, Cl. du soir en 8.bre 46,
		Tunel, Cl. du soir en 7.bre 47,
		Ariane, Catéchiste 6 7.bre 48
		Montpellier, Surn.re 8.bre 48,
		Bédarieux, S.C. 7.bre 50,
		Clermont-Lodève, Cathl. 8.bre 52,
		Le Caire, D.t pour janv.r 54, *
		Carpentras, Surn.re 26 fév. 56,
		Avignon, malade 13 avr. 55,
		Montélimar, S.C. 7.bre 55,
		Avignon, dépôt, 10 juil.t 56,
		Brignoles, C.C. 7.bre 56,
		Nîmes, 1.er Pr. 8.bre 57,

Morières 19 7.bre 80
Avignon Nov.t Infirmier 9.bre 80

Bellegarde, aide 10 janv. 59
Aigues-mortes 2.e C. 7.bre 59
Bellegarde C.C. 9.bre 59
Pont St Esprit 2.e C. 7.bre 60
Camaret Adult. 7.bre 62
Uzès Adulte 8 7.bre 63
Avignon Sec.e Dépos. 17 7.bre 68
Roquemaure Adult. 12 8.bre 68.
Aimargues, C. mars 72
Bédouin, C. 17 7.bre 73
Arles, Mait.e C. 17 7.bre 74
Cavaillon C. 1 fév. 75
Morières C. 12 7.bre 80

58

Frère Isfrid,

OMMÉ, dans le monde, Pauzet, Antoine;

ILS de Barthélemy, et de Morin, Anne;

É, le 24 Décembre 1815, au hameau de Garrigues, Commune de Marmande, Canton de Marmande, Arrondt. de Dépt. de Lot-et-Garonne;

NTRÉ au Noviciat de Toulouse, le 30 Octobre 1832;

RIS L'HABIT, le 25 Décembre 1832;

MPLOYÉ, le 1er Octobre 1833, à la Communauté de Mirepoix, à la pte Classe;

ŒUX Triennaux, le 11 Septembre 1834, à Toulouse;

ENOUVELÉ en 1835 jusqu'en 1845;

ROFESSION, le 11 Septembre 1845, à Avignon;

REVETÉ, le 31 Mars 1843, à Aix du Degré

...gualement ...t Capacité	Notes diverses.	Mutations et Emplois.
		Lavaur, pte cl. 12 7bre 36,
		Pézénas, 3e cl. 4. 28 Mai 37,
		Montpellier, g. cl. 24 7bre 38,
		Marsle (Lazre) idem. 13 7bre 40,
	(+) Marmande pr affaire, 5 mai 89	Idem (N.D.) G. cl. de 5 en 7bre 41,
		Avignon, Élève, en 7bre 42,
		Marseille (Ll.) G. cl. en 8bre 42,
		Carpentras, G. cl. en 7bre 43,
		Montpellier, G. cl. de 4 en 7bre 44,
		Digne, Dr G. cl. en 7bre 45,
	Mort le 17 Avril 1892.	Corté, Dr G. C. 7bre 49,
		La Ciotat, Dr G. C. 8 7bre 54,
		Le Caire, Dr 9bre 54. *
		Constantinople St Dr 24 mai 58
		Syra Pte 1r Cl. juin 59
		Alexandrie aide fevr. 60
		St Joseph, Pre aide, 28 aoûs 72
		Saigon parti le 26 7bre 75
		Hong-Kong orph. Survt 6 9bre 75

NOTICE NECROLOGIQUE DU FRERE ADRIEN DE JESUS

Visiteur de l'Egypte et Directeur de notre établissement d'Alexandrie, décédé le 3 mars 1877, dans la 77e année de son âge, la 55e de religion, la 48e de profession, et la 30e de son séjour dans cette contrée.

Notre Cher Frère ADRIEN DE JESUS, nommé dans le monde Yves ARMANDET, naquit le 28 février 1801, à Bredon, paroisse du diocèse de Saint-Flour (Cantal). Sorti d'une famille où la foi était héréditaire, il eut le bonheur de passer sa jeunesse dans l'innocence et la piété, admirable préparation pour quelqu'un qui se sent appelé à se consacrer au Seigneur. En effet, à l'âge de 21 ans accomplis, il abandonnait les espérances du siècle, et allait frapper à la porte de notre Noviciat de Clermont, le 21 avril 1822. Il y fut reçu par le Frère Aggée, d'heureuse mémoire, qui l'envoyat finir son année de probation à Paris, sous la conduite du vénéré Frère Marie. Avec un tel maître, le postulant fit de rapides progrès dans la vertu, et devint bientôt un modèle de piété, de modestie et de régularité.

Son année de noviciat terminée, il fut placé dans notre maison de Saint-Germain-l'Auxerrois. En 1825, l'obéissance l'envoya à Versailles maison de Saint-Louis, où il ne tarda pas à être chargé de régenter la première classe. On l'en vit partir avec beaucoup de regret en 1834, quand il fut appelé à Auxerre, pour y faire également la grand'classe, tout en remplissant pendant deux ou trois ans les fonctions de sous-directeur, puis celles de directeur.

Dans ces différents postes, le Frère ADRIEN DE JESUS donna l'exemple d'une foi pratique, d'une conduite pleine de droiture, d'une piété franche, et d'un zèle ardent pour l'éducation de la jeunesse. Chaque fois que l'obéissance l'appelait à une nouvelle résidence, il emportait les regrets des élèves et de leurs familles.

Placé, en septembre 1837, à la tête de notre maison de Bapaume (Pas-de-Calais), il ne tarda pas à justifier pleinement la confiance de ses supérieurs, en se conciliant l'estime et l'affection du clergé, des magistrats et de la population tout entière. Pendant une période d'environ dix ans, qu'il dirigea l'école de cette ville, il ne cessa de donner des preuves de sagesse, aussi bien que d'un talent remarquable pour la conduite de ses élèves. Son esprit, son coeur, ses forces et son temps étaient comme concentrés sur cette grande oeuvre. Cependant il fallait à cette âme généreuse un plus vaste champ à cultiver, et des fruits de salut plus abondants à offrir au divin Père de famille. Il en exprima le désir et fut exaucé.

A son départ de Bapaume, la population et le clergé vivement affligés de la perte qu'ils faisaient, s'empressèrent d'adresser de nombreuses et instantes pétitions pour obtenir de conserver ce digne Religieux. Mais notre Institut avait besoin d'un homme de coeur pour commencer l'établissement qui nous était offert à Alexandrie, et le Frère ADRIEN DE JESUS fut choisi pour cette laborieuse et délicate mission.

...

Les préparatifs de cette expédition d'un nouveau genre terminés, celui qui devait la mener à bonne fin s'embarqua pour l'Egypte, avec trois autres Frères seulement, au mois d'avril 1847.

Les débuts d'une première installation sont toujours pénibles ; mais combien les difficultés étaient autrement grandes ici ! le nouveau Directeur se trouvait en rapport avec une population et des élèves dont il ignorait la langue et les usages, et qui, pour la plupart, commençaient à peine à sentir l'influence de la civilisation. Mais Dieu bénit une entreprise qui n'avait que sa gloire pour but : en peu de temps, le zèle patient du Frère ADRIEN DE JESUS, sa douceur et son esprit de conciliation lui gagnèrent tous les coeurs. Au bout de quelques années, il vit son oeuvre prospérer et grandir de jour en jour, surtout depuis qu'elle eut reçu la consécration ordinaire des oeuvres divines : la contradiction des hommes.

En 1852, après cinq ans de laborieux efforts, l'établissement d'Alexandrie se vit à deux doigts de sa ruine ; tout le monde le croyait ainsi. La Providence, qui veillait à sa conservation, permit que l'autorité ecclésiastique, l'administration locale et la population européenne intervinssent de la manière la plus heureuse. Un vaste local fut mis par les RR. PP. de Terre Sainte à la disposition du Cher Frère ADRIEN DE JESUS, ce qui lui donna le moyen d'ouvrir un pensionnat pour les enfants des familles aisées. Cet établissement a si bien prospéré, sous sa paternelle influence, qu'il compte aujourd'hui 320 élèves. Dans le principe, nous n'avions que deux classes gratuites dans la ville ; actuellement, elles sont au nombre de 8, où plus de 550 enfants reçoivent le bienfait d'une instruction solide et d'une éducation chrétienne. C'est également à son zèle actif que nous devons, du moins en grande partie, l'ouverture et l'organisation de nos établissements du Caire et de Ramlé, dans la même contrée.

Tous les gens de bien d'Alexandrie, qui ont été à même d'apprécier le dévouement du cher Frère visiteur, s'accordent à dire que l'Egypte entière ressent aujourd'hui l'heureux effet de cette éducation morale, que beaucoup de jeunes gens ont déjà reçue dans l'établissement dirigé par lui. Du reste, il est notoire que la plupart des anciens élèves du Pensionnat d'Alexandrie, non-seulement occupent aujourd'hui les places les plus importantes dans la finance, le commerce et les diverses administrations ; mais, ce qui est bien plus consolant encore, se conduisent d'une manière chrétienne, honorable et digne à tous égards.

Lorsque l'Egypte eut plusieurs maisons de notre Institut, celui qui y avait contribué d'une manière si efficace en fut nommé Visiteur; c'était le 1erseptembre 1858. Rappelons, à cette occasion, que les suffrages des profès de la province l'envoyèrent aux Chapitres généraux de 1874 et de 1875.

Pour expliquer ces remarquables résultats, que l'on peut appeler merveilleux, il n'y a qu'un mot à dire : notre cher Frère ADRIEN DE JESUS était le type du vrai religieux, du bon directeur, du bon visiteur. Frères et élèves, tous le chérissaient comme un père. Charitable envers ses inférieurs, il les traitait en toute circonstance avec la plus tendre affection. Nous en trouvons une preuve bien évidente dans le dévouement qu'il déploya à l'époque où une maladie épidémique désolait la ville d'Alexandrie.

...

Grâce à sa piété, à sa bonté paternelle, à sa sollicitude toujours sage et éclairée, il est à remarquer que, dans la nombreuse communauté qu'il dirigea pendant trente ans, chacun faisait son devoir bien plus par amour que par crainte.

A l'égard des élèves il agissait également comme un bon père. Passait-il à l'improviste dans leurs récréations, aussitôt les grands comme les petits suspendaient leurs jeux pour venir le saluer gracieusement.

Malgré ses nombreuses occupations, et même ses infirmités, il se réservait le soin de préparer les enfants à la première communion, et il s'en acquittait avec un zèle et une sollicitude qui faisaient l'édification du clergé et des familles.

On peut dire que toutes les vertus brillaient dans ce digne religieux, toutes celles du moins qui font le vrai Frère des Ecoles Chrétiennes. Habituellement il ne voyait que Dieu en tout et partout et n'agissait que pour lui. Mais nulle part sa foi vive ne se révélait mieux qu'en présence du très-saint Sacrement. La vue des enfants de nos classes, se tenant eux-mêmes décemment et pieusement à l'église, remplissait son âme de joie et de consolation. La sainte communion faisait ses délices les plus chères ; il n'en manquait aucune, soit de régle, soit de dévotion, et son grand bonheur, lorsque les circonstances le lui permettaient, était de passer des heures entières en adoration devant le tabernacle.

Il avait une tendre dévotion envers la très-sainte Vierge, et une confiance filiale en la protection de saint Joseph, et il cherchait avec ardeur à communiquer ces pieux sentiments à tous.

La pratique de la mortification était souvent l'objet de ses pressantes recommandations, et lui-même en donna constamment l'exemple, observant dans toute leur rigueur, malgré son âge avancé, les jeûnes prescrits par l'Eglise. Toujours le premier levé, malgré ses fréquentes insommies, toujours aussi le premier aux exercices spirituels, il était un modèle de fidélité aux plus petits points de règle.

Pendant plus de trente-cinq ans, le cher Frère ADRIEN DE JESUS avait eu à souffrir de palpitations de coeur et d'affections rhumatismales, qu'il endurait avec une patience inaltérable.

Quelques mois avant de quitter ce lieu d'épreuve, il ressentit, en outre, une grande difficulté à respirer ; mais rien encore ne faisait supposer une fin prochaine. Il a pu même, peu de jours avant sa dernière et courte maladie, faire sans trop de fatigue la visite de nos maisons du Caire et de Ramié. On eût dit qu'il était mieux portant et plus gai que de coutume. Et pourtant, chose remarquable, à son départ de ces deux villes, un voile de tristesse assombrit tout à coup son visage : "Adieu, mes bien-aimés Frères, dit-il d'une voix émue ; je ne vous reverrai plus en ce monde ; c'est ma dernière visite!... Ce saint Religieux avait donc un pressentiment de sa mort, et il s'y disposa par un redoublement de ferveur.

Le dimanche et le lundi, 25 et 26 février, il vaquait encore, quoique avec peine, à ses exercices ordinaires, et à la préparation de son courrier pour la France ; mais, le soir de ce second jour, il se

...

trouva très fatigué et ne prit rien à la collation. Cela ne l'empêcha pas, le lendemain matin, de se trouver le premier à la chapelle et de présider aux exercices de la journée.

Cependant la "cardite" qui devait le ravir à notre affection fit dès lors des progrès plus sensibles, malgré les soins intelligents du médecin de la maison, qui le visitait plusieurs fois par jour, malgré même les moyens extrêmes proposés dans une consultation médicale.

Le jeudi, premier jour du beau mois de mars, il se rendit encore à la chapelle, entendit la sainte messe et communia en l'honneur de Saint Joseph, pour lequel il avait une si vive dévotion. Après son action de grâces, il fut contraint de remonter dans sa cellule. Là, continuellement uni à Dieu par la prière, il ne cessa de donner des exemples de parfaite soumission à la volonté divine.

Dans la nuit du vendredi au samedi, il réclama et reçut avec une touchante piété les derniers sacrements. Vers les six heures du matin, recueillant le peu de forces qui lui restaient, ce vénérable Frère demanda à diverses reprises pardon à toute la communauté des peines et des mauvais exemples qu'il croyait lui avoir donnés. A leur tour, émus jusqu'aux larmes et agenouillés auprès de lui, les Frères lui demandèrent aussi pardon, et le prièrent de se souvenir d'eux au ciel, et de ne point oublier notre cher Institut, les Supérieurs, et l'oeuvre à laquelle il s'était dévoué, corps et âme, pendant ses trente dernières années. Il le leur promit sans hésiter ; après quoi il passa la majeure partie de la journée dans une sorte d'assoupissement.

Le R. P. Aumônier récita plusieurs fois les prières des agonisants et les litanies de la très-sainte Vierge, en présence de la communauté réunie. Le pieux mourant priait lui-même avec ferveur , dans les intervalles que son assoupissement lui laissait libres, et il baisait affectueusement le crucifix qu'il tenait entre ses mains défaillantes. Il reçut ensuite, en pleine connaissance, l'application de l'indulgence "in articulo mortis". Enfin, après une agonie de plusieurs heures, ce digne enfant du vénérable de la Salle rendit en paix sa belle âme à Dieu le samedi 3 mars, vers dix heures du soir, en présence de ses amis les plus sincères et les plus dévoués : les R.R. PP. Elie, vicaire général, et Placide, secrétaire de Mgr l'Archevêque, du R.P. Aumônier de la maison, et de M. le Curé qui, tous quatre, ne l'avaient pas quitté depuis le matin.

Pendant la journée du samedi, par l'ordre bienveillant de l'honorable Délégué Apostolique, le très-Saint Sacrement était resté exposé dans la chapelle de notre établissement. Tous les élèves, tant du pensionnat que des écoles gratuites, ainsi que les Frères de la communauté, s'étaient fait un devoir d'aller, à tour de rôle, prier Celui qui est le maître de la vie et de la mort, de vouloir bien leur conserver un père si tendrement aimé. Mais Dieu l'appelait à lui, sans doute pour donner l'éternel repos à ce bon et fidèle serviteur.

La règle que nous nous sommes imposés, dans la rédaction des notices nécrologiques, ne nous permet pas de raconter ici les touchantes démonstrations auxquelles a donné lieu la mort de notre regretté confrère de la part de toute la population de la ville, sans distinction de religion ni de nationalité. On les a résumées par un seul mot : ce fut le triomphe de la vertu et de l'humilité. Néanmoins nous ne voulons pas vous priver du touchant discours prononcé en cette circonstance par le R. P. Placide, secrétaire de Mgr l'Archevêque d'Alexandrie

...

"Avant de laisser cette tombe se refermer sur la dépouille mortelle de l'homme de bien dont la perte soudaine a provoqué, dans la ville d'Alexandrie, une si douloureuse émotion, qu'il me soit permis d'adresser un dernier hommage à notre digne et regretté Frère Visiteur. Ce n'est pas un éloge que je veux prononcer ; mais je viens, avec vous tous, pleurer sur ce cercueil ; avec vous je viens verser une larme sur celui que la mort nous a ravi.

"Que de fois j'ai eu le bonheur de pouvoir étudier dans les épanchements d'une causerie intime, le précieux trésor d'affection et de sentiments cachés dans cette belle âme ! La douceur, l'aménité de son caractère, le charme, l'abandon aimable de sa conversation, son indulgence et facile bonté, joints à l'affectueuse simplicité de ses manières, enfin cette cordiale affabilité, dont l'éloge est dans toutes les bouches unie à l'habituelle et gracieuse bienveillance de ses procédés : rien en lui qui ne dût promptement attirer la confiance, gagner les coeurs, et conquérir sans effort l'estime et l'affection de tous.

"Tel je l'ai connu pendant bon nombre d'années, tel vous l'avez connu, vous aussi. Du bon Frère ADRIEN nous pouvons dire avec saint Paul Omnibus omnia ; il était tout à tous.

"Tout pour l'enfance, tout pour la jeunesse, tout pour nous, Ministres des autels, dont il était le collaborateur infatigable dans cette vigne du Seigneur, tout pour ses confrères en religion, les chers Frères des Ecoles Chrétiennes.

"Assi, combien est légitime la douleur qui se peint sur tous les visages ! Car, le Frère Visiteur, nous ne le reverrons plus !

"Oui, chers enfants, chère jeunesse, pleurez ! Vous l'aimiez avec tant de tendresse, avec tant de reconnaissance ! Vous venez de le prouver... Pleurez, car qui pourrait vous le rendre ? Où retrouver encore cette affection paternelle pour l'enfance ?... Où retrouver ces soins désintéressés, ce besoin, je dirai, de donner au jeune âge le bonheur ?.. Oui, pleurez, car vous ne le reverrez plus !

"Et vous, Messieurs, depuis longtemps vous connaissiez le Frère Visiteur. Déjà depuis longtemps vous aviez quitté son collége ; mais toujours vous retrouviez en lui le même dévoûment, le même intérêt qu'il n'a jamais cessé de vous porter... Vous aussi, déposez sur cette tombe une larme, parce que, cet homme de bien, vous ne le reverrez plus !

"Et vous, mes Frères en Saint-François, vous, Ministre du Seigneur, qui vous consacrez à la conquête des âmes, pleurez avec moi, parce que dans le Frère ADRIEN, nous perdons un digne coopérateur ! C'est lui qui nous soutenait dans notre mission la plus difficile, l'éducation des enfants ; et, pourquoi ne pas le dire ? il en portait en quelque sorte tout le poids. Une larme pour cet apôtre infatigable, car nous ne le reverrons plus !

"Vous enfin, chers Frères des Ecoles Chrétiennes, vous qui pleurez la mort d'un père... Oh ! je le comprends, votre douleur est grande, mais la perte que vous faites est bien plus grande encore ! Mieux que nous vous comprenez ce qu'était pour votre communauté le regretté Frère Visiteur ; c'est bien pour vous qu'il était tout à tous : Omnibus omnia. Mieux que nous, vous avez su apprécier tout ce qu'il y avait de force,

...

de vertu et d'amour dans cet homme du devoir. Oh, chers Frères, pleurez, car, votre père, vous ne le reverrez plus !

"Mais, avant de confier à la tombe cette dépouille chérie, permettez, Messieurs, qu'au nom des chers Frères des Ecoles Chrétiennes, je vous exprime toute ma reconnaissance de ce que vous venez de faire pour celui que nous pleurons. Vous venez, en effet, de donner une preuve bien belle de votre attachement et de votre estime pour le digne Frère Visiteur. Pendant trente ans, il avait su se dévouer dans l'oubli, et vous tous, Messieurs, en cette triste circonstance, vous avez su faire triompher celui qui n'avait cherché qu'à se soustraire à tous les honneurs.

"Merci, Messieurs, merci !

"Et maintenant, cher Frère Visiteur, le meilleur de mes amis, pourquoi la mort est-elle venue briser les liens si intimes qui unissaient nos coeurs ? Il est donc vrai que nous ne nous reverrons plus sur cette terre ! Ah ! devant ce tombeau, notre amitié cesse, mais elle ne finit pas ; notre union de quelques années, je la continuerai dans vos enfants en religion.... Oui, la main sur votre cercueil, je vous le jure, je les aimerai comme je vous ai aimé, je leur serai dévoué ma vie entière

"Adieu donc, cher Frère Visiteur ! Reposez en paix dans l'attente du dernier jour ; mais, du haut du ciel, où j'espère que vous régnez déjà, bénissez en ce moment ceux que vous avez aimés, et qui vous pleurent ici-bas. Adieu, cher Frère Visiteur, adieu !"

Les documents suivants retracent les agapes de communautés en l'honneur des vétérans et permettent de compléter nos informations.

Nous y relevons les noms des Frères Sigebert, Sedulis, Néarque, Taparel et Isfrid.

D'autre part, une photocopie des signatures des Frères de la Communauté du Caire du 26 juin 1860, donne des noms qui nous intéressent et que nous retrouvons sur nos G. F.

Glossaire égyptien :
(cf. texte : "Vieilles rimes, vieux papiers").

KHARABISH : langue argotique,

BAKSHISH : pourboire,

CHAOUICHS : gendarmes,

MAFISH : il n'y a pas,

FARAHN : content (exactement FARHAN.... mais rime oblige !)

VIEILLES RIMES
VIEUX PAPIERS

Le 29 Septembre 1895, veille du Cinquantenaire de vie religieuse du Vénéré Frère Hugonis, Provincial du Levant, on célébrait au Collège St Joseph la 40e année d'Egypte de trois vétérans, qui ont des droits particuliers au souvenir de la Communauté. Ce jour-là, le SONNET qu'on va lire vint assaisonner de joyeuses et fraternelles Agapes.

AUX VÉTÉRANS D'EGYPTE

Trois nobles vétérans ont droit à nos honneurs :
SIGEBERT (nom royal !) SÉDULIS et NÉARQUE !
Ils ont dans maints combats, pour le divin Monarque,
répandu sans calcul larmes, sang et sueurs.

Huit lustres africains bronzant leurs fronts vainqueurs
où l'âge et la sagesse ont imprimé leur marque;
ils voguent vers le Port où l'âme enfin débarque
et pose le fardeau de ses âpres labeurs.

Espoir! vieux serviteurs dont Dieu sait la vaillance :
à tous il vous réserve, en son amour immense,
un salaire ineffable et qu'on garde à jamais.

Qu'importent du passé les cuisantes alarmes!
Déjà le ciel s'entr'ouvre et vous offre ses charmes :
« le rafraîchissement, la lumière et la paix ! »

. . . . . .

A L'ANCÊTRE DU CAIRE

Ma plume, sur le tard, fourbue, arabomane,
ne peut que vous chanter en piteux **kharabish**,
Vous, Maître du Pastel et de la Colophane,
qui, soixante ans passés, besognant sans **bakchish**,

avez frayé pour nous, le front haut et l'œil crâne,
malgré tous les chaouichs qui vous criaient : "Mafish,"
la voie où nous passons, maintenant, si **farahn'** ...
Vous, dont on dit : "Il a vu naître **Khoronfish** *!"*

Le moderne lettré doit à l'aveugle Homère
Le rayon qui l'égaye en son morne chemin :
si nous voyons, c'est grâce à vos yeux sans lumière !

Puisque de votre **hier** *est fait notre* **demain**,
Puissions-nous, quelque jour, Vénéré Bélisaire,
Ensemble encor, fêter votre heureux **Centenaire** *!*

ASSISES DE L'INSTITUT DES F. E. C.

1847 - 1875

Commission Générale	- Maison de Saint-Joseph	PARIS	15 au 22 décembre 1849	
XIXe C. G.	"	"	"	16 juin au 2 juillet 1853
XXe C. G.	"	"	"	2 au 14 mars 1854 (1)
XXIe C. G.	"	"	"	10 au 25 juillet 1858
XXIIe C. G.	- Pensionnat de Passy -	PARIS	4 au 22 septembre 1861 (2)	
XXIIIe C. G.	- Maison de Saint-Joseph	PARIS	12 juin au 2 juillet 1873 (3	
XXIVe C. G.	"	"	"	7 au 20 avril 1874 (4)
XXVe C. G.	- Maison-Mère	PARIS	29 juin au 14 juillet 1875	

(1) Ce Chapitre fut convoqué pour examiner la question de la gratuité de l'enseignement dans l'Institut, à l'occasion d'une loi qui venait d'être promulguée. Rien ne changeait pour les F. E. C. et l'Institut déclara se maintenir fidèle à ses règles.

(2) Gratuité de l'enseignement : Le Chapitre prit ensuite connaissance de tous les écrits qui lui avaient été envoyés, notamment sur la question de la gratuité de l'enseignement, but principal de la convocation.
Après seize séances consacrées à l'examen de cette grave question, l'Assemblée, reconnaissant que l'Institut ne pouvait, sans compromettre son existence, se soustraire à l'obligation de subir le dispo

...

sitif de la circulaire ministérielle du 27 mai, concernant la rétribution scolaire sur les élèves réputés riches. Il prit un arrêté ainsi conçu :

Les Frères se conformeront aux dispositions de la circulaire ministérielle du 27 mai 1861, au sujet de la rétribution scolaire, en attendant que nous puissions réprendre les usages auxquels ces dispositions nous obligent à déroger.

Ils fourniront donc la liste des élèves aux autorités qui la leur demanderont ; mais ils s'abstiendront de toute intervention directe et personnelle dans l'imposition ou la perception de ladite rétribution scolaire, si elle est exigée de quelques-uns de leurs élèves.

Un Rescrit, en date du 15 novembre 1861, a permis aux Frères, tant que dureraient les circonstances énoncées, de se tenir passivement par rapport à la mesure dont il s'agit.

(3) Oeuvres de Jeunesse : Attention qu'elles ne détournent pas le Frère de <u>sa mission</u> !

(4) L'Egypte est représentée par le Frère Adrien-de-Jésus.

Les ouvrages scolaires édités par l'Institut doivent être conformes aux exigences des progrès de l'enseignement. Uniformité des livres classiques employés dans les Ecoles.

Les élèves des F. E. C. en Egypte ont - dès les débuts - utilisé livres et méthodes en usage en France (syllabaires, livres de calcul). Toutes les publications seront regroupées par la Procure Générale. Les auteurs sont anonymes et signent : "Par une réunion de professeurs". Aujourd'hui, LIGEL, 78, rue desSèvres à PARIS 7e est la Maison d'Editions des F. E. C., le Frère Pierre Flamant, son Directeur, a eu l'amabilité de nous offrir certains ouvrages. Nous l'en remercions.

FRANCE

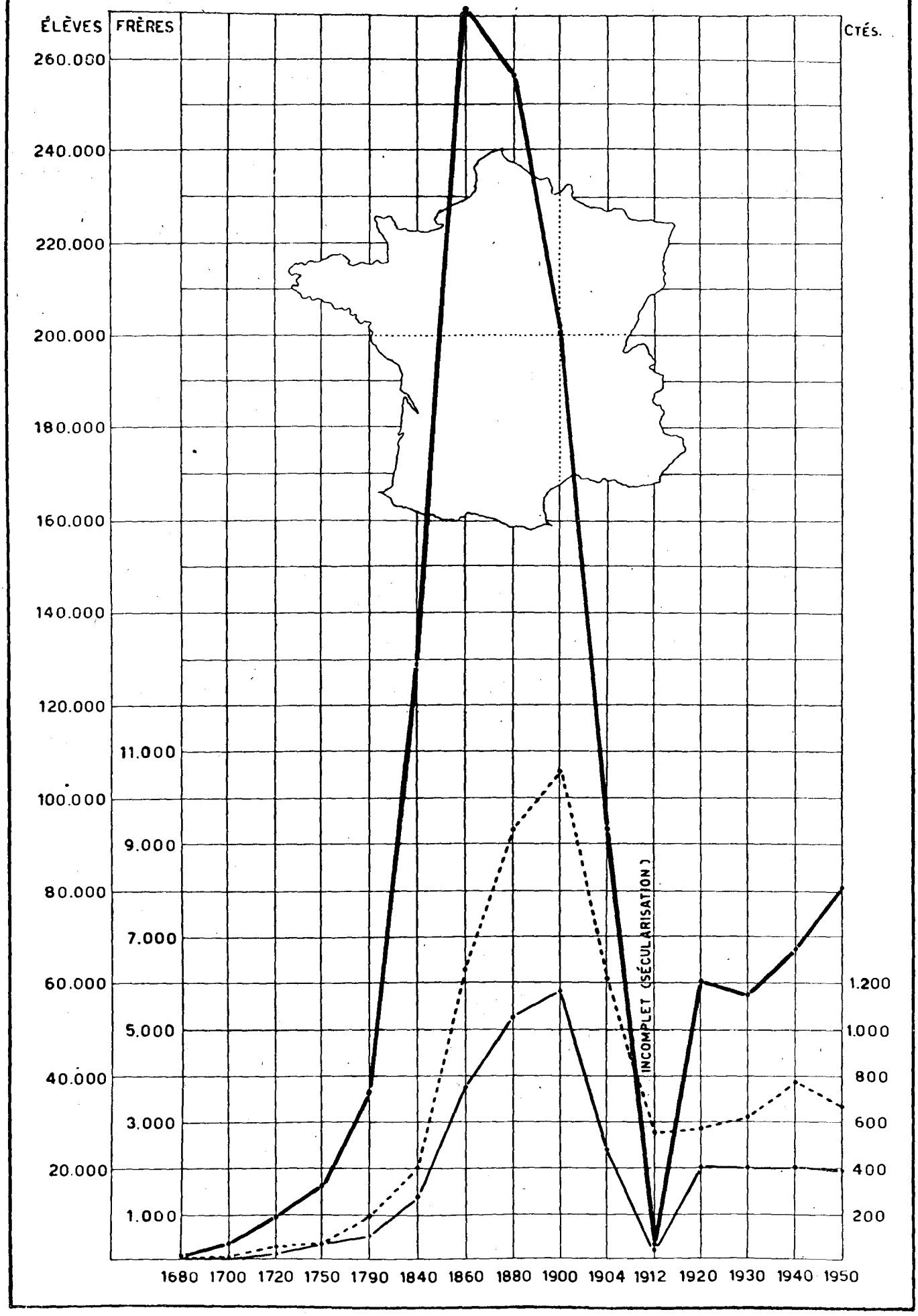
ÉLÈVES
FRÈRES
CTÉS.
260.000
240.000
220.000
200.000
180.000
160.000
140.000
120.000
11.000
100.000
9.000
80.000
7.000
60.000
5.000
40.000
3.000
20.000
1.000
1.200
1.000
800
600
400
200
INCOMPLET (SÉCULARISATION)
1680 1700 1720 1750 1790 1840 1860 1880 1900 1904 1912 1920 1930 1940 1950

DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DE L'INSTITUT : 1680 - 1950

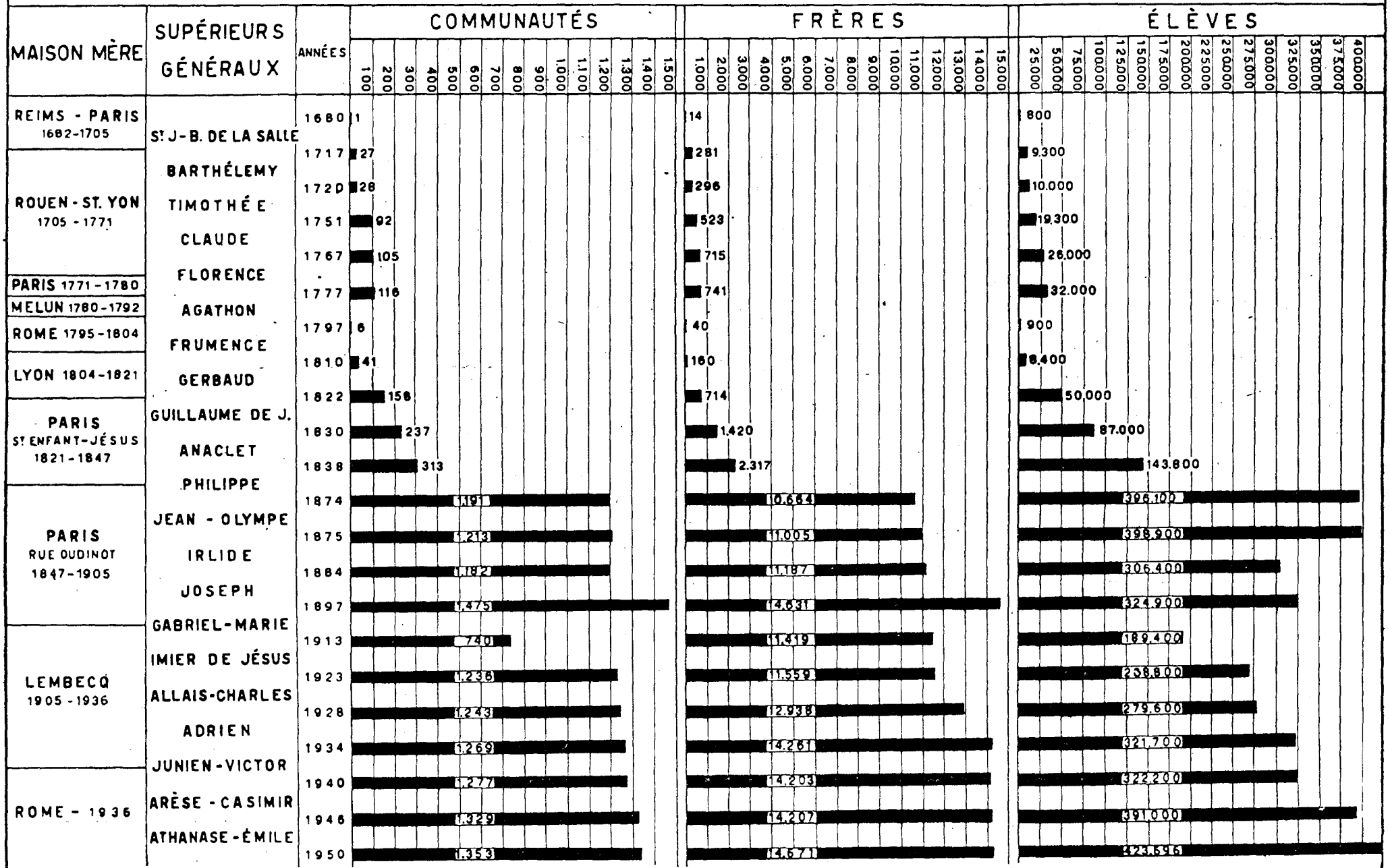

NOMBRE MAXIMUM ATTEINT : 1.569 COMMUNAUTÉS EN 1903 — 15.472 FRÈRES EN 1902 — 423.696 ÉLÈVES EN 1950

P A L M A R E S à fin décembre 1947

DISTINCTIONS HONORIFIQUES DECERNEES à des FRERES du district d'EGYPTE

Légion d'honneur : 3

La première décernée au Frère Gerdien Désiré, Secrétaire Général, date de 1928.

Rosette d'Officier de l'Instruction Publique : 8

La première décernée au Frère Ismaélis, Visiteur, date de 1914.

Palmes académiques : 31
(dont 18 décernées lors des festivités du centenaire)

Les premières palmes académiques ont été décernées au Frère David-Leon, Directeur du Collège Sainte-Catherine en 1883.

Ordre du Nil

Décerné une seule fois au Frère Cyprien-Pierre, Directeur du Collège de Khoronfish en 1937.

Pro Ecclesia e Pontifice : 2

Frère Pierre, Directeur du Cercle Sainte-Catherine en 1931 et Frère Oger, Visiteur en 1938.

Médaille d'honneur

Attribuée aux Frères du Caire en 1866 par S. M. l'Empereur Napoléon III (actes de dévouement en 1865 lors du choléra).

Nous relevons également le grand prix de langue française (médaille de vermeil) décerné par l'Académie française en 1928 (Inauguration du Collège Saint Marc par S. M. Fouad Ier, Roi d'Egypte)

5 médailles d'Argent de l'Ordre de l'Union Latine et

4 médailles de la "reconnaissance française"

Les Frères aux armées

- Guerre de 1870 : données inexistantes.

- Guerre de 1914 - 1918 (districts d'Egypte et de

...

Syrie) :

- Mobilisés 216
- Tués 30
- Blessés 36
- Prisonniers de guerre 12
- Croix de guerre et Médailles militaires .. 42
- Promotions 42
- Citations 61

Croix de guerre et médailles militaire : 3

Croix de guerre : 35

✦

✦ ✦

L'influence lasallienne est à l'origine de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses (il n'est pas possible de ventiler par promotion ; nous n'avons pu obtenir que des statistiques globales). Nous avons relevé : 88 noms dont :

- 34 noms de prêtres coptes-catholiques et parmi eux : S. B. l'Amba Morcos II (Mgr Marc Khouzam) Patriarche copte catholique d'Alexandrie (ancien élève du Collège Sainte-Catherine) et S. G. Mgr Alexandre H. Scandar (ancien élève de Khoronfish)
- 7 prêtres de rite grec-catholique,
- 4 prêtres de rite maronite
- 4 prêtres de rite chaldéen
- 16 Franciscains O. F. M.
- 5 Dominicains O. P.
- 4 Jésuites
- 5 Prêtres des Missions Africaines de Lyon

et diverses appartenances : Pères de N. D. de Sion, Frères Maristes, Missionnaires de Saint-Paul, prêtres séculiers...

Vocations religieuses de F. E. C. : 35

dont une quinzaine de Frères orientaux (égyptiens, libanais, syriens).

...

PALMARES SCOLAIRES

Les documents existants remontent à 1885 (année de la première session officielle du baccalauréat français). Nous relevons pour cette première année cinq noms :
Dibo Georges, Lombardo Jules, Lusianevich Charles, Lusianevich Ange, Rotta Aristide. Aucun nom égyptien !
Jusqu'en 1888 (date de l'institution du baccalauréat égyptien) les palmarès fournissent des listes de noms à majorité italienne, grecque, arménienne et juive (communautés besogneuses).

Le Palmarès du Cours Commercial est dressé dès la création du Diplôme d'Etudes Supérieures de Commerce en 1908

Les succès universitaires d'anciens élèves d'Alexandrie ou du Caire sont nombreux et variés. Les numéros du " LOTUS " parus de 1913 à 1937, fournissent des listes de lauréats pour Alexandrie. Des numéros du " BULLETIN " de Khorenfish fournissent des listes pour Le Caire.
Quelques exemples : Ingénieurs (Ecole Polytechnique, 1901 — Ecole Centrale de Paris, 1910 - Travaux Publics de Paris, 1918 _ ... ...écoles d'agriculture... d'architecture... université du Caire. Etudes à Paris, à Londres, à Rome, à Zurich ou à Louvain; nous avons relevé plus de 1000 noms !)
Médecins : 1er lauréat de l'Ecole de Médecine du Caire : Wanis Stephan en 1901. Pour les études de médecine, les universités françaises de Paris, de Lyon, de Montpellier et de Bordeaux suivies de l'Université française de Beyrouth, Lausanne et Genève accueillent les anciens élèves des FEC en Egypte.

Les études juridiques recensent plus de 1500 lauréats. D'autres branches : Pharmacie, Lettres, Journalisme, Commerce,... ... carrières militaires, sont également en bonne place.

Ainsi, grâce aux FEC, les jeunes Egyptiens découvrent la France. Une nouvelle part ne revient-elle pas aux Frères dans l'établissement de ces liens chaque jour plus étroits qui unissent l'Egypte à la France ?

Deux témoignages :

" Les FEC ont bien mérité de l'Egypte et de la France. De l'Egypte car ils ne cessent de lui donner des hommes instruits et probes, des hommes de travail et de progrès, des hommes qui concourent efficacement à sa prospérité morale, intellectuelle et matérielle. De la France, parce qu'ils maintiennent et développent dans la vallée du Nil son influence traditionnelle, parce qu'ils propagent sa langue, et la font aimer dans toutes les classes de la population. "

Extraits de l'ouvrage de M.AMADOU, " L'Enseignement français en Egypte " , publié au Caire en 1897.

" Je déclare, et je ne saurais être suspect de partialité en cette matière, puisque j'ai été l'un des fondateurs du lycée français que dirige la Mission laïque, que si nous, Français, avons gardé en Egypte, dans le domaine intellectuel, une supériorité qui fait l'admiration des étrangers qui visitent ce pays, c'est aux FEC que nous le devons. "

Propos du Président de l'Alliance française à Alexandrie, à la veille de la première guerre mondiale.

Ces deux témoignages sont tirés de l'article signé D.G. " Les Frères des Ecoles Chrétiennes " in la revue FRANCE ISLAM, n° 31 des mois juillet/août 1928.-

B I B L I O G R A P H I E (1)

I Histoire et Pédagogie des F. E. C.

II Histoire politique, économique et sociale
- a) L'Egypte,
- b) La France.

III Histoire des religions, sciences religieuses.

IV Histoire de l'enseignement et de l'éducation.

V Questions diverses.

(1) Pour des questions de convenances personnelles, nous avons jugé opportun de diviser notre bibliographie en cinq parties bien distinctes. Elles ne sauraient être exhaustives.

Nous signalons qu'il existe également une importante filmographie et discographie sur les F. E. C. ; nous essayons de la répertorier. Il ne nous a pas toujours été possible, pour des raisons matérielles, de consulter certains ouvrages qui nous ont été conseillés (la thèse de P. Zind, par exemple. Nous espèrons, dans les années à venir, remédier à toutes ces lacunes et donner à notre travail sa forme définitive.

I HISTOIRE et PEDAGOGIE des F. E. C.

Archives romaines de l'Institut des F. E. C.

EGYPTE, les débuts - 4 dossiers (2 X 2)

DOSSIER n° 1

Egypte historique NL 280
1847 - 1877

DOSSIER n° 2

Egypte, District d'Alexandrie NL 281
1868 - 1900 -(documents régionaux et locaux
Afrique du Nord, doc. généraux)

DOSSIER n° 1

Egypte Alexandrie - Ste Catherine - historique NL 284

DOSSIER n° 2

Sainte-Catherine - 1847 - 1900 NL 284

Les cotes indiquées par Rigault et Aroz ne correspondent plus au nouveau classement et la réorganisation complète des archives lasalliennes - travail de longue haleine - ne nous a pas permis de tirer le maximum de profit de l'ensemble des travaux de nos prédécesseurs. Toutefois, les Grandes Fiches, les Notices et les Fiches "Sorties" d'une part, les documents de la Procurer et la bibliothèque de la M. G. permettent d'entreprendre une recherche plus systématique. (cf. "Documents répertoriés" - en annexe)

ALBAN (Frère)	Histoire de l'Institut des F. E. C. ; expansion hors de France (1700 - 1966) Editions Générales F. S. C. 1970
ANSELME Pierre	Conduite des Ecoles (de S. J. B. de La Salle) Edition du manuscrit 11750 de la B. N. Introduction et notes comparatives avec l'édition princeps de 1720 (Procure de France, 1951)
AROZ (Frère Léon de Marie)	L'expansion missionnaire de l'Institut des F. E. C. depuis ses origines jusqu'à la promulgation de la Constitution "Sapienti Concilio" (29 juin 1908) Editions Scuola Tipografica Lasalliana - Rome 19
Brochures éditées au lendemain du 39ème C.G. 1966:1967	n° 1 - Le F. E. C. dans le monde d'aujourd'hui. n° 2 - Régles et Constitutions. n° 3 - Consécration religieuse et voeux.

...

n° 5 - Les Missions.
n° 6 - Caractère laïc de l'Institut.
n° 7 - Actes du 39ème C. G.
n° 8 - Vie de Communauté.

Chapitres Généraux de l'Institut des F.E.C. — Historique et décisions - Paris, Maison-Mère - 27, rue Oudinot - 1902

Chapitre National de l'Assistance de France 1968-1969
Secrétariat National - Paris.

ELESBAAR Félix — Contribution of the Brothers of the Christian Schools to Education in Egypt - Etats-Unis
Thèse de doctorat (texte polycopié) MG.

Institut des FEC — Circulaires instructives et administratives n° 329 - 3 octobre 1949.
" Apostolat Missionnaire " MG. Rome

En souvenir du tricentenaire (1651-1951)
Cartes,Schémas,Statistiques... ... MG. 20.12.51

LEON André en collaboration — Souvenir du Centenaire des F.E.C. en Egypte (1847-1947) Imprimerie de Bab-Sidra - Alexandrie
Ecole Professionnelle des Frères - 1947

PREVOT André — L'Enseignement technique chez les F.E.C. aux XVIIIe et XIXe siècles. LIGEL 1964

RAVELET Armand — La vie du Bienheureux J.B.de La Salle, fondateur de l'Institut des F.E.C. MAME & Fils 1888

RIGAULT Georges — HISTOIRE GENERALE DE L'INSTITUT DES FEC 9 vol. PLON(1937-1953)

L'Institut des F.E.C. Grasset et Procure Générale des FEC. 1928

Relations mortuaires - (les notices nécrologiques) Tomes 11 et 12 1876 à 1879

Publications diverses

d'ARAULES Pierre — St. J.B. de La Salle - Editions du Clocher Toulouse 1950 - Cllection " Les Belles Histoires"

MEMENTO DES FEC — 9ème Edition 1969 - MG Rome

LE LOTUS — Revue éditée par le Collège Saint-Marc, Alexandrie
LE BULLETIN — Revue éditée par le Collège Saint-Joseph Khoronfish - Le Caire
(numéros spéciaux édités à l'occasion des festivités du Centenaire).-

II HISTOIRE POLITIQUE, ECONOMIQUE et SOCIALE

a) EGYPTE :

ANOUAR ABDEL-MALEK — Idéologie et renaissance nationale L'Egypte moderne - Editions Anthropos - 1969

AYROUT Henri Habib — Fellahs d'Egypte - Alexandrie 1953 Moeurs et coutumes des fellahs - Paris 1938

CHRETIEN Maxime — Histoire de l'Egypte moderne (PUF QSJ 1951) N° 459

HANOTAUX Gabriel — Histoire de la nation égyptienne (7 volumes) Paris 1935 - 1940

LACOUTURE Jean & Simone — L'Egypte en mouvement - Editions du Seuil - 1962

LACOUTURE Simone — Egypte - Edition du Seuil - Petite Planète - 1969

NASSER Gamal Abdel — Philosophie de la révolution - Le Caire 1954

POUTHAS (en collaboration) — Histoire de l'Egypte (1517 - 1937) Paris 1948

DATE Anouar el — Revolt on the Nile - Cairo 1957

VAUCHER Georges — Gamal Abd el-Nasser et son équipe - 2 volumes Julliard - 1960

Article "EGYPTE" in — Encyclopédie moderne - Firmin Didot - Paris 1853 p. 501 à 548

b) FRANCE :

BOUJU Paul M. et DUBOIS Henri — La IIIème République - PUF - QSJ n° 520 1963

CHAULANGES M. — Textes historiques - 1848 - 1871 Delagrave 1971

GADILLE Jacques — Cours de Licence 1975 - 1976 L'expansion française au XIXe siècle

GASTON-MARTIN — La Révolution de 1848 - PUF - QSJ n° 295 1959

PONTEIL Félix — Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie (1815 - 1914) Albin Michel 1968

YACONO Xavier — Histoire de la colonisation française PUF - QSJ n° 452 - 1973

III HISTOIRE DES RELIGIONS, SCIENCES RELIGIEUSES

AYROUT Henri Habib — Les Catholiques en Egypte
Le Caire 1949

BLACHERE Régis — Le Coran - Besson 1957 - PUF - QSJ n° 1245
1967

CASTELLA Gaston — Histoire des Papes - Stauffacher - Zurich 1966- 3

CHAULEUR Sylvestre — Histoire des Coptes d'Egypte - La Colombe 1960

J. DERETZ & A. NOCENT' — Synopse des Textes Conciliaires
Editions Universitaires - 1966

GUERRY Mgr — L'Eglise dans la mêlée des peuples
Editions "Bonne Presse" 1961

L. J. LUZEBETAK, S.V.D. — L'Eglise et les cultures
Lumen Vitae - 1968

MARCAIS Philippe — Quelques réflexions sur la nature de la foi musulmane. - Revue de la Méditerranée - n° 3, 4
tome 18 - juin - septembre 1958

MERAD Ali
Abecassis Armand
Pezeril Daniel — N'avons-nous pas le même Père ?
Le Chalet 1972

MONTEIL Vincent — Clefs pour la pensée arabe -
Seghers 1974

PRUDHOMME Jean — Attitudes Missionnaires Catholiques et Décolonisation à Madagascar.
(1945 - 1960) - Texte dactylographié -
Maitrise d'histoire - Lyon III - Novembre 1972

REMOND René — Les structures religieuses du XVIIIe au XXe siècle
in La France et les Français - Encyclopédie de la Pléiade

RINGGREN H. et
STROM A. V. — Les religions du monde - Payot 1966

RODINSON Maxime — Mahomet - Le Seuil 1967

SEDES Jean-marie — Histoire des Missions françaises - PUF - QSJ n°405

SOURDEL Dominique — L'Islam - PUF QSJ n° 355 - 1972

IV HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT & DE L'EDUCATION

ARIES Philippe — Problèmes de l'Education in "La France et les Français - Encyclopédie de la Pleiade.

BUISSON F. — Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire - Article "Frères des ecoles Chrétiennes" - Hachette 1911

CAPELLE J. — L'école de demain reste à faire - PUF 1966

FREINET Célestin — Pour l'école du peuple - Petite collection Maspero n° 51 - 1976

GAL Roger — Histoire de l'Education - PUF QSJ - 1968 n° 938

HUBERT René — Histoire de la Pédagogie - PUF 1949

ILLICH Yvan — Une société sans école - Seuil 1971

LEON Antoine — Histoire de l'Education Technique PUF QSJ - n° 93

PROST A. — L'Enseignement en France, 1800 - 1967 A. Collib - 1967

TRONCHOT Robert, Raymond — Thèse de doctorat - 2 volumes ronéotés - 1975 "L'enseignement mutuel en France" de 1815 à 1833"

Tome I — L'Ecole mutuelle en France (1815 - 1824)
a) la fulgurante expansion d'une méthode pédagogique.
b) Le rôle des notabilités administratives et religieuses dans l'implantation des Ecoles Mutuelles.

Tome II — L'Ecole mutuelle en France (1824 - 1833)
a) sombre hiver - 1824-1828
b) Bref renouveau - 1828-1833

excellente introduction à une meilleure compréhension de la pédagogie lasallienne et de toutes les querelles d'une époque (mode lancastérien, mode simultané, écoles lasalliennes, système monitoral, écoles d'adultes...)

Article "Education" in - Encyclopédie Moderne - Firmin Didot Frères Paris 1853 - Tome 13 - p. 442 à 460.

V QUESTIONS DIVERSES

BARREAU Jean-Claude	La foi d'un païen - Seuil - 1967
GRIMAL Henri	La décolonisation 1919 - 1963 - Armand Colin - 1965
HAJJAR J.	L'Europe et les destinées du Proche-Orient Bloud & Gay - 1970
HOBSBAWM E.J.	L'ère des révolutions - Fayard 1962
LECLERCQ Jacques	Nous autres civilisations ... Fayard 1963
LUCHAIRE François	L'aide aux pays sous-développés PUF QSJ n° 1227 - 1967
MANTOUX Paul	La révolution industrielle au XVIIIe siècle Editions Genin - Concours du C.N.R.S. - 1959
VALERY Paul	Regards sur le monde actuel - Gallimard - 1945

BIBLIOGRAPHIE (suite) ADDITIF

BARRES Maurice — L'Oeuvre de Maurice Barrès en 20 volumes
Club de l'Honnête Homme - Paris 1966
Vol.11 et 12 et plus spécialement
" Enquête aux Pays du Levant " et " Faut-il autoriser les Congréganistes ?"

GOYAU Georges — L'Eglise en marche
" Etudes missionnaires " - 4e Série
pp. 293 à 343 consacrées aux FEC. Paris 1934

RIGAULT Georges — Un grand éducateur apostolique :
Le Frère Philippe
Bloud & Gay - Paris 1932

SAUVAGE Michel et CAMPOS Miguel — Jean-Baptiste de La Salle
(expérience et enseignement spirituels)
Annoncer l'Evangile aux pauvres
Beauchesne - Paris 1977

WURTH Othmar FSC — La pédagogie de J.B. de La Salle
Une contribution historique à l'orthopédagogie
Travail de Diplôme présenté à l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg - SUISSE, 1972.

XLe Chapitre Général de l'Institut des FEC " Méditations pour le temps de la retraite. " Rome - MG.1976

Sources d'archives et divers

Archives du District d'Egypte déposées au Collège Saint Marc, Chatby à Alexandrie - Ces documents sont classés comme suit : propriétés des FEC - états des personnels - situation des écoles - listes d'élèves - travaux des académies - palmarès divers.

Un article signé D.G. , " Les Frères des Ecoles Chrétiennes en Egypte " in- "France-Islam" , numéro spécial sur l'Egypte - juillet-août 1925 numéro 31.-

1 HH

DOCUMENTS REPERTORIES ET CLASSES

LISTE DES PHOTOCOPIES OBTENUES à la MAISON GENERALICE

COTE	Nbre de pièces	Contenu et observations
NL 284 - 2,11 ARCHIVES	7 pièces	Lettre du Frère Hugonis adressée au Supérieur Général en date du 1er mars 1882. Ce document fournit les devis d'un projet d'agrandissement du pensionnat d'Alexandrie et les commentaires du requérant. Il permet de dégager : - le coût des matières premières, - les préoccupations pédagogiques, - les différends avec les Pères franciscains, - la nécessité d'un renfort (5 à 6 Frères)
PROCURE GENERALE 108	4 pièces	Lettre du Frère Amolvin adressée au Frère Anaclet, Procureur Général à Rome. - Documents des Services Maritimes des Messageries Impériales datés du 18 novembre 1862 - Intérêt des documents administratifs Le Frère Amolvin règle une facture de 557 F 57 et souhaite obtenir des reliques de St Martin, Archevêque de Tours pour le curé de sa paroisse française.
NL 284 - 2,12 ARCHIVES	4 pièces	Note confidentielle pour le Frère Directeur du Pensionnat d'Alexandrie sur le conflit qui s'est élevé à propos de la construction de la chapelle (document non daté) Cette note a été probablement rédigée par le Frère Philippe. Elle met l'accent sur les conflits entre le Frère Directeur et le Père Gardien, représentant du Custode de Terre Sainte.
GD 306,1 ARCHIVES	3 pièces	Documents du registre du Noviciat n° 1 à 47 du 1er octobre 1861 au 23 mai 1877 47 jeunes entrent au Noviciat de Ramlet (Alexandrie) 12 d'entre eux sont nés en Egypte. La colonne "observations" fournit souvent des informations pittoresques.

...

COTE	Nbre de Pièces	Contenu et observations
NL 284 - 2,13 ARCHIVES	3 pièces	Articles explicatifs et additionnels au contrat passé et signé le 25 avril 1853. Document daté du 1er février 1882 et signé par le P. Guido, Gardien de Terre Sainte et le Frère Hugonis
PROCURE GENERALE 73 - 2	6 pièces	Lettre du Supérieur le Frère Philippe adressée à S.E. Le Cardinal Barnabo, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome, en date du 21 avril 1860. - Bref rappel historique de l'arrivée des Frères et compte-rendu des vexations subies par les Frères. - Problèmes d'affectation des locaux ; malveillances des Franciscains. - Demande de garanties pour poursuivre l'oeuvre lasallienne. Possibilités de construire.
PROCURE GENERALE 73 - 8	4 pièces	Copie de la lettre du Frère Adrien de Jésus, Visiteur, au Frère Anaclet, Procureur Général à Rome en date du 26 mai 1860 et relative aux sujets ci-haut mentionnés.
PROCURE GENERALE 58 - 6	4 pièces	Extrait des minutes de l'acte de concession aux Frères d'une partie de l'ancienne fabrique Couroumfich en échange du terrain précédemment condédé ... Document daté du 18 février 1860 signatures de S. E. Ismaïl Pacha Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil de S.A. le Vice-Roi d'Egypte et M. Delaporte, Consul de France au Caire.
NL 281 - 1,2 ARCHIVES	2 pièces	Lettre en date du 8 juin 1868 du Frère Adrien de Jésus à M. Tastu, Consul Général de France pour préciser que l'acte passé en son nom doit mentionner "pour les Frères des Ecoles Chrétiennes". Extrait du registre des Actes Publics, année 1868 n° 127 Inscription de l'acte de donation du terrain de Com-El-Ouasti sur les registres de la Chancellerie du Consulat Général de France à Alexandrie - (21 septembre 1868).

...

COTE	Nbre de pièces	Contenu et Observations
PROCURE GENERALE 101	1 pièce	Deux suppliques adressées par les F. E. C. à Rome à la Congrégation de la Propagande en date du 12 décembre 1865 en faveur des adolescents de rites Grec et Melchite fréquentant leurs Ecoles : autorisation pour ces enfants d'assister aux offices latins et d'y communier.

Soit au TOTAL ... 38 PIECES

REMARQUE :

L'étude de ces documents met en lumière des événements et même, pour certains d'entre eux, qui débordent la tranche chronologique de notre recherche, ils nous ont permis un "flash-back"... éclairant !

TABLE DES MATIERES

PAGES

Préliminaire 3

Présentation des sources utilisées et critiques 5

Les étapes du travail 10

Petit lexique lasallien et abréviations usuelles ... 13

CHAPITRE I : L'Institut des F. E. C.

a) Le Fondateur et la règle 16

b) La pédagogie lasallienne 24

c) Un institut missionnaire : le généralat du Frère Philippe (1838 - 1874) 30

CHAPITRE II : Les F. E. C. en Egypte

a) L'Egypte à l'arrivée des F. E. C. 41

b) Les conditions d'installation 48

c) Les différents appuis 59

CHAPITRE III : Les pionniers

a) Origines géographiques et sociales 74

b) Vie communautaire et spiritualité 82

c) Formation intellectuelle et action pédagogique 88

CONCLUSION :

- Permanence de l'Institut des F. E. C. en Egypte .. 96

Liste des documents annexés 100

Bibliographie 136

Documents répertoriés et classés 139

Table des matières